



association
"entraide
Le Relais"

ASSOCIATION · DEPUIS 1989

Rapport d'Activités 2025

Dix-sept services, une même exigence d'humanité — le parcours d'une année au service des personnes en situation de précarité, vers le logement et l'autonomie.



SOMMAIRE

Dix-sept services, un seul élan

Ce livret rassemble les rapports d'activité 2025 de l'ensemble des services d'Entraide Le Relais, dans l'ordre du rapport de référence de l'association.

● Mot du Président	3
● CHRS — Strasbourg	6
● Accueil de Jour — Strasbourg	15
● Point Accueil Solidarité — Strasbourg	25
● IML 24 — Strasbourg	35
● Prévention Spécialisée — Strasbourg	42
● Lieux de Vie Informels — Strasbourg	53
● Ateliers Passerelle — Strasbourg	63
● Marmite d'Entraide — Strasbourg	74
● ASLL — Strasbourg	80
● Logements d'Insertion — Strasbourg	94
● Logements d'Insertion — Nord du Bas-Rhin	103
● Placements Extérieurs — Strasbourg	112
● Service RSA — Strasbourg	118
● Résidence L'Elan — Brumath	128
● Pension de Famille — Brumath	139
● Résidence Louise Scheppler — Mundolsheim	146
● Résidence Sara Banzet — Mundolsheim	152

Le mot du Président

“

« Que chacun s'efforce dans le milieu où il se trouve de témoigner à d'autres une véritable humanité. C'est de cela que dépend l'avenir du Monde. »

— Albert Schweitzer

Chers amis et membres d'Entraide le Relais, chers salariés, chers bénévoles, nous marquons ce point d'arrêt de la vie associative, l'occasion de faire un retour sur ce qui a été individuellement mais surtout collectivement accompli tout au long de l'année 2025. Si cette citation d'Albert Schweitzer représente un idéal à atteindre, celui de témoigner à l'autre une véritable humanité, j'ai l'impression que cela est comparable à l'étoile que regardait d'antan le marin pour garder le cap. Cet idéal, tout comme l'étoile lointaine, ne peut être atteint mais il demeure un guide pour nous permettre de rester dans la bonne direction.

Deux mille vingt-cinq aura été pour Entraide une année de consolidation de nos activités d'accueil. Nous avons clôturé une période d'une décennie durant laquelle les projets se sont enchaînés, avec en dernier la remise en état de notre immeuble historique du 24 rue Saint-Louis. Je remercie à cette occasion l'ensemble des personnes qui ont contribué à faire aboutir cette réalisation, d'une part les différents partenaires du projet, mais également toutes les entreprises qui se sont investies, et aussi plus particulièrement Éric Metz qui a remplacé au pied levé notre architecte défaillant et a orchestré la mobilisation des entreprises pour terminer les travaux. Merci également à toutes les personnes salariées et bénévoles qui ont prêté main forte avant, pendant et après la phase de retour dans l'immeuble. C'est le 14 mars 2025 que nous avons organisé une petite réception au Coffee-Bar pour remercier les entreprises à l'occasion de la fin du chantier.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2025. Nous avons accueilli deux nouvelles personnes invitées à participer à nos réunions : Philippe Berrier et, plus récemment, José Duarte. Par ailleurs, Béatrice Pipart a pris sa retraite professionnelle fin 2025 et s'est également retirée du Conseil d'administration. Je la remercie pour ses années d'engagement et sa part active à la vie de notre association.

L'année 2025 aura été une année charnière pour notre association, marquée à la fois par le développement de nouveaux dispositifs, l'adaptation constante à des besoins sociaux croissants, et une mobilisation forte de nos équipes dans un

contexte en évolution permanente. Plus que jamais, Entraide le Relais a poursuivi sa mission essentielle : accompagner les personnes en situation de précarité vers un accès durable au logement et à l'autonomie, dans une approche globale, humaine et respectueuse des parcours.

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture et la montée en charge de nouveaux dispositifs d'intermédiation locative. La création de 21 logements en IML dans la résidence Louise Scheppler, mais aussi la mise en service des 9 studios au 24 rue Saint-Louis, illustrent notre volonté de proposer des solutions concrètes et adaptées aux besoins du territoire. Ces dispositifs ont permis d'accueillir des ménages aux profils variés, souvent marqués par des parcours de rupture, avec une forte proportion de personnes sans domicile ou issues de l'hébergement d'urgence. Malgré un démarrage progressif, les taux d'occupation ont atteint des niveaux satisfaisants en fin d'année, témoignant de la pertinence de ces réponses.

Dans le même temps, la résidence intergénérationnelle Sara Banzet a poursuivi son action en faveur du lien social et de l'autonomie, en accompagnant plus de cinquante résidents. Malgré des difficultés conjoncturelles liées à des mouvements de personnel et parfois à des délais d'orientation, la qualité de l'accompagnement a été maintenue, comme vous pourrez en juger dans le rapport d'activité.

L'ensemble de nos dispositifs repose sur un accompagnement social de proximité, individualisé et exigeant. En 2025, ce sont plusieurs centaines de ménages qui ont bénéficié d'un suivi, que ce soit dans le cadre du logement accompagné ou des interventions sur les lieux de vie informels. Je remercie ici les équipes qui ont su s'adapter à des publics aux besoins complexes — personnes en situation d'errance, familles vivant en campement — et je retiens que l'intensité de l'accompagnement, illustrée par le nombre élevé de rencontres et d'évaluations sociales, témoigne de l'engagement des professionnels.

Le dispositif d'intervention sur les lieux de vie informels a, une nouvelle fois, démontré toute sa pertinence. En allant à la rencontre des personnes vivant en campement, nos équipes ont pu établir un lien de confiance, réaliser des diagnostics sociaux et orienter vers les dispositifs adaptés. L'année 2025 a été marquée par une augmentation significative du nombre de personnes rencontrées, notamment dans les périodes précédant les démantèlements. Cette évolution met en lumière la pression croissante exercée sur les dispositifs d'accueil et d'hébergement, ainsi que la persistance de situations de grande précarité. Dans ce contexte, le travail partenarial avec les acteurs institutionnels et associatifs s'est révélé déterminant pour répondre au mieux aux besoins des personnes.

Malgré ces avancées, l'année 2025 met également en évidence plusieurs fragilités. Les difficultés d'accès au logement pérenne restent importantes, allongeant les durées de séjour et nécessitant des prolongations d'accompagnement. Les problématiques de solvabilité des ménages, les impayés, ou encore les difficultés d'appropriation des règles de vie en logement viennent rappeler que l'accès au logement ne peut se penser sans un accompagnement social soutenu et compétent.

Face à ces enjeux, Entraide le Relais a su faire preuve d'adaptabilité, d'innovation et de solidarité. L'engagement des équipes, leur professionnalisme et leur capacité

à travailler en réseau constituent une richesse essentielle pour notre association. L'année 2026 devra permettre de consolider les dispositifs récents, de stabiliser les équipes et de poursuivre à trouver des réponses adaptées aux besoins du territoire. Elle devra également renforcer la dimension collective de nos actions, notamment en favorisant le lien social et l'insertion des personnes accompagnées dans leur environnement.

Nous pouvons affirmer que, malgré les difficultés, l'année 2025 aura été porteuse de sens. Elle confirme la nécessité et la légitimité de notre action, au service des personnes les plus vulnérables.

Nous avons malheureusement, à partir du 5 novembre 2025, été mis devant le fait accompli du départ subit et non annoncé de notre directrice, qui a choisi de quitter son poste dès cette date. Grâce à l'intervention du cabinet Aléïs, Monsieur Benoît Perez a pu assurer une direction de transition qui s'est déroulée sur l'ensemble du premier trimestre 2026. Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le 7 avril 2026, Frédéric Bauer, sur le poste de directeur.

Nous tenons à remercier l'ensemble des salariés, des partenaires et des bénévoles qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire vivre les valeurs d'Entraide le Relais. Merci à vous, les donateurs privés — je pense en particulier au Rotary Club de Truchtersheim-Kochersberg qui, le 14 octobre 2025, a soutenu notre accueil de jour à l'occasion de leur manifestation annuelle au Stras-Kart — merci aussi aux financeurs institutionnels qui nous ont renouvelé leur confiance et donné les moyens de mettre en œuvre notre projet associatif.

Si nous avons terminé 2025 avec beaucoup d'interrogations et d'incertitudes, nous restons optimistes pour trouver des solutions et apporter des réponses justes et pertinentes aux défis que nous devons anticiper. Ces interrogations sont en partie liées aux mutations sociétales, mais aussi aux évolutions du secteur social. Dès fin décembre, Monsieur Perez — et je le remercie pour cela — a formalisé avec justesse et objectivité une analyse et des perspectives qui nous permettent de mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer le moyen et le long terme de notre association.

Pour conclure mon propos, nous voulons continuer à nous inscrire dans une démarche créative et innovante. Les solutions existent toujours pour ceux qui ont la foi en un avenir plus humain et fondent leurs actions sur le respect de la personne, la confiance, la bienveillance et l'engagement. Ces valeurs continueront de nous porter demain. Merci pour votre attention.

29 mai 2026

Thierry SCHULER
Président de l'association Entraide Le Relais



STRASBOURG

CHRS

La Maison d'Accueil

« Héberger et accompagner les familles vers
une réinsertion sociale durable. »

99 %

taux d'occupation

71

personnes hébergées



association
"entraide
Le Relais"

Rapport d'activités 2025

CHRS La « Maison d'Accueil »

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale — Strasbourg



Présentation

Mission

La « Maison d'Accueil » est un centre d'Hébergement et de Réinsertion Social (CHRS) qui s'adresse majoritairement à des familles en difficulté et dispose de quelques places pour des personnes isolées.

Le CHRS dispose de **40 places** en appartements « regroupés » ou « dispersés » situés dans l'Eurométropole de Strasbourg.

L'hébergement proposé et l'accompagnement social global ont pour objectif de créer les conditions favorables à une réinsertion sociale.

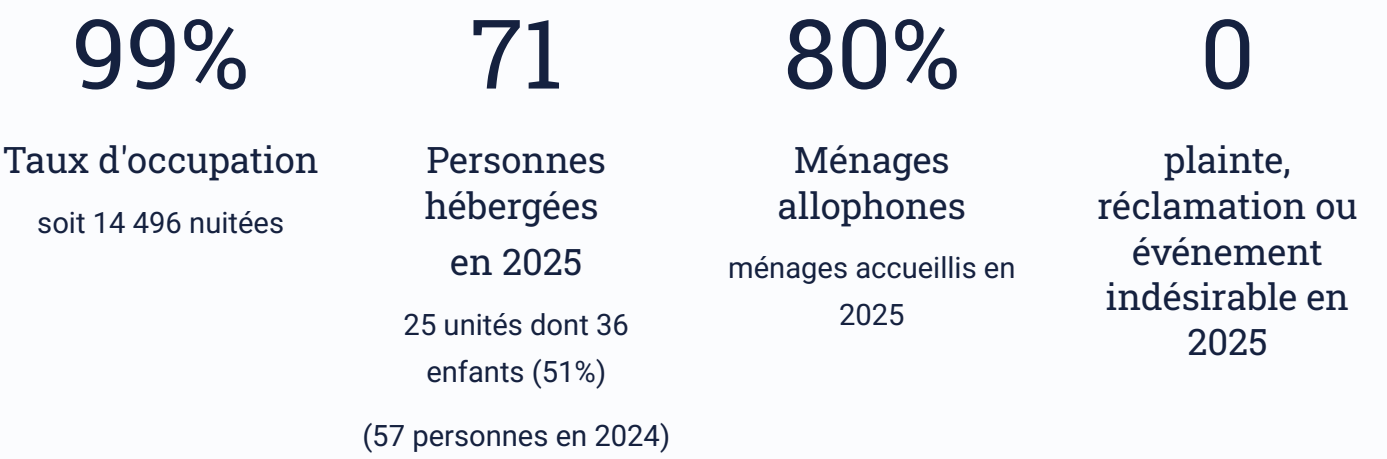
L'équipe socioéducative

- Une cheffe de service
- 4 référentes sociales

Les référentes sociales travaillent autour de **7 axes** pour aider les personnes à stabiliser leur situation:

Administratif	Budgétaire
Emploi	Parentalité
Logement	Santé
Vivre ensemble	

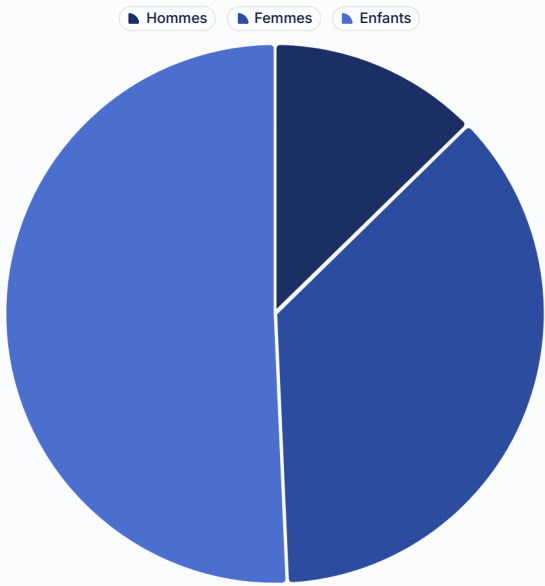
Le CHRS en chiffres



Profil des personnes hébergées en 2025

Composition des 25 ménages

14 Familles monoparentales	5 Familles avec enfants
2 Hommes seuls	3 Femmes seules
1 2 sœurs formant une unité familiale car elles cohabitent	



Mouvements en 2025

Indicateur	2025	2024
Personnes entrées	30	16
Personnes sorties	32	19
Présentes depuis plus d'un an au 31/12	11	26
Entrées et sorties dans l'année	5	4

32 personnes sorties en 2025, soit 11 ménages. Les personnes sorties en 2025 comptabilisent **21 848 journées**. La moyenne en jours est de **704** et en mois de **23** (contre 19 en 2024).

📄 Cet allongement s'explique principalement par la présence en 2025 de trois familles de grande taille pour qui nous avons rencontré des difficultés de relogement. Deux de ces familles avaient refusé une première proposition de logement, allongeant les délais.

Durées d'hébergement des personnes sorties en 2025

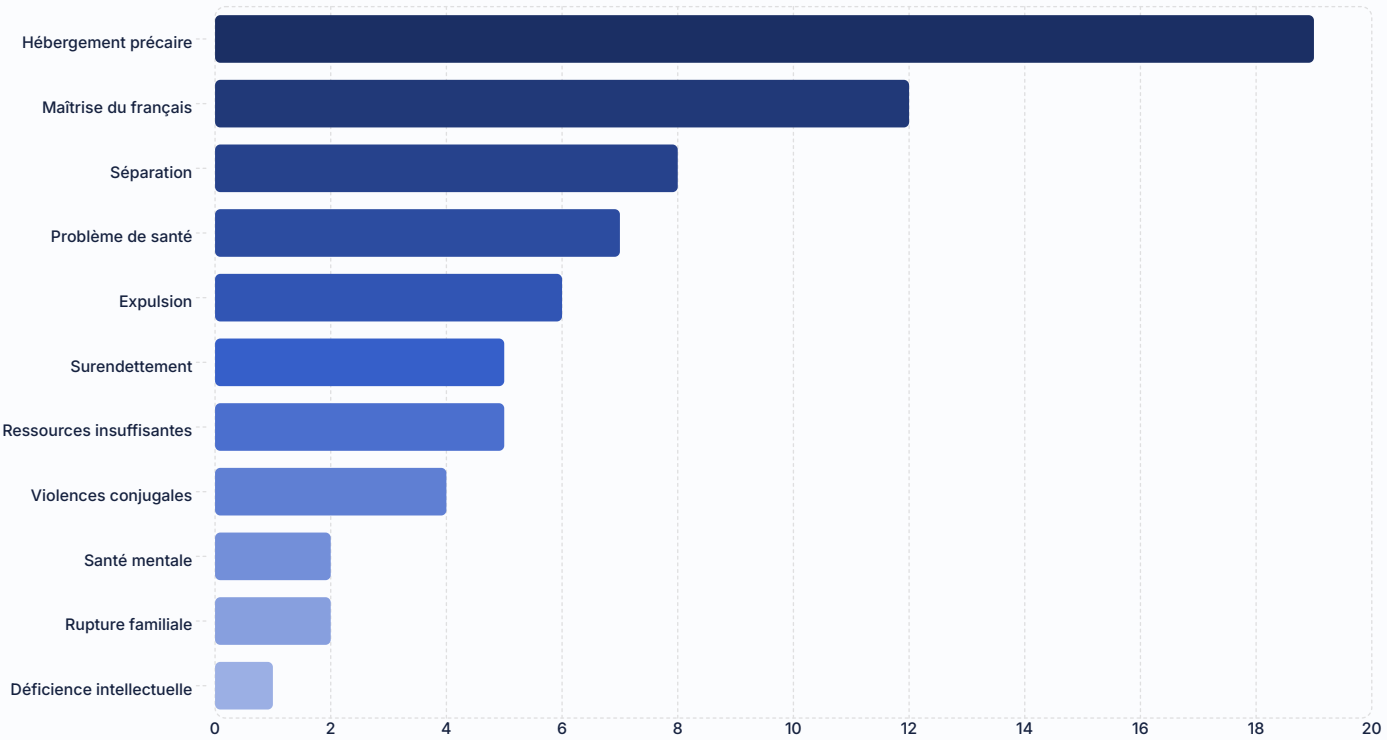
Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	Plus de 3 ans
3 ménages (3 personnes)	3 ménages (3 personnes)	4 ménages (7 personnes)	1 ménage (5 personnes)

Situation au regard du logement à la sortie du CHRS

8 ménages ont obtenu un logement HLM (16 personnes)	2 personnes sont entrées en IML (2)	1 ménage de 3 personnes est entré dans un logement du parc privé (3)
---	--	---

Problématiques principales à l'entrée au CHRS

Les personnes accueillies au CHRS La « Maison d'Accueil » présentent des situations complexes et multidimensionnelles à leur entrée dans la structure. Les problématiques identifiées à l'admission reflètent la diversité et la profondeur des difficultés rencontrées par les ménages hébergés en 2025.



Les actions collectives en 2025

Sorties et temps collectifs

22

Sorties le weekend

Ciné Django, musées, parcs, etc.

6

Réunions collectives

+ 1 groupe d'expression des usagers

L'équipe du CHRS propose régulièrement des sorties et des temps collectifs aux personnes hébergées. Ces moments conviviaux permettent aux familles de s'évader des difficultés du quotidien, de découvrir de nouveaux lieux et de créer du lien.

Une nouvelle dynamique en 2025

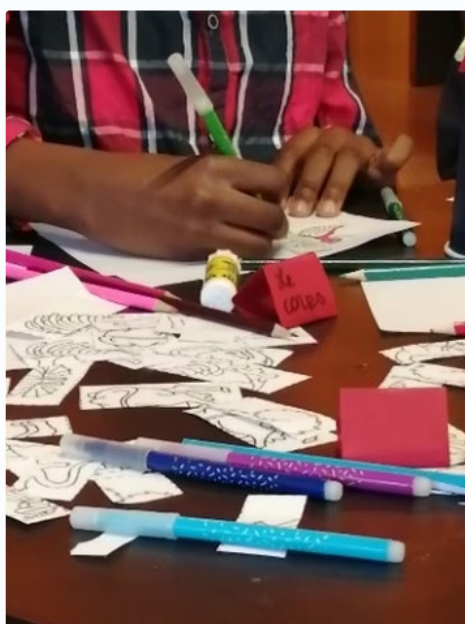
En 2025, une nouvelle dynamique a été amorcée concernant la participation des personnes hébergées à travers l'organisation de réunions thématiques et d'un groupe d'expression des personnes hébergées .

Accès à la culture

Économies d'énergie

Soins et santé mentale

Comprendre sa fiche de paie



FOCUS : L'accès aux soins en santé mentale

Le secteur de la santé mentale traverse une crise qui se manifeste par un décalage croissant entre l'offre et les besoins en soins psychiatriques et psychologiques. Dans ce contexte, nous rencontrons d'importantes difficultés d'accès à des prises en charge adaptées.

→ Refus de prise en charge pour un adulte

Nous avons été confrontés pour une adulte à un refus de prise en charge pour un diagnostic de la part du CMP et du service de neuropsychologie de l'hôpital. Le dossier médical destiné à la MDPH a dû être établi par un médecin traitant.

→ Interruption de suivi pour un enfant

Un enfant nécessitant un suivi pluridisciplinaire en CMPP s'est vu interrompre un suivi psychologique du fait de l'absence prolongée du professionnel de santé et a dû attendre **18 mois** pour avoir accès à un suivi avec un orthophoniste et une psychomotricienne.

→ Délai de plus de 9 mois pour un choc post-traumatique

Dans le cas d'une personne pour laquelle nous avons constaté des signes de choc post-traumatique dans le cadre d'un parcours migratoire, il nous a été indiqué un délai de plus de **9 mois** pour une prise en charge au Centre Régional du Psychotraumatisme.

- La présence d'un.e psychologue un jour par semaine au CHRS dans le cadre d'une convention de partenariat avec ARSEA GALA est un soutien précieux car elle permet à l'équipe de bénéficier d'un regard expert dans ce domaine et de proposer un soutien aux personnes hébergées le temps de leur présence au CHRS.

Un nouveau partenariat : MAPPS / Asalée

Contexte

Afin de répondre à nos missions d'accompagnement et de prévention en matière de santé, nous avons sollicité en 2025 un partenariat auprès de l'équipe MAPPS de l'association Asalée. L'équipe a été créée pour répondre au besoin d'atteindre les publics vulnérables et éloignés du soin.

Les intervenants

Aujourd'hui nous travaillons avec deux intervenants de l'association MAPPS :

- Une médiatrice en santé
- Un infirmier

L'objectif est de rendre la santé plus accessible aux personnes que nous accompagnons, en utilisant la prévention autour de la santé.

Les « Café santé »

Une fois par mois, nous proposons aux personnes hébergées de participer à des « **Café santé** », durant lesquels ils peuvent partager leurs expériences, leurs interrogations autour de différentes thématiques en lien avec la santé :

Alimentation

Sommeil

Stress

Santé mentale

L'expertise en santé des intervenants de MAPPS nous permet d'apporter du sens dans le parcours de soin des personnes hébergées au CHRS et renforce notre accompagnement.

Priorités pour 2026

1 Expression et participation des personnes hébergées

Favoriser l'expression et la participation des personnes hébergées à travers la mise en place d'ateliers et de groupes d'expression.

2 Renforcer l'autonomie

Renforcer l'autonomie des personnes accompagnées en favorisant la découverte des lieux ressources et en s'appuyant sur les compétences des personnes.

3 Développer le partenariat

Développer le partenariat, notamment dans les domaines du soutien à la parentalité et de l'insertion professionnelle.





STRASBOURG

Accueil de Jour

Domiciliation, écoute & Coffee Bar

« Un lieu ouvert à tous pour souffler, se poser
et retisser du lien. »

468

domiciliations en 2025

6 833

courriers remis



association
"entraide
Le Relais"

Rapport d'activité 2025

Accueil de jour



L'équipe

L'équipe socioéducative est composée de **1 cheffe de service** et de **6 travailleurs sociaux**.

En 2025, une volontaire en service civique et quatre bénévoles ont appuyé l'équipe socioéducative dans l'animation du Coffee Bar et l'organisation d'activités.

Les missions

Permanences sociales

Trois fois par semaine

Domiciliation postale

Service de domiciliation postale (450 agréments)

Accompagnements individualisés

Accompagnements sociaux individualisés

Activités collectives

Organisation d'activités collectives plusieurs fois par mois

Coffee Bar

Animation du coffee bar, 4 fois par semaine

Faits marquants en 2025

- 1 Retour au 24 rue Saint-Louis**
Retour dans les locaux du 24 rue Saint-Louis après plus d'une année de travaux
- 2 Réduction des plages d'ouverture**
Réduction des plages d'ouvertures au public afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de rééquilibrer les missions de l'équipe
- 3 Réflexion collective**
Réflexion de l'équipe autour du projet et des missions du service

Domiciliation postale

La domiciliation postale est destinée aux personnes ne pouvant justifier d'un hébergement stable. Elle leur permet d'obtenir un justificatif d'adresse afin de recevoir leur courrier, et d'accéder à des droits et prestations sociales.

En chiffres

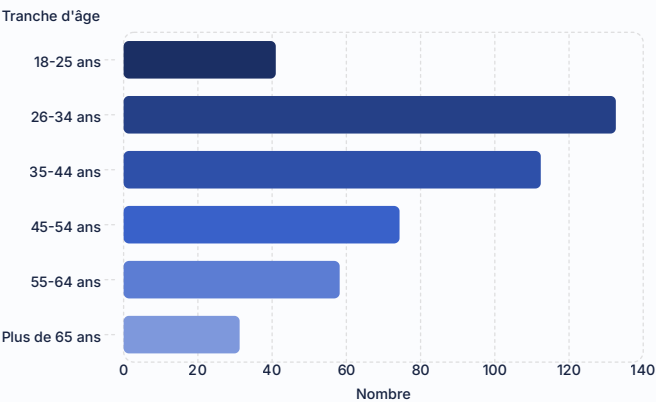


Radiations en 2025 : 183 au total

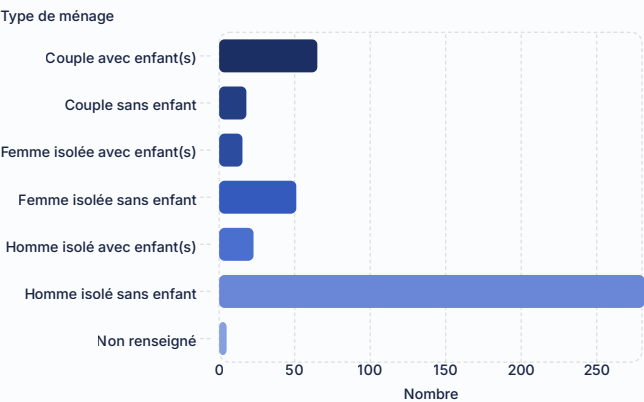
Motifs de radiation : à la demande de la personne (22), plus de lien avec la commune (5), pas de renouvellement sollicité (30), non-manifestation pendant plus de trois mois (100), entrée dans un logement/hébergement stable (20), autre motif (6).

Profil des personnes domiciliées

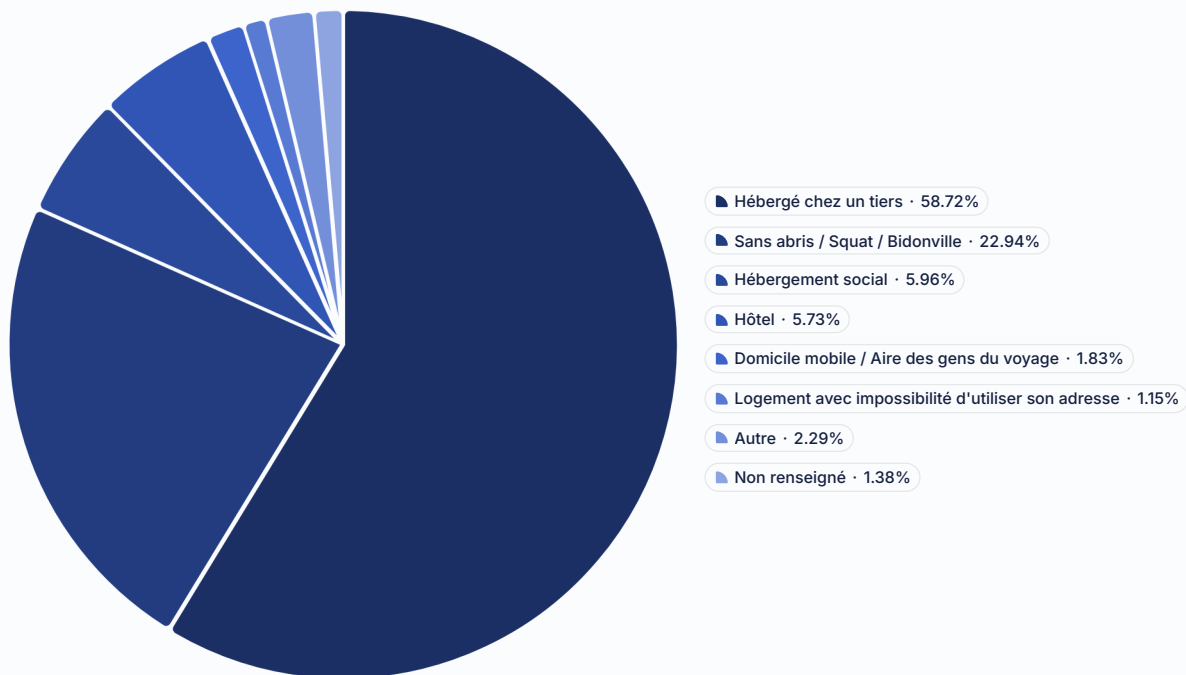
Âge des personnes domiciliées



Type de ménage



Situation résidentielle des personnes domiciliées



Analyse de la situation résidentielle

La majorité des personnes domiciliées sont hébergées chez un tiers (**59%**), sans pouvoir justifier d'une adresse à leur nom. Toutefois, ce chiffre recouvre des réalités très différentes : certaines personnes sont hébergées de manière stable et durable chez des proches ; d'autres changent régulièrement de lieu d'hébergement, soutenues par différents tiers.

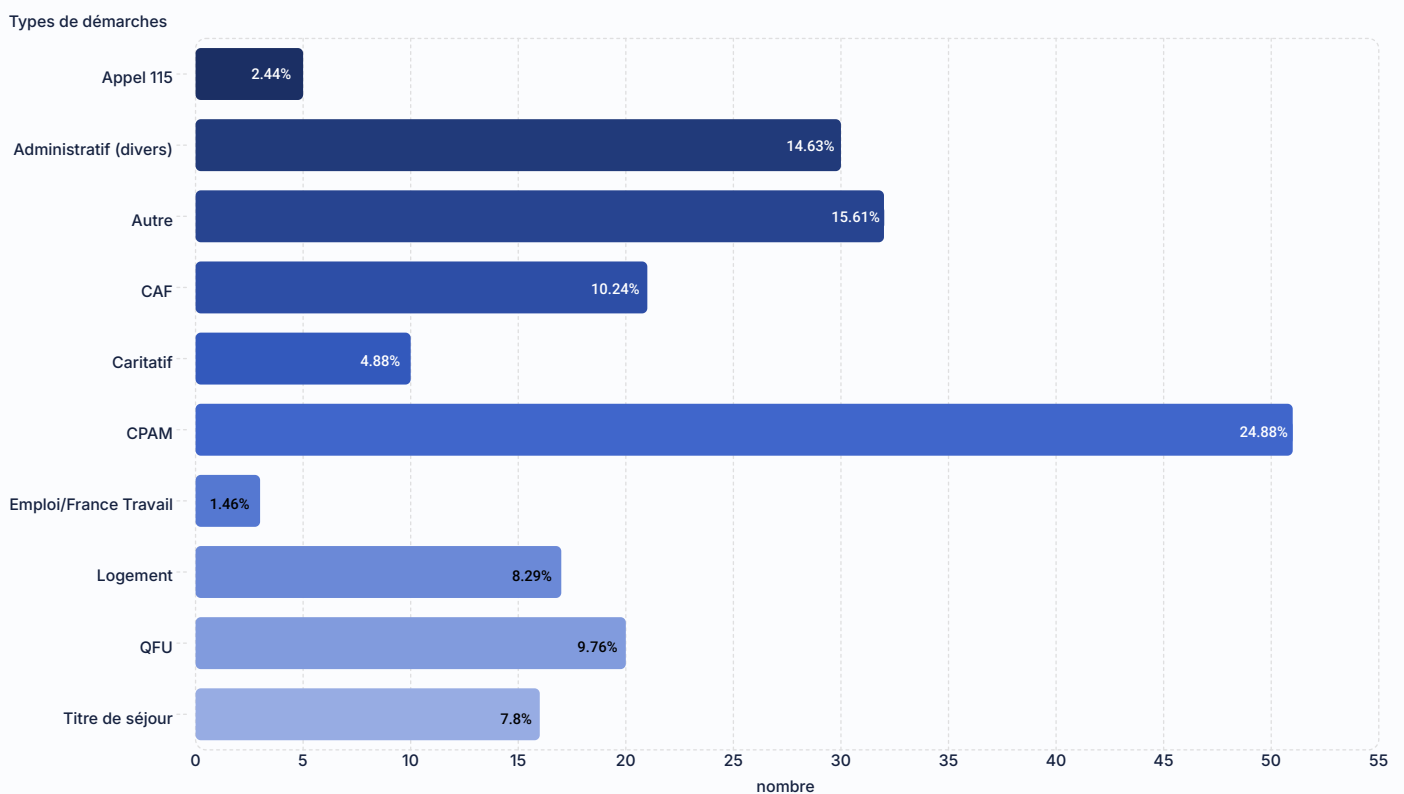
Malgré cette solidarité informelle, la part des personnes dites en « errance », sans solution d'hébergement, reste très importante (**23%**). A contrario les personnes bénéficiant d'un hébergement social stable ou en hôtel à long terme reste très minoritaire (**11%**).

❏ **Difficulté croissante du public à ouvrir une domiciliation** : Nous avons été régulièrement contraints en 2025 de refuser des prises de rendez-vous car nous avons atteint le plafond de 450 domiciliés. Cela s'explique par une forte demande n'étant plus en adéquation avec l'offre d'ouverture d'adresses. Le temps d'attente entre la prise de rendez-vous et l'ouverture de l'adresse s'est par ailleurs allongé. Il dépasse un mois dans **80% des cas**.

Démarches & accompagnement social

Depuis deux ans, l'équipe propose des rendez-vous pendant les permanences de domiciliation, afin de permettre aux personnes sans accompagnement social d'effectuer des démarches administratives et sociales (ouverture de droits santé, impôts, orientation caritative, etc.).

Le nombre de rendez-vous effectués reste stable par rapport à l'an passé soit **205 rendez-vous pour l'année 2025**. **50% des démarches effectuées concernent des démarches CPAM, CAF et « administratif divers »**. La dématérialisation croissante des démarches, conjuguée à la difficulté pour les personnes domiciliées à rencontrer des agents, explique cette part importante.



L'accompagnement social global

L'Accueil de jour propose un accompagnement social global aux personnes ayant sollicité une domiciliation postale. Cet accompagnement est conditionné par les besoins exprimés par les personnes accueillies et/ou repérés par l'équipe. Lorsque cela est possible, les personnes sont orientées vers des structures plus adaptées à leur situation. Les personnes demandeuses se voient d'abord proposer la possibilité de bénéficier d'un rendez-vous « petites démarches ». Si un besoin d'accompagnement plus approfondi est identifié, ces personnes sont inscrites sur une liste d'attente pour un accompagnement social global individualisé.

L'année 2025 a été marquée par un allongement des délais d'attente (**en moyenne de 7 à 8 mois**), soulignant l'insuffisance de l'offre d'accompagnement pour nos publics dans l'Eurométropole.

Dans une démarche d'aller-vers, les personnes fréquentant le Coffee Bar peuvent également se voir proposer un accompagnement social. Cette porte d'entrée « par la marge » permet de toucher un public qui ne fréquente pas nécessairement les services sociaux traditionnels, mais pour qui un accompagnement personnalisé peut constituer une réelle opportunité de stabilisation ou d'ouverture de droits.

La relation d'accompagnement repose sur une approche flexible, qui prend en compte la temporalité des personnes, leurs priorités et leur disponibilité pour engager des démarches.

192

Personnes
accompagnées

au cours de l'année 2025

37

Nouvelles personnes

ayant bénéficié d'un
accompagnement en 2025

37

Fins d'accompagnement

dont l'accompagnement s'est
terminé en 2025

Focus sur ménages à droits incomplets en fin de prise en charge

L'année 2025 a été marquée par une hausse exceptionnelle des fins d'hébergement pour les ménages à droits incomplets, jusque-là accueillis dans des structures dédiées. L'Accueil de jour, qui propose un accueil inconditionnel, accompagne de nombreuses familles concernées et constate chez elles un découragement croissant, une profonde incompréhension et, pour beaucoup, le sentiment d'un véritable « retour en arrière ». Des familles qui avaient commencé à se stabiliser et à envisager une régularisation se retrouvent aujourd'hui brutalement privées de solutions d'hébergement et de perspectives d'évolution de leur situation.

Le Coffee Bar – Un lieu ressource et d'accueil inconditionnel

Le Coffee Bar est un lieu ouvert à toute personne en situation de grande précarité et/ou d'isolement. Il est ouvert **trois soirées et une après-midi par semaine** et animé par deux professionnel·les et un·e bénévole. C'est un endroit où les personnes peuvent se reposer, boire une boisson chaude, recharger leur téléphone, échanger avec un travailleur social ou tout simplement passer un moment convivial.

6521

Passages en 2025

44

Personnes en moyenne par ouverture
du Coffee Bar

contre 38 en 2024, 40 en 2023 et 31 en 2022

Deux nouveautés en 2025

Le Café Discut'

Un lieu d'échange en petit groupe pour permettre aux personnes fréquentant le Coffee Bar de donner leur point de vue sur le fonctionnement et de faire des propositions. Ce moment permet de donner la parole aux personnes accueillies et de coconstruire les futurs projets du lieu.

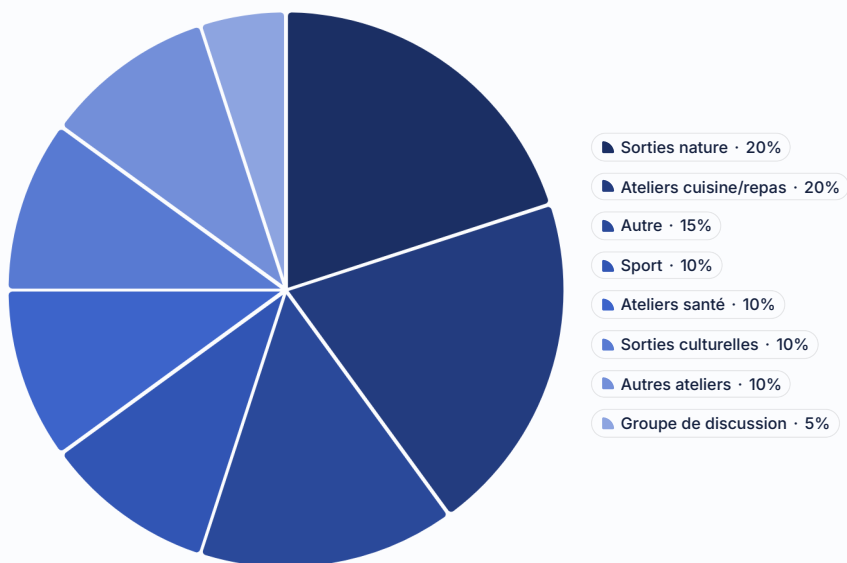
Les ateliers santé

En partenariat avec l'équipe MAPPS (Médiation Asalée Précarité et Prévention Santé) : des moments d'échanges sur des thématiques de santé animés par un infirmier et une médiatrice en santé. En 2025, les thèmes de la **gestion des émotions, du stress et de l'estime de soi** ont été abordés.



Les activités et sorties

20 sorties et activités proposées en 2025



Focus : le Coffee Cita

L'idée a émergé en 2022 d'un Coffee « hors les murs » afin de maintenir le lien avec les personnes durant la fermeture des Coffee Bar des vendredis et samedis en été. Deux personnes étaient présentes au tout premier Coffee Cita, une vingtaine de personnes durant la première édition 2022. Puis petit à petit, le Coffee Cita s'est inscrit comme un temps incontournable de l'Accueil de Jour et a accueilli de plus en plus de personnes chaque année.

L'édition 2025 du Coffee Cita c'est :

- **39 personnes différentes** sur tout l'été
- En moyenne **20 personnes par après-midi**
- Environ **15 personnes** venaient pour la 1ère fois au Coffee Cita
- Au moins **20 parties de pétanque**, 15 parties de Molky, 4 siestes au soleil, 1 tempête de pluie



Perspectives pour 2026



Recueillir la parole des personnes accueillies

Favoriser la participation à travers les cafés discut' et des groupes projet



Renforcer les compétences de l'équipe

À travers les formations, la transmission des savoirs et les rencontres partenaires



Développer et consolider l'accueil des bénévoles

Renforcer l'intégration et l'accompagnement des bénévoles au sein de l'équipe



STRASBOURG

Point Accueil Solidarité

Premier accueil et orientation

« La première porte : écouter, évaluer et
orienter vers les bons relais. »

3 099

personnes accueillies

10 415

démarches réalisées



association
"entraide
le relais"

Rapport d'Activité 2025 Point Accueil Solidarité

Ce rapport présente le bilan de l'année 2025 du Point d'Accueil Solidarité (PAS) : les personnes accueillies, les démarches réalisées, l'équipe, les partenaires, ainsi que des témoignages forts de celles et ceux qui font vivre ce lieu au quotidien.

Focus sur l'année 2025 – Le public accueilli

Au cours de l'année 2025, le point d'accueil solidarité (PAS) a accueilli **3 099 personnes**, dont **67% d'hommes** (2 062) et **34% de femmes** (1 037). De ces personnes, **1 732 n'étaient pas connues** par le service. Par rapport aux deux années précédentes, la proportion homme / femme reste toujours la même.



Origines et statuts des personnes accueillies

En 2025, le PAS a accueilli surtout des personnes d'**origine afghane (17%)**, une tendance qui est devenue de plus en plus marquée. En 2023, ce chiffre était de 10%, avant d'atteindre 14% en 2024. En 2025, les personnes **géorgiennes représentent 16%** des personnes accueillies, une diminution par rapport aux années antérieures : en 2023, la proportion de citoyens géorgiens était de 22%, tandis qu'en 2024, ils constituaient 20% du public.

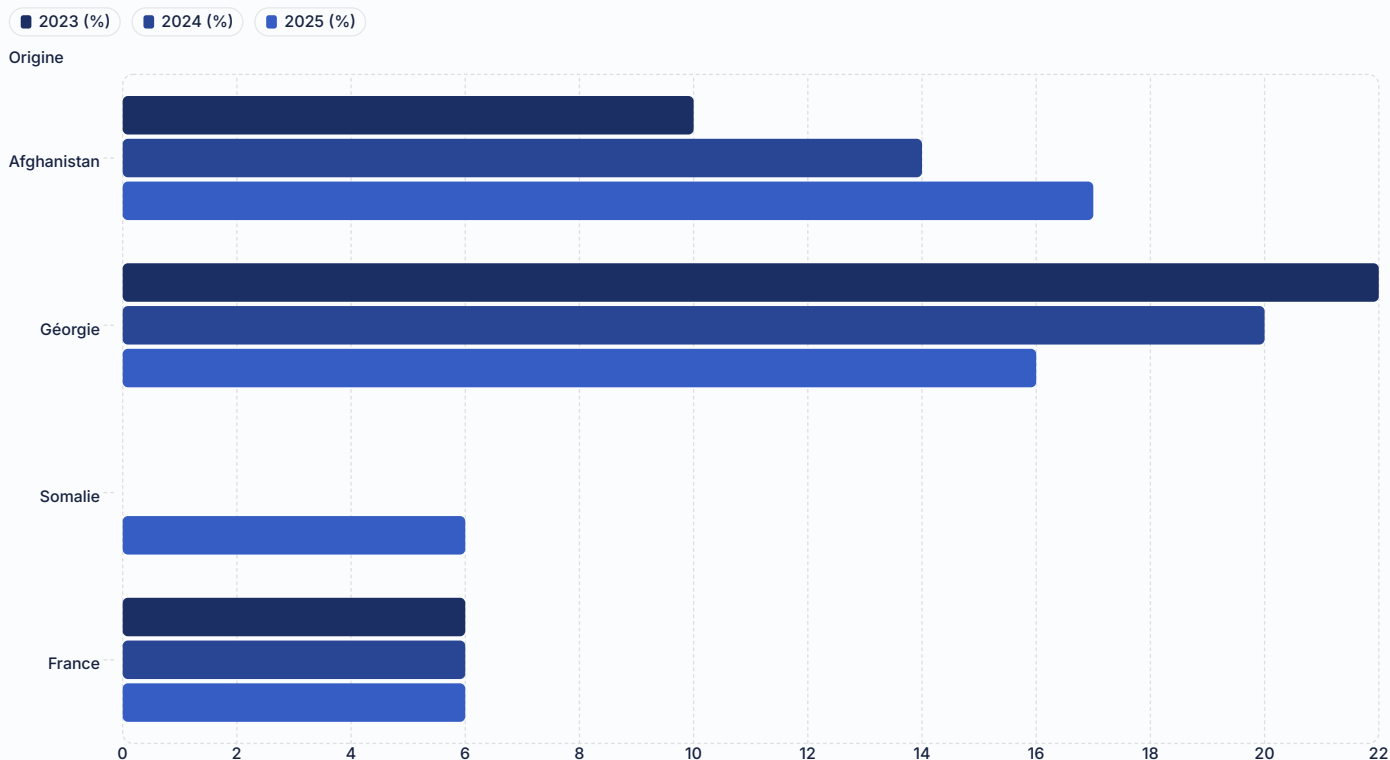
Nous constatons l'apparition d'une **nouvelle vague de personnes d'origine somalienne (6%)**. La présence du public français est toujours inférieure à celle des autres nationalités, mais reste constante (6%). Le public issu de la demande d'asile reste donc largement majoritaire.

Statuts administratifs en 2025

- 22% — Réfugiés
- 20% — Demandeurs d'asile
- 18% — Personnes déboutées de leur demande de titre de séjour

Principales origines

- 17% — Afghanistan (en hausse : 10% en 2023, 14% en 2024)
- 16% — Géorgie (en baisse : 22% en 2023, 20% en 2024)
- 6% — Somalie (nouvelle vague)
- 6% — France (constante)



Les démarches réalisées et les besoins du public

L'équipe a réalisé **10 415 démarches**. Parmi ces actions, **50% étaient liées à l'appel au numéro d'hébergement d'urgence 115**. Une proportion significative des demandes se réfère à des démarches préfectorales (9%) ou plus généralement à des procédures administratives (6%), ce qui indique que la numérisation met en difficulté un certain public déjà largement marginalisé.

50% – Appels au 115

Demandes de mise à l'abri en hébergement d'urgence, en forte hausse : 35% en 2023, 38% en 2024, 50% en 2025.

9% – Démarches préfectorales

Procédures administratives liées aux titres de séjour et statuts.

6% – Procédures administratives générales

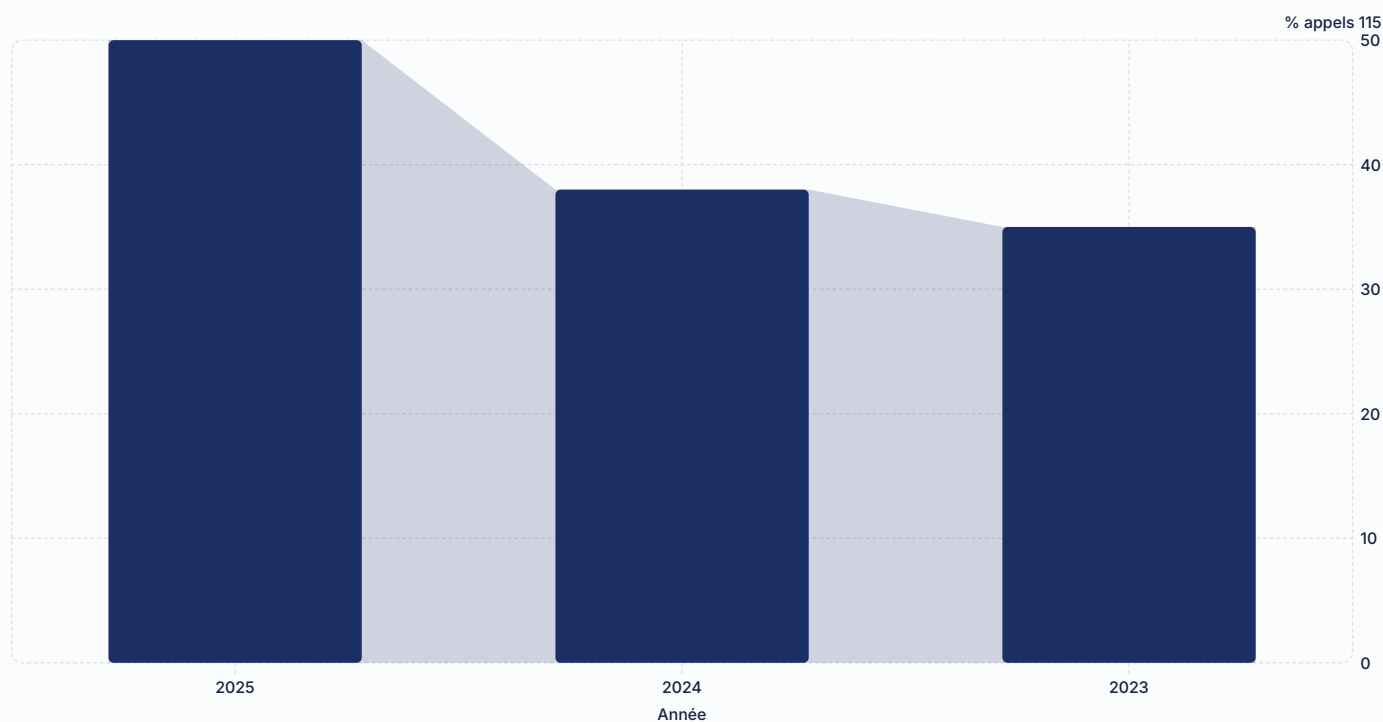
La numérisation met en difficulté un public déjà largement marginalisé.

6% – Orientations alimentaires

Notre public est dans une situation de forte précarité, notamment sur le plan alimentaire, et exprime un besoin pressant de se nourrir de manière adéquate.

70%

Total conversion rate



De plus en plus d'utilisateurs sollicitent un appel au 115 pour une mise à l'abri : **35% en 2023, 38% en 2024, 50% en 2025**. En conclusion, il est de plus en plus évident que les demandes de notre public gravitent autour de besoins primaires, ainsi que de droits fondamentaux : **le droit d'avoir un toit et de se nourrir**.

Précarité, errance et santé psychique

De nombreuses personnes qui fréquentent l'accueil de jour ont de grandes difficultés à se familiariser avec le numérique. Les causes sont variées : **la barrière linguistique, les troubles psychiques, l'isolement social** et le désespoir qui s'installe après des années d'errance.

Une large partie du public est de plus en plus affectée par l'errance. Nous constatons des répercussions claires sur leur santé psychique. L'équipe du PAS constate toujours plus d'utilisateurs présentant des **troubles du comportement**. Il s'agit d'individus souffrant d'addictions, de personnes présentant des traits de paranoïa ou des troubles psychiatriques.

- ❏ En général, notre public est dans une situation de **fort précarité**, notamment sur le plan alimentaire, et exprime par conséquent un besoin pressant de se nourrir de manière adéquate. C'est pour cela que 6% de nos actions sont liées aux orientations alimentaires.

L'équipe du PAS

L'équipe est constituée de **quatre travailleurs sociaux**, équivalant à **trois ETP**. L'année 2025 a connu des changements au sein de l'équipe avec des départs et l'arrivée de nouveaux salariés.



Équipe multidisciplinaire

Cette équipe se distingue par sa nature multidisciplinaire (formations différentes, expériences professionnelles variées) et sa capacité à s'exprimer dans diverses langues, favorisant ainsi une meilleure communication et interaction avec le public.



Multilinguisme

La maîtrise de plusieurs langues au sein de l'équipe est un atout essentiel pour accompagner un public d'origines très diverses.



Renouvellement en 2025

L'année 2025 a connu des changements au sein de l'équipe avec des départs et l'arrivée de nouveaux salariés, assurant la continuité du service.

Les partenaires du PAS

Compte tenu de la **position stratégique du PAS**, qui permet au public de s'y rendre facilement, ce service est devenu au fil des ans une référence pour de nombreuses personnes. Le PAS joue un rôle d'intermédiaire auprès des partenaires.

Le PAS travaille en partenariat avec diverses structures sur plusieurs aspects :



Santé

Partenariats avec des structures de soins et de suivi médical.



Administratif

Accompagnement dans les démarches préfectorales et administratives.



Caritatif

Collaboration avec des associations caritatives pour répondre aux besoins primaires.



Institutionnel

Liens avec les institutions publiques et les services de l'État.



Associatif

Réseau dense d'associations locales et nationales.

Témoignage de Michèle Boehm – Coordinatrice du PAS pendant 19 ans

« Cette année, je ne serai pas en charge du rapport d'activité du Point d'Accueil et de Solidarité, cette charge incombera à mes collègues mais voici ma contribution :

Comment résumer 19 années au PAS... ?

Au cours de ces années, nous avons accueilli tant de personnes en rupture, d'autres ayant traversé des mers pour espérer trouver une vie meilleure, tenté de maintenir sur pied celles et ceux qui n'y croyaient plus, leur transmettre force et courage quand la petite lumière intérieure s'était éteinte.

Je dis *nous* parce que ce travail était le fait d'une équipe, soudée et dont la stabilité a fait sa force.

Cette proximité nous a permis de surmonter les moments difficiles, et l'humour était présent pour gommer les tensions : des fous rires, des moments complices mais aussi de la tendresse, de la chaleur, des bras qui entourent, des mains qui se serrent, des larmes qui coulent.

Il m'est impossible d'intégrer le fait d'avoir passé près de 20 années dans ce local minuscule, d'avoir traversé tant de choses et accompagné tant de personnes...

Je me dis que j'ai eu une chance extraordinaire de vivre tout cela, de partager des histoires de vie qui poussent au respect.

Oui, j'ai donné de mon énergie mais j'ai reçu en retour tellement de bonté, de sourires.

Une inquiétude sincère

Ces derniers mois furent difficiles, les mises à la rue se sont succédées, nous laissant sans solution ou alternative. Un campement en chasse un autre... comment vont se construire ces enfants avec toutes ces épreuves traversées, avec un quotidien porté par le caritatif et des conditions d'hébergement souvent peu adaptées ? Quid de celles et ceux que la France a accueilli sur son sol ou a accepté de protéger et qui sont également à la rue ? Je suis inquiète du racisme décomplexé de certains, de constater que la haine de l'autre est toujours présente, l'étranger étant toujours accusé d'être le responsable de tous les maux.

Une fierté intacte

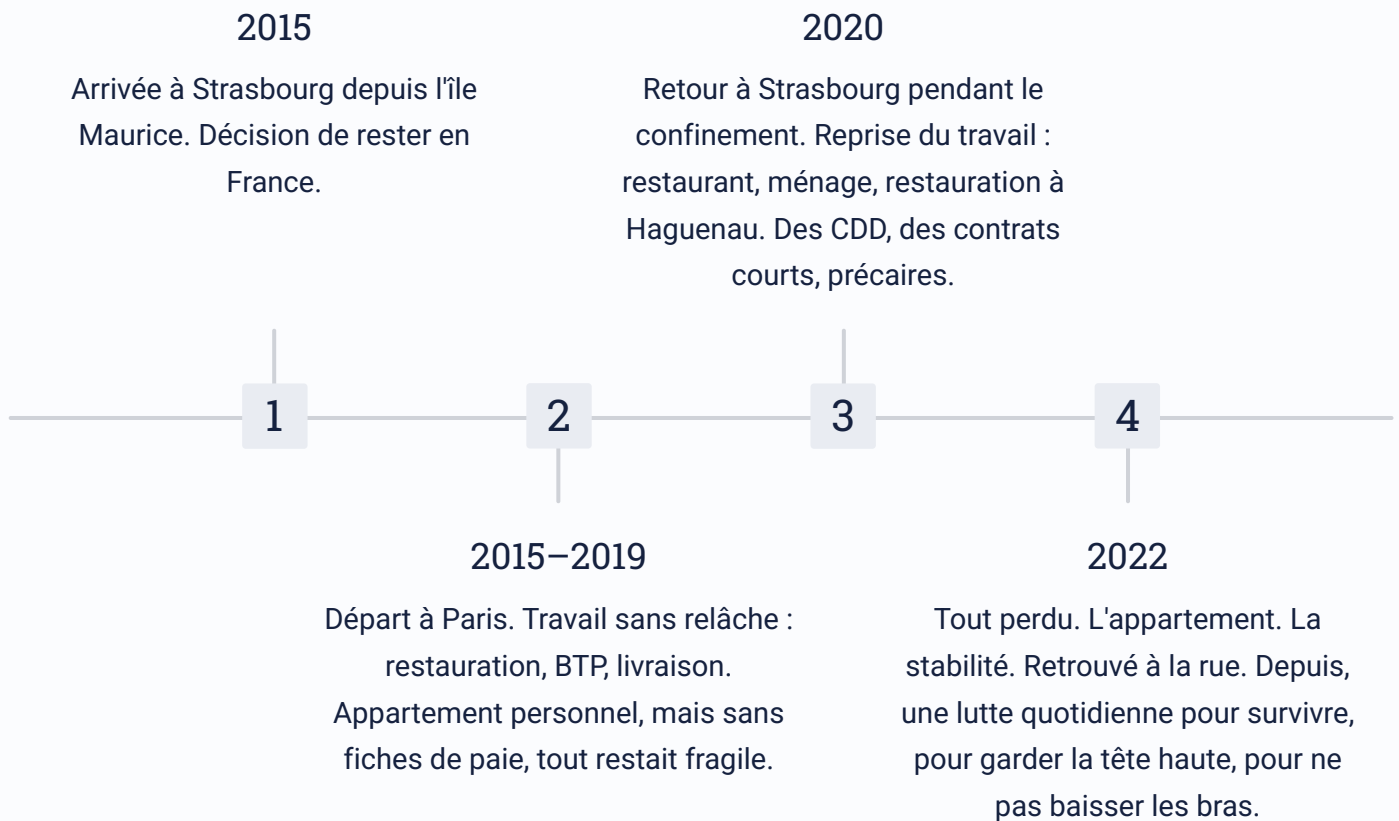
Et pourtant, malgré tout cela, si vous saviez comme j'ai aimé ce boulot même s'il était difficile, avec des petits moyens et dans des conditions souvent instables. J'ai été tellement fière de porter le nom de la SNCF dans cette mission atypique, mais voilà, les temps changent et les priorités aussi....

Une chose est sûre, l'aventure ne s'arrête pas là. Je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe, mes collègues continueront ce travail au sein d'Entraide le Relais. Le PAS nouvelle mouture sera certainement différent mais je leur souhaite de garder vivant l'esprit du PAS, un peu frondeur mais toujours bienveillant.

Que l'on puisse toujours dire "on est là !" »

Témoignage de Baba – Usager du PAS

Arrivé en France en 2015, à Strasbourg, depuis l'île Maurice, je venais simplement pour des vacances, pour voir de la famille. La France m'a plu. J'ai décidé de rester. J'étais sous accord Schengen, avec un séjour de trois mois. Comme beaucoup, j'ai cru que le travail et la volonté suffiraient.



« Je viens au PAS pour m'inscrire sur la liste du 115, pour faire des démarches, rencontrer un avocat, accéder à l'AME. Si je reviens ici, c'est parce que je connais les gens, parce que je m'y sens humainement accueilli. Je connais Madame Michèle depuis longtemps. Ici, l'ambiance est chaleureuse, les gens sont souriants, respectueux. On se parle, on s'écoute.

Tout le monde m'appelle Baba, c'est mon surnom. Même les travailleurs sociaux m'appellent comme ça. **Ce prénom, c'est une preuve que malgré la rue, malgré la précarité je suis quelqu'un qui a un chemin, une histoire.** »

En conclusion – L'esprit du PAS

En conclusion, il est de plus en plus évident que les demandes de notre public gravitent autour de **besoins primaires**, ainsi que de **droits fondamentaux** : le droit d'avoir un toit et de se nourrir. De plus en plus d'usagers sollicitent un appel au 115 pour une mise à l'abri : **35% en 2023, 38% en 2024, 50% en 2025**.

3 099 personnes accueillies

Un service de référence, accessible, humain, au cœur de la ville.

10 415 démarches réalisées

Une équipe engagée, multidisciplinaire, multilingue, au service des plus vulnérables.

Un réseau de partenaires solide

Santé, administratif, caritatif, institutionnel et associatif : le PAS, un intermédiaire indispensable.

Perspectives

Au dernier semestre 2025, un comité de pilotage réunissant les financeurs – la Ville de Strasbourg, la DDETS, la SNCF – ainsi que l'association a permis de confirmer la pérennisation de l'ouverture du PAS pour l'année 2026. Désormais, Entraide le Relais assure l'intégralité du fonctionnement du service, à la suite du départ à la retraite de la dernière agente SNCF affectée au PAS.

Les enjeux demeurent importants : comment garantir la continuité de l'activité du PAS au sein d'un lieu aussi stratégique qu'une gare, dans une ville comme Strasbourg, carrefour de multiples mobilités et point d'arrivée de nombreuses personnes en demande d'asile ?

Les locaux du PAS, mis à disposition par la SNCF, restent particulièrement exigus et limitent les possibilités de développement de l'accueil de jour. Celui-ci est assuré dans un espace d'environ 15 m², accueillant quotidiennement entre 60 et 100 passages de personnes ayant besoin de se poser, de se reposer, de se réchauffer, de partager un café ou encore d'être orientées vers des solutions répondant à leurs besoins de première nécessité.

À partir de 2026, l'équipe mettra également en place des maraudes quotidiennes en gare afin d'aller à la rencontre des personnes en situation d'errance, présentes dans l'enceinte de la gare et aux abords de la verrière. Cette nouvelle mission vise avant tout à créer et renforcer le lien avec ces publics, afin de favoriser l'expression de leurs besoins et, pour certaines personnes, de faciliter une orientation vers l'accueil de jour du PAS.



STRASBOURG

IML 24

Intermédiation locative — 24 rue Saint-Louis

« 9 studios meublés pour amorcer un
parcours résidentiel autonome. »

9

studios créés

9

ménages accueillis



association
"entraide
le relais"

Rapport d'activité Entraide le Relais 2025

Service IML 24 – Bilan des activités, profil du public, indicateurs de résultats et développements de l'année.

Ressources humaines dédiées au service IML 24

Le service mobilise les postes suivants, exprimés en équivalent temps plein (ETP) :

Encadrement 0,02 ETP	Référente IML 0,25 ETP
Administratif / Comptable 0,04 ETP	Temps de travail dédié total 0,31 ETP

 Le service a fonctionné sur **4 mois d'activité en 2025**, avec une montée en charge progressive à partir de septembre.

Entrées, sorties et orientations

Flux 2025

Entrées : 9

Sorties : 0

Orientations SIAO : 100 %

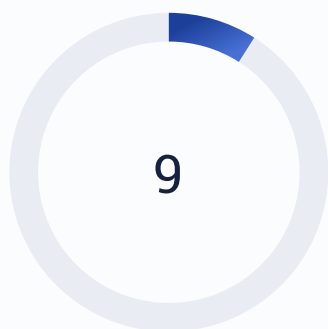
Taux d'occupation 2025 : 100 %

3 refus enregistrés

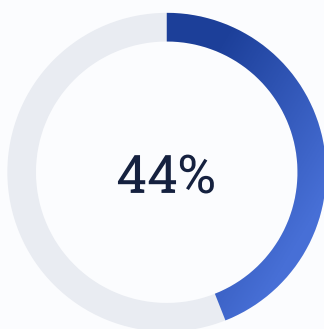
- 1 personne hébergée en CHRS relevant encore de cet accompagnement
- 1 personne au-dessus du plafond PLAI
- 1 personne qui relevait d'un dispositif de mise à l'abri avec nécessité d'évaluation des besoins en accompagnement

Profil du public accueilli

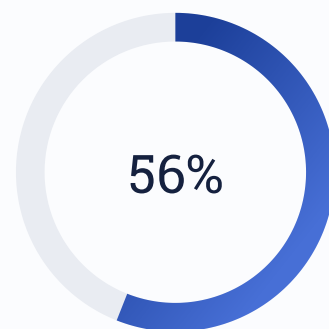
Les données suivantes décrivent les caractéristiques des personnes admises au sein du service IML 24 en 2025.



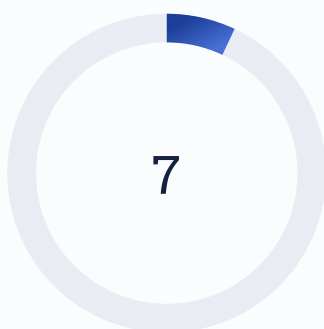
Personnes accueillies
1 femme et 8 hommes (peu de candidatures féminines)



Jeunes de moins de 25 ans



Bénéficiaires de la protection internationale



Sortants de structure d'hébergement
dont 6 issus de CHRS

Situation professionnelle à l'entrée

À l'entrée dans le dispositif, **89 % des personnes sont en emploi**, principalement en emploi de transition :

CDDI en entreprise d'insertion

Contrat à durée déterminée d'insertion au sein de structures de l'économie sociale et solidaire.

Emploi en intérim

Missions temporaires permettant une insertion progressive dans le marché du travail.

Démarches réalisées en début d'accompagnement

La travailleuse sociale a accompagné les sous-locataires dans l'ensemble des démarches suivantes :

- Instruction et actualisation des demandes de logement
- Accompagnement dans les démarches administratives
- 5 demandes d'ACD
- 2 demandes de FSL accès
- Création d'un espace personnel sur la plateforme AL'IN
Pour les personnes en emploi.
- Changements d'adresse auprès des différentes administrations

Création des logements IML : contexte et production

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment en bail emphytéotique, une réflexion a été menée par l'association pour la création de places de logement d'IML.

9 studios ont été produits et livrés courant de l'été 2025.

Les loyers de ces studios meublés relèvent du **PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)**. Les logements sont en attente de conventionnement APL ; en attendant, les sous-locataires sollicitent l'aide au logement. En fonction de la situation des personnes, des demandes de dépôt de garantie et de cautionnement sont effectuées auprès du Fonds de Solidarité Logement.

Objectifs et axes de l'accompagnement

L'accompagnement vise **l'autonomie de la personne dans sa situation de logement** et sera donc axé sur l'accès et le maintien en logement en complément des services de droit commun. L'objectif final étant l'accès à un logement autonome adapté à la situation de la personne concernée.



Gestion budgétaire et démarches administratives

Accompagnement dans la maîtrise du budget et le suivi des obligations administratives.



Gestion du quotidien dans le logement

Connaissance des droits et devoirs des locataires, inclusion dans le voisinage.



Orientation vers les services

Services sociaux, sanitaires, d'insertion professionnelle, prévention des ruptures et sortie vers le logement autonome.

Modalités d'intervention de la travailleuse sociale

La travailleuse sociale déploie un accompagnement individuel adapté à chaque situation.

Présence sur site

La travailleuse sociale est présente sur site **2 jours hebdomadaires**.

Rendez-vous individuels

Elle reçoit les sous-locataires **sur rendez-vous**. La fréquence des rendez-vous est adaptée à chaque situation en fonction des besoins des personnes.

Visites à domicile

Des visites à domicile sont effectuées régulièrement pour assurer un suivi de proximité.

Orientations via le SIAO

Les orientations se font, au-delà de la typologie des logements, **en fonction du degré d'accompagnement et des besoins de la personne**.

Calendrier de démarrage du service en 2025

Le service a connu une montée en charge progressive au cours du second semestre 2025.



Livraison

9 studios livrés et formalités finalisées



Entretiens

Début des entretiens durant l'été



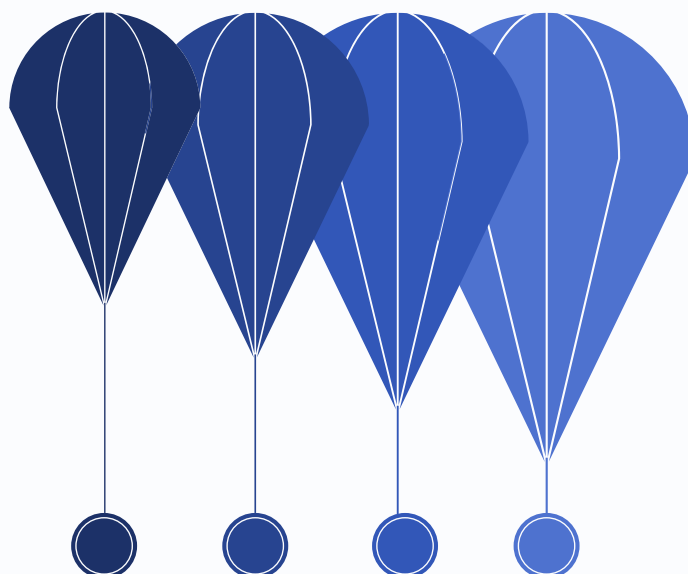
Première entrée

Admission initiale le 1er septembre



Montée en charge

Octobre à décembre : montée progressive



Les entretiens ont démarré courant de l'été. Des aménagements et formalités réglementaires ont été finalisés durant cette période. La première admission a eu lieu le **1er septembre 2025** avec une montée en charge progressive jusqu'en décembre, aboutissant à un **taux d'occupation de 100 %** sur la période d'activité.



STRASBOURG

Prévention Spécialisée

Krutenau & Centre ville

« *Aller vers les jeunes en errance ou en
risque de marginalisation, sur leur propre
terrain. »*

215

contacts à la Krutenau

173

jeunes suivis en
centre-ville



association
"entraide
Le Relais"

Rapport d'activité ENTRAIDE LE RELAIS

Service de prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une compétence de l'Eurométropole de Strasbourg depuis le 1er janvier 2017, inscrite dans le champ de la jeunesse, plus particulièrement de l'aide sociale à l'enfance. La prévention spécialisée est une forme d'action éducative mise en œuvre auprès des jeunes « **marginalisés ou en voie de marginalisation** » dans leur milieu de vie.

L'association intervient sur deux territoires : le **centre-ville de Strasbourg** et la **Krutenau**. L'intervention se distingue à la fois en termes de territoire (un centre-ville et un quartier prioritaire de la ville) et en termes de public (jeunes en errance au centre et jeunes habitants à la Krutenau).

ETP : 0.50 CDS – 4.4 ETP éducateur.trices

Contexte de l'année 2025

Retour au 24 rue Saint Louis

Retour début avril après un an et demi dans des locaux temporaires, 21 rue de Berne. L'équipe centre est à nouveau proche de son territoire mais un éloignement intervient pour l'équipe Krutenau vis-à-vis du quartier Suisse et du collège, tant du point de vue géographique que des possibilités d'accueil des jeunes et parents. Alors que l'année 2024 avait facilité le développement territorial, la perte de locaux de proximité a impacté la dynamique.

Un manque de place et de locaux adaptés à l'accueil du public est souligné. Les travaux réalisés dans le bâtiment avec la création de 9 studios d'intermédiation locative ont entraîné une réduction des espaces de travail alors même que l'équipe a grandi (3 postes en 2023, 6 postes en 2025 avec la psychologue).

Importants mouvements au sein de l'équipe

Constat : 2025 a connu trois départs de salariés affectés à la Krutenau et l'arrivée de nouveaux salariés au sein de l'équipe. Des arrêts de travail ont par ailleurs touché l'équipe.

Conséquences : une perte de lien avec le quartier Krutenau et ses habitants mais également une difficulté à maintenir le développement de l'activité en raison de vacances de postes, le temps de recruter. Un salarié de l'équipe s'est rendu régulièrement disponible pour renforcer l'équipe sur les deux territoires avec pour conséquences une importante fatigue à terme, qui s'est ressentie sur l'ensemble des professionnels de cette petite équipe (cadre et éducateur.ices).

Formation et réseau CEMEA

L'équipe a bénéficié d'une formation dispensée par l'Association de Prévention Spécialisée Nationale sur le **secret professionnel et les écrits**, pour mieux comprendre et appliquer le secret professionnel dans la pratique quotidienne, clarifier les obligations légales, réfléchir aux enjeux éthiques et professionnels spécifiques au travail de rue et à l'accompagnement des publics en rupture.

L'équipe est par ailleurs inscrite dans le réseau CEMEA depuis de nombreuses années. En 2025, la rencontre a eu lieu à **Bruxelles**, rassemblant des équipes françaises et belges. Les CEMEA sont confrontés depuis 2026 à l'arrêt de la subvention de l'État, ce qui inquiète beaucoup notre équipe.

Projet psychologue de rue

Une expérimentation de psychologue de rue a été menée de début septembre à début novembre. **9 entretiens** avec la psychologue ont été réalisés au bureau, sur 17 planifiés sur deux mois. Cette expérimentation doit se poursuivre.

Malgré la brièveté de l'expérience, une bonne accroche est à souligner avec quelques jeunes en rues. Un relais vers des structures de soin n'a pas pu s'organiser, mais les rencontres régulières ont permis d'apporter un réel soutien à certains jeunes. Le besoin de soutien psychologique pour les jeunes est indéniable.

- ❑ Des **comités de suivi** de fin d'année ont été organisés par l'EMS pour les deux territoires, impulsant une démarche de bilan anticipé de l'activité en cours.

Objectif : identifier les enjeux de territoire, faire un bilan des activités et préciser la feuille de route pour l'année à venir.

Territoire Krutenau – Présentation

La Krutenau est un territoire particulier, du fait de ses multiples facettes. On y retrouve beaucoup d'étudiants, des familles de toutes origines et de toutes classes sociales, des appartements privés, certains cossus, collés à du logement social, des rues très gentrifiées au fil du temps (Austerlitz avec toutes ses épiceries fines ou le quai des bateliers), et le quartier Suisse, un peu plus loin.

Le **quartier Suisse** est un tout petit quartier, coincé entre la rue de Lausanne et la rue de Palerme. Il est enclavé entre les vieux bâtiments de la Krutenau, la cité administrative Goujot, la cité Paul Appel et l'Esplanade. Administrativement, tout raccroche ce quartier à la Krutenau : les jeunes du quartier Suisse sont scolarisés au Collège Caroline Aigle, fréquentent le centre socioculturel le CARDEK à la Krutenau. Mais une frontière invisible reste présente, renforçant un sentiment d'isolement.

On observe par ailleurs une grande mixité dans ce tout petit quartier, tant sociale que culturelle. Les appartements sont très grands, ce qui a toujours permis d'accueillir de grandes familles. Les anciens sont restés, de nouvelles familles sont arrivées créant de grands écarts entre les générations. La cohabitation n'est pas toujours aisée en raison des habitudes et des besoins de chacun.

Enjeux vis-à-vis de ce territoire

1 Intervention récente (4 ans)

La création d'une équipe et d'une intervention récente nécessite encore un ancrage territorial à consolider.

2 Désencrage territorial depuis mars 2025

À cause de l'éloignement suite au déménagement et de l'absence de locaux sur le quartier.

3 Baisse de l'activité

En raison de mouvements du personnel sur le territoire, que des renforts ponctuels de l'équipe centre n'ont pas permis de stabiliser suffisamment.

4 Changement de direction au collège

Changement de direction et de conseillère principale d'éducation au collège en septembre 2025, nécessitant la construction d'un nouveau partenariat.

Krutenau – Chiffres clés 2025 & Publics

Contacts

215

Contacts totaux

46%

11–15 ans

64%

Hommes

Accompagnements

16

Accompagnements

56%

18–24 ans

43%

Sans diplôme

Malgré un contexte défavorable (déménagement des locaux et turn-over de l'équipe), le maintien du lien avec les jeunes, notamment les mineurs, est resté une priorité pour l'équipe. Les accompagnements se concentrent sur les jeunes majeurs, souvent en situation d'échec scolaire récent ou remontant à leur adolescence. Les problématiques d'insertion socio-professionnelles dominent largement, ce qui oriente fortement les accompagnements. La très faible part de jeunes filles dans les accompagnements, 6%, interroge la visibilité de ces jeunes dans l'espace public.

Approche auprès de publics diversifiés

Enfants de primaire – CM2

Une présence importante d'enfants est observée, notamment aux abords du Tourniquet et de l'école en dehors des temps scolaires. Ces enfants sont en forte demande d'activité, n'ayant pas accès aux centres sociaux, trop éloignés du quartier.

Collégiens 11–15 ans (46%)

Prise de contact à travers la présence sur le quartier, les liens avec le Collège Caroline Aigle, le Cardek et les actions collectives. Plusieurs jeunes se sont retrouvés sans affectation à l'issue de leur 3ème, nécessitant un travail de mise en lien avec les établissements, les CIO et les parents.

Jeunes adultes 16–25 ans (16%)

On observe une diminution de la présence de cette tranche d'âge sur l'espace public. « Ce n'est pas pour nous » ou « c'est trop tard pour notre génération, concentrez-vous sur les petits » reviennent souvent. Par ailleurs, certains jeunes rapportent qu'ils font l'objet de contrôles policiers quasi quotidiens.

Public en situation de précarité – secteur Auchan

Ce public, majoritairement composé de jeunes adultes dont la majorité est accompagné par l'équipe, présente des problématiques de rue similaires à celles rencontrées sur le centre-ville. L'enjeu repéré se situe autour de la cohabitation avec les habitants du quartier : sentiment de peur évoqué, impression de violence. Des moments de médiations sont alors nécessaires.

Les familles

Les familles, peu rencontrées les années précédentes, ont été davantage mobilisées en 2025, notamment à travers leur participation à des temps de quartier (café parents, fête de quartier et fête de fin d'année, rencontres autour du collège).

Krutenau – Récits de vie & Partenariats

Récit de vie : Michel, de l'orientation subie au projet choisi

Michel est un jeune rencontré lorsqu'il avait 14 ans dans le cadre du travail de rue et au Centre socioculturel du Cardek. Rapidement impliqué dans les actions collectives, il identifie progressivement les éducateurs comme des personnes ressources. Son environnement familial est stable, mais marqué par des fragilités économiques et un manque de repères sur les enjeux scolaires. En difficulté scolaire, Michel est orienté en SEGPA. En classe de 3e, il se retrouve sans affectation à l'issue de ses vœux d'orientation, puis est intégré dans une filière non choisie. Cette situation génère incertitudes, démotivation et besoin d'accompagnement renforcé.

La prévention spécialisée a permis : la valorisation des compétences du jeune, un soutien pour lui permettre d'aller vers les adultes et renouer un lien avec les institutions, un accompagnement dans la démarche, et le lien entre les différents acteurs. **Michel s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de réorientation construite et choisie.** Il a pu effectuer une immersion dans la filière visée d'un autre établissement et bénéficie d'un aménagement de son emploi du temps pour réaliser des stages dans le domaine qui l'intéresse.

Partenariats clés sur le territoire Krutenau



Collège Caroline Aigle

Année 2025 marquée par un contexte de transition.

Progressivement, un travail de reconstruction du partenariat s'est engagé, notamment à travers le lien avec la nouvelle direction et la proposition d'une nouvelle convention, ainsi que le développement d'échanges réguliers avec l'assistante sociale autour de situations complexes.



Association JEEP

Dans une perspective d'insertion socio-professionnelle, un partenariat conventionné est en place avec l'association JEEP, qui propose des chantiers éducatifs à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Sur le quartier de la Krutenau, 5 jeunes ont pu être inscrits sur les chantiers. Ceux-ci permettent d'expérimenter différentes activités professionnelles et de s'inscrire dans une première dynamique d'insertion.



CSC Cardek

Partenaire très identifié dans le travail mené auprès du public adolescent. Le local d'animation place des Orphelins représente un lieu de passage incontournable. Ce partenariat s'ancre encore plus par la construction commune du projet local sur le quartier Suisse, dans une réelle logique de complémentarité des actions.



Quelques exemples d'actions communes avec le CSC Cardek :

- Séjour à la Bresse en février (8 jeunes de 13 à 18 ans)
- Fête de quartier et fête de fin d'année (en lien avec le CSC Ares et VILAJE)
- Futsal du mercredi
- Tournois "Si t'es foot" à Bischwiller

Récit de vie : Alik, de l'éloignement scolaire aux chantiers

Alik, on le connaît depuis quelques temps déjà. Il fait partie des premiers jeunes que l'équipe a rencontré au tout début de notre présence sur le quartier. Il était aussi le plus jeune du groupe. Il a fallu plusieurs mois pour que ma collègue et moi soyons « acceptés » là où les jeunes se retrouvent. Il a fallu plus de temps pour Alik. Tout se jouait sur des regards au début, des bonjours discrets du genre « ne crois pas que je vais te raconter ma vie ». Il nous rassurait en nous disant que tout allait bien dans sa formation, que les notes c'était ok. Plusieurs mois après, les notes n'étaient pas si ok. Il a quand même eu son CAP, mais il a décroché, passant de plus en plus de temps dehors, consommant beaucoup. Il y a plusieurs mois, il a été victime d'une agression grave dans la rue. « Tu sais Guigui, si je m'appelais François Martin, les autres seraient déjà en prison ». Pour la première fois une discussion s'engage avec lui. On lui parle de ses droits, de ce qu'il est possible de faire, qu'on peut l'accompagner dans la démarche d'aller porter plainte. Il ne souhaite pas aller plus loin mais confie son numéro de téléphone pour la première fois. **La démarche d'aller vers a été indispensable pour entrer en contact avec Alik, qui était déjà très éloigné des dispositifs institutionnels classiques.** La proposition de réaliser un chantier éducatif constitue la prochaine étape et représente une opportunité concrète de remobilisation pour le jeune et d'accompagnement à côté du jeune pour l'éducateur.trices.

Krutenau — Ancrage territorial & Perspectives

Un projet local au sein du quartier

Depuis le début de l'intervention en 2021, l'équipe d'ENTRAIDE le Relais a mis en avant la nécessité de disposer d'un local sur le quartier. Un lieu de rencontre concret, de réelle proximité de service, permettant à l'équipe d'être ancrée dans la vie quotidienne du quartier. Au fil des années, les contours du projet se sont précisés, en lien avec nos observations du territoire, mais également en réponse à une demande claire des jeunes et des habitants de disposer d'un espace dédié.

À partir du printemps 2025, l'équipe a entamé la rédaction d'un projet commun avec le **Cardek et la CLCV**. Dès le départ, ce local a été pensé comme un espace ouvert à plusieurs acteurs du territoire, afin de favoriser la complémentarité des actions et de renforcer la proximité des services pour les habitants : espace jeunes, temps à destination des parents et des locataires, actions de loisirs favorisant le lien social, accompagnement dans les démarches, etc. Le seul lieu permettant jusque-là de « voir du monde » (le tabac rue du Mont Blanc) a fermé définitivement au cours de l'année.

❑ **L'ouverture est envisagée pour 2026** et constituerait un tournant dans l'action portée par l'équipe sur ce territoire.

Travail avec les acteurs associatifs et institutionnels

Malgré une année particulière pour l'équipe, la dynamique territoriale impulsée depuis quatre ans continue de se développer, notamment à travers une présence coordonnée des acteurs du quartier, particulièrement visible sur la période estivale. Le travail conjoint avec la Direction de territoire, les centres socioculturels, notre équipe et d'autres partenaires a permis de renforcer l'offre d'animation lors des « anim' d'été » sur plusieurs semaines. La Direction de territoire a facilité l'organisation de plusieurs événements et coordonne les actions entre les différents intervenants du territoire.

Perspectives pour l'année suivante - Krutenau

- | | | |
|---|--|--|
| → L'axe prioritaire reste l'accès à un local qui apportera une ouverture au travail engagé sur le quartier. | → Le projet de service sera actualisé avec les perspectives nouvelles de travail en proximité avec le CSC au sein du même local. | → La dynamique impulsée sur les premières semaines de cette nouvelle année laisse entrevoir une stabilité au sein de l'équipe. Un nouveau binôme est en place. |
|---|--|--|

Territoire Centre-Ville – Présentation & Chiffres clés

L'équipe de prévention spécialisée est implantée sur le territoire du centre-ville depuis ses débuts, en 2000, en réponse au constat d'une présence accrue de jeunes dits « de la rue » ou « en errance ». Le centre-ville de Strasbourg représentait le croisement des jeunes (et moins jeunes) sans solution pérenne d'hébergement, sans projet d'insertion. Le public a évolué, les punks à chien sont devenus les N.E.E.T.(Not in Education, Employment or Training) ; les jeunes en errance sont devenus les incasables, les inqualifiables, les « sans-catégorie-adaptée ».

L'année 2025 vient remettre en question les réponses apportées, puisque le public dit « en errance » est de moins en moins présent sur le territoire du centre-ville. En 2025, l'équipe a identifié **173 personnes** avec lesquelles elle était en contact, alors qu'elle en dénombrait 208 en 2024. Plusieurs hypothèses sont posées : accès à des solutions d'hébergement pérenne, recours à des solutions d'hébergement chez des tiers quelque soient les conditions d'accueil, moindre visibilité, vieillissement du public, ou encore la prédominance du crack rendant les jeunes consommateurs plus fuyants, volatiles et mobiles sur le territoire.

Contacts 2025

173

Contacts totaux

28%

18–25 ans

73%

Hommes

Accompagnements 2025

33

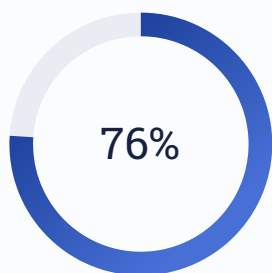
Accompagnement
s

85%

18–25 ans

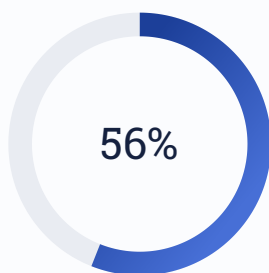
82%

Consomment des
substances



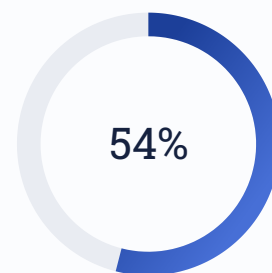
Sans diplôme/formation

Au 31/12/2025



Sans ressources

Au 31/12/2025



Sans solution de
logement

Au 31/12/2025

Centre-Ville — Protection de l'enfance & Sécurisation des parcours

La prévention spécialisée et les autres champs de la Protection de l'Enfance

La prévention spécialisée est une modalité d'intervention de la Protection de l'Enfance. Pourtant, le travail avec les autres champs de la prévention ou le SPE montre régulièrement que cette approche est méconnue, voire incompréhensible pour les acteurs avec lesquels nous sommes en lien.

Pour certains jeunes, les rues du centre-ville représentent une alternative lors de leur fugue, ou de leur désertion du système scolaire. Pour d'autres encore, leur histoire avec l'ASE vient les rattraper, les tétaniser, les hanter, alors qu'eux-mêmes deviennent parents. L'équipe intervient lors de la fin de prise en charge en tant que mineurs. En 2025, **94% des jeunes accompagnés par l'équipe sont sortants d'une prise en charge ASE**, contre 86% en 2024. Il n'est que peu de situations où la Protection de l'Enfance n'est pas au cœur des petites et grandes blessures de ces jeunes, puisqu'elle révèle la rupture la plus profonde, celle d'avec les parents qui n'ont pas pu, pas su, pas voulu faire grandir. Sur les 12 jeunes femmes accompagnées en 2025 par l'équipe (36% des jeunes), 2 d'entre elles sont devenues mères, et 1 est en attente de le devenir. Chacune a mené une bataille pour justifier son droit à la parentalité, chacune a tenté de s'affranchir de la lourde étiquette déjà posée sur leur grossesse. La Protection de l'Enfance ne représente pas alors un levier pour rendre possible cette parentalité mais bien le symbole de la rupture. Elles envisagent difficilement de solliciter le soutien de cette institution et appréhendent plutôt les décisions et les réponses apportées aux difficultés qu'elles rencontrent.

Développer un lien de proximité et sécuriser les parcours de vie

33 accompagnements individuels pour raccrocher là où tout a décroché, pour tenter de regagner un peu de confiance en l'autre, en soi, et peut-être même en l'Institution. L'équipe fait le constat qu'il y a une phase d'accompagnement très intense avec les jeunes qui se sont sentis rejetés par les lieux ou personnes qu'ils ont sollicité. Cet accompagnement « renforcé » peut durer plus ou moins longtemps et prendre des formes très différentes selon les situations. 2/3 du public est accompagné depuis plus d'un an par l'équipe, souvent pour pallier au manque de relais opérant.

Il nous a semblé important de rappeler l'écho permanent des ruptures chez ces jeunes : rupture scolaire pour les trois quarts des jeunes accompagnés, plus de 20 jeunes sur 33 accompagnés sont en rupture avec leur entourage familial. Puis un enchaînement de ruptures institutionnelles (placement en protection de l'enfance, échec scolaire, échec d'hébergement, incarcération, ...). Il ne reste plus grand-chose sur quoi s'appuyer.

Pour les moins de 25 ans, la problématique d'accès à des ressources financières vient s'ajouter à la longue liste des ruptures. Plus d'un jeune sur deux est sans aucune ressource, trop éloigné de l'emploi et des missions locales avec le cadre du CEJ. Un peu moins de la moitié des jeunes (14 des 33) ont fait des demandes de **FAJ** sur l'année écoulée (**59 demandes** au total). Reste la manche pour subvenir à ses besoins. Ou d'autres choses, plus sombres, qu'on ne raconte pas toujours mais qui laisse des marques dans la vie de ces jeunes. L'équipe tente d'adapter à chaque jeune des réponses au plus proche de son besoin. Mais nous observons que ces réponses deviennent de plus en plus compliquées à trouver : manque de dispositif ou trop souvent des dispositifs d'accompagnement et d'hébergement devenu trop contraignants, passant de lieux d'accueil inconditionnel à fortement conditionnés.

Récit de vie : Sophia, la course à l'urgence

Sophia, 18 ans, est sortante d'ASE. Elle nous appelle lorsqu'elle se retrouve sans solution. Contact est établi avec la veille sociale : le 115 et l'équipe de maraude. Sophia finit par avoir une place à l'hôtel du Château d'Eau, hébergement d'urgence avec lequel l'équipe travaille régulièrement pour la mise à l'abri des jeunes. Elle y restera 5 mois jusqu'à ce qu'une fin de prise en charge soit prononcée à la suite d'une bagarre. Devant la juge, l'équipe insiste sur la nécessité de sécuriser son parcours d'hébergement et de mise à l'abri. Elle sortira avec un « Module Placement » et un suivi PJJ jusqu'à ses 21 ans.

Un an après, force est de constater que Sophia attend toujours le placement dans une structure PJJ. De notre côté, l'équipe a travaillé avec acharnement pour qu'elle ne passe aucune nuit dehors. Plusieurs solutions ont été trouvées, à chaque fois sur le fil : Femme de Parole, CHU Antenne, place Hôtelière pour Femme Victime de Violence... **Peu à peu, l'éducatrice de PJJ a fini par prendre le relais, aujourd'hui Sophia est posée sur une place longue durée.**

Récit de vie : Théo, rencontre avec la psychologue de rue

Théo est tous les jours sur la même placette. La vingtaine, à la rue, quelquefois hébergé par un plus vieux mais souvent dehors. Lui c'est l'alcool qui lui permet de tenir depuis sa séparation avec son ex-copine. Il ne demande rien, ne veut rien mais accepte de nous parler. Il s'est fait une promesse au moment de la séparation : se détruire, aller au fond. La rencontre avec la psychologue de rue se fait lors d'un temps de travail de rue. Au fil des jours, le lien se tisse. Théo passe beaucoup de temps à lui parler. Il finit même par l'attendre. « **J'en ai besoin, ça me fait du bien de lui parler, elle n'est pas comme les autres** ». Aucun des jeunes rencontrés par la psychologue n'a pu se tourner vers une consultation en CJC ou PAEJ ou vers un CMP. Ce constat met en évidence la nécessité d'accompagner le cheminement des jeunes dans leur temporalité vers des lieux qui puissent les accueillir.

Centre-Ville – Maillage partenarial & Actions collectives

Le maillage partenarial et la nécessité de veille sociale

Pour l'équipe du Centre-Ville, la proximité du territoire s'inscrit principalement dans l'engagement du travail partenarial. Car l'ancrage auprès des jeunes et moins jeunes est maintenu par le travail de rue régulier. La particularité de ce territoire d'intervention nous y oblige également, puisque notre équipe ne s'inscrit pas dans une dynamique de quartier comme lieu de vie, mais comme lieu d'habitudes. C'est-à-dire que nous ne croisons pas les familles ou l'entourage du jeune : nous le voyons lorsqu'il s'éloigne de son environnement, voire lorsqu'il s'en affranchit.

En 2025, le réseau de partenaires qui s'était mis en place en 2023 autour de la problématique de l'errance s'est essouffé. Lors de ces rencontres mensuelles, il s'agissait d'élaborer autour des observations partagées dans le cadre du travail de rue ou de maraude (selon les équipes). Ainsi, l'EMR (Équipe Mobile de Rue de la ville de Strasbourg), A.L.T. (Association de Lutte contre la Toxicomanie), Ithaque, Vila'Je ou encore l'Ilôt ou l'EMPP se retrouvaient autour de problématiques communes. De cette manière, le travail de rue en binôme avec un professionnel d'une autre structure s'est densifié et les réponses apportées aux difficultés que le public rencontre se sont affinées. Bien que les rencontres mensuelles n'aient plus lieu, la pratique partenariale reste imprégnée de ces partages de réflexions.

- ❑ En 2025, l'équipe relève que pour **38% des jeunes accompagnés, aucun relais n'a pu être travaillé**. Il est impératif que les dispositifs existants ne reproduisent pas, pour les jeunes accompagnés par l'équipe, le schéma d'exclusion qu'ils ont parfois connu à plusieurs reprises dans leur vie.

Des actions collectives plus succinctes en 2025

Il a été très compliqué de mener des actions collectives pour l'équipe Centre sur l'année 2025 et ce pour deux raisons : des mouvements et absences de personnel ont entraîné une priorisation dans les actions ; et la spécificité du public, majoritairement consommateur avec une prédominance du crack, est un public plus fuyant, dans des logiques de consommation à très court terme. Les jeunes sont plus isolés, en dehors de logiques de groupes sur lesquels l'équipe s'appuie d'ordinaire pour organiser des actions collectives.

Pour autant, l'un ou l'autre repas collectif, temps qui rassemblent, ont pu être organisés. L'équipe est restée sur des temps de repas au bureau, proche des jeunes. **Un temps hors du temps où pendant une heure ou deux les galères de la rue restent à distance**. On se rappelle des souvenirs, on retrouve du plaisir à manger un vrai repas à plusieurs.

Fiche action : séjour à la ferme

En bref

Objectif : sortir et respirer, mais aussi donner un peu de soi en participant aux tâches agricoles en contrepartie d'un accueil totalement gratuit.

Public visé : 3 jeunes du centre-ville, âge : 20–24 ans

Partenaires : les hôtes de la ferme, un couple de maraîchers avec un parcours dans les métiers du social.

Déroulement

Partant de la demande des jeunes de pratique sportive, les éducateurs ont proposé un séjour de 3 jours en dehors de Strasbourg dans une ferme où les travaux agricoles pouvaient venir en lieu et place du sport attendu. Le séjour a allié randonnée, baignade, travaux agricoles, contact/soin aux animaux mais aussi repas partagé avec les hôtes et nuit sous tente.

Points marquants : Les jeunes ont été particulièrement touchés par l'accueil authentique de la part des maraîchers et la simplicité qui en a découlé. Encore aujourd'hui, des souvenirs ressortent de ces 3 jours en dehors de Strasbourg. Le retour à Strasbourg a représenté un temps particulier pour les éducateurs et pour les jeunes, certains en situation d'isolement. Il a fallu un temps de transition puisque ces jeunes étaient en situation de devoir retourner dans la rue et non au sein d'une famille ou d'une institution.

Perspectives pour l'année suivante – Centre-Ville



Stabiliser l'équipe centre

Suite au passage d'un des éducateurs sur le territoire Krutenau, stabiliser l'équipe centre est une priorité pour assurer la continuité des accompagnements.



Redéfinir le projet de service

Redéfinir un projet de service pour le centre-ville en prenant en compte les observations sur les mobilités du public, la modification de l'usage de l'espace public et le questionnement des frontières territoriales. L'équipe s'interroge sur l'orientation à donner au projet : vision territoriale « Centre-Ville » ou travail avec un prisme vers le public « Jeune en Errance » ? Ces questionnements étant susceptibles de changer le quotidien de travail et toute une dynamique territoriale et partenariale.



Poursuivre l'expérimentation psychologue de rue

Poursuivre l'expérimentation psychologue de rue ou du moins la réflexion autour de ce projet, sous une autre forme ? Avec un partenaire du soin ? Le besoin de soutien psychologique pour les jeunes est indéniable et cette expérimentation doit trouver une forme pérenne.



Relancer la veille sociale

Relancer auprès de l'EMS la nécessité déjà exprimée de disposer d'une veille sociale qui rassemble tous les acteurs concernés autour de la jeunesse et y participer activement.

Relancer les rencontres du réseau de partenaires intervenant en TR au centre ville

La mission de veille sociale de la prévention spécialisée joue un rôle primordial, car il ne s'agit pas simplement d'observer que le public le plus marginalisé sera la première victime du schéma d'exclusion à l'œuvre. La connaissance fine des dispositifs et de leurs interstices permet aussi de prévenir la répétition des erreurs déjà commises, ou de contribuer à l'élaboration des réponses adaptées.

Il est indispensable que ces jeunes trouvent des lieux d'accueil souples où le maintien du lien, une fois qu'il a pu être instauré, peut se réaliser.



STRASBOURG

Lieux de Vie Informels

Intervention sur les campements

« Aller à la rencontre des personnes vivant
en campement pour créer un lien de
confiance. »

5

campements suivis

118

ménages
accompagnés



association
"entraide
le relais"

Rapport d'Activité 2025 – Dispositif - Lieu de Vie Informel

Le dispositif LVI intervient sur saisine de l'équipe EPV de la Ville, dès lors qu'un campement prend une certaine ampleur et est constitué d'une vingtaine de tentes et/ou d'une vingtaine d'habitants.

Missions du dispositif LVI

L'équipe a pour missions :

1

Aller vers

Aller vers les personnes présentes sur les lieux de vie identifiés et établir un contact, une relation de confiance. L'équipe se rend une fois par semaine sur chaque campement, deux fois lorsque cela est nécessaire.

2

Recenser et diagnostiquer

Réaliser un recensement des ménages installés sur les lieux de vie informels et proposer un diagnostic social afin de réorienter les personnes vers leurs référents ou proposer un accompagnement social aux ménages sans référents.

3

Informier et orienter

Assurer information et orientation vers les services sociaux, médicaux ou caritatifs assurant les besoins de 1ère nécessité.

L'équipe participe aux réunions partenariales de veille sur les campements portées par la Ville de Strasbourg. Une réunion bimensuelle est également toujours en cours avec l'EPV. Ces temps permettent de partager les transmissions nécessaires au déploiement des interventions de l'équipe sur le terrain.

- ❏ L'équipe est intervenue sur **cinq campements**. Chaque campement montre ses particularités, tant au niveau des personnes présentes installées (familles, personnes isolées, ménages statutaires, déboutés de la demande d'asile) que de la configuration même du site (campement étalé, avec des regroupements selon les situations – isolés, familles etc, problématiques de santé très diverses, dominante de difficulté psychiques, addictologiques etc).

Les sorties hebdomadaires sur les campements permettent aussi d'alerter l'EPV sur l'état des sites, l'ambiance générale, les inquiétudes concernant la sécurité etc.

Campement 1 – Parc IMBS

Interventions du service LVI du **22/08/2024 au 11/02/2025**

Au 31/12/2024

41 ménages – 85 personnes

- Hommes : 57
- Femmes : 28
- Enfants de -18 ans : 29
- Dont enfants de -3 ans : 3
- Statutaires : 13
- Non statutaires : 56
- Demandeurs d'asile : 16

Au démantèlement – 11/02/2025

80 ménages – 236 personnes

- Hommes : 139
- Femmes : 97
- Enfants de -18 ans : 99
- Dont enfants de -3 ans : 10
- Statutaires : 150
- Non statutaires : 71
- Demandeurs d'asile : 19

 **Fait notable** : une explosion du nombre de personnes entre l'annonce du démantèlement et le démantèlement effectif du site. L'équipe a dû adapter ses interventions hebdomadaires du fait de cet accroissement rapide de personnes présentes.

Campements 2 & 3 – Parc du Glacis & Parc du Heyritz

Parc du Glacis

Interventions du **02/04/2025 au 31/12/2025** – intervention toujours en cours en 2026.

57 ménages 67 personnes	Âge moyen 29 ans
-----------------------------------	----------------------------

- Femmes : 7 – Hommes : 60
- Statutaires : 24 – Non statutaires : 18 – DA : 25
- 1 enfant de 3 ans (famille restée très peu de temps)

Installation sur la longueur du parc, également en hauteur mais l'équipe n'intervient pas sur ce périmètre.

Constat d'un public en très grande précarité, présentant des problématiques de santé notamment psychique.

Les personnes sont soit de longue date sur ce campement ou en errance soit de passage. Elles fréquentent l'espace Bayart, sont très peu dans la demande, ont épuisé les recours possibles pour obtenir un titre de séjour.

Les passages hebdomadaires sur le campement permettent de maintenir un lien avec les personnes, de s'assurer que les besoins fondamentaux restent couverts (orientation alimentaire par exemple).

Parc du Heyritz

Interventions du **26/03/2025 au 12/08/2025**

120 ménages 316 personnes	113 enfants dont 11 de -3 ans
-------------------------------------	---

- Hommes : 184 – Femmes : 131
- Statutaires : 200 – Non statutaires : 73 – DA : 43

Une cinquantaine de personnes présentait une pathologie de santé plutôt lourde voire très lourde. La vie en campement étant complètement inadaptée.

Quatre personnes étaient en fauteuil roulant.

Des arrivées constantes et régulières, jusqu'à 15 évaluations par semaine.

Un travail conséquent d'orientation a aussi été mené pour que les personnes puissent bénéficier d'un accompagnement après le démantèlement.

Campements 4 & 5 – Église Rouge & Parc Krimmeri (Meinau)

Parc de l'Église Rouge

Interventions du **01/10/2025 au 31/12/2025** – intervention toujours en cours en 2026.

- Ménages : 31 – Personnes : 62
- Hommes : 37 – Femmes : 25
- Statutaires : 8 – Non statutaires : 34 – DA : 20
- Enfants de -3 ans : 2 – Enfants de -18 ans : 15

2 mois d'intervention en 2025, un campement qui a rapidement grandi avec un fort pourcentage d'enfants.

À noter que les familles de ce campement, durant l'hiver, ont vu une forte mobilisation autour de leur situation. Elles se sont vu proposer des solutions temporaires d'hébergement (écoles, Ville).

Parc Krimmeri – Meinau

Interventions du **16/10/2025 au 31/12/2025** – intervention toujours en cours en 2026.

- 96 ménages – 240 personnes
- Hommes : 144 – Femmes : 96
- Enfants de -18 ans : 85 – dont -3 ans : 14
- Statutaires : 146 – Non statutaires : 36 – DA : 58

Campement Meinau n°5. Ce site se repeuple continuellement depuis la création du service, malgré les démantèlements.

Des personnes déboutées, familles ou isolés, ou des ménages statutaires originaires d'Afghanistan majoritairement sont installées sur ce campement – et ce depuis le début des interventions sur ce site.

Chiffres clés 2025 – Vue d'ensemble

5

Campements

Sites d'intervention en 2025

347

Évaluations

Réalisées sur tous les campements confondus

841

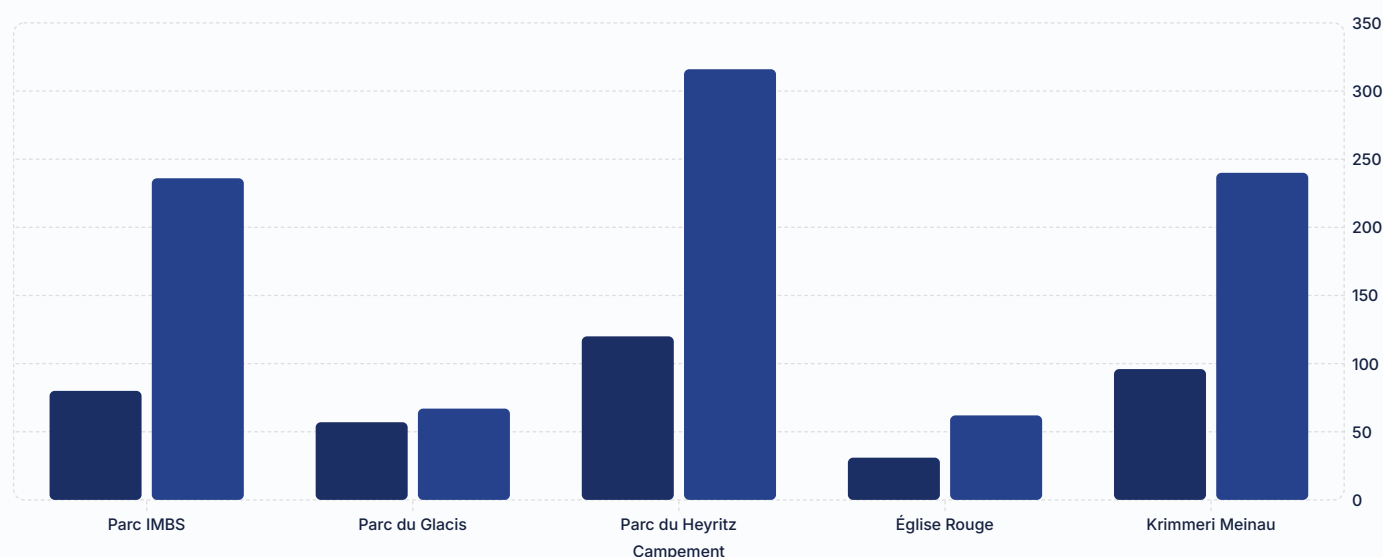
Personnes

Rencontrées lors des évaluations

118

Ménages

Ayant bénéficié d'un accompagnement social



L'importance du lien

En 2025, **118 ménages** ont bénéficié d'un accompagnement social par les travailleurs sociaux du service LVI, tous campements confondus. En 2025, l'équipe LVI a fait **347 évaluations** sur tous les campements confondus, ce qui représente **841 personnes rencontrées**.

→ Diagnostic initial

Dans un premier temps, un diagnostic de chaque ménage est réalisé (composition, statut administratif, vulnérabilités...).

→ Présence hebdomadaire

La présence hebdomadaire permet d'être identifié auprès des habitants, d'instaurer une relation, de favoriser l'expression des besoins. L'aller-vers permet de lever les barrières d'accès aux droits. En effet, les habitants des campements rencontrent souvent des barrières administratives, linguistiques ou encore un manque d'information. Les interventions permettent de s'assurer que les personnes connaissent leurs droits et les dispositifs existants.

→ Remontée d'informations

Par le lien créé, l'équipe peut faire remonter l'état général du lieu de vie, les difficultés rencontrées, les problèmes de santé individuels... La veille alimente le travail partenarial avec la ville de Strasbourg et permet de faire remonter des informations importantes (besoin d'un point d'eau supplémentaire, d'un WC PMR etc).

→ Observation des conditions de vie

Pour l'équipe, les interventions sur place permettent d'observer également les conditions de vie, les dynamiques de vie (familiale, communautaire), les besoins prioritaires (santé, hygiène, scolarisation...).

Zoom Partenaire – Équipe Mobile Santé de l'Escale St Vincent

Le service LVI travaille en partenariat avec l'équipe mobile santé de l'Escale St Vincent. Dans ce cadre, un infirmier accompagne l'équipe LVI chaque semaine sur les campements afin d'apporter un regard médical auprès des occupants des sites. Il peut aussi orienter vers les professionnels adaptés, informer l'équipe LVI sur les priorités et vigilances à avoir. Il permet aussi de rassurer les personnes rencontrées.

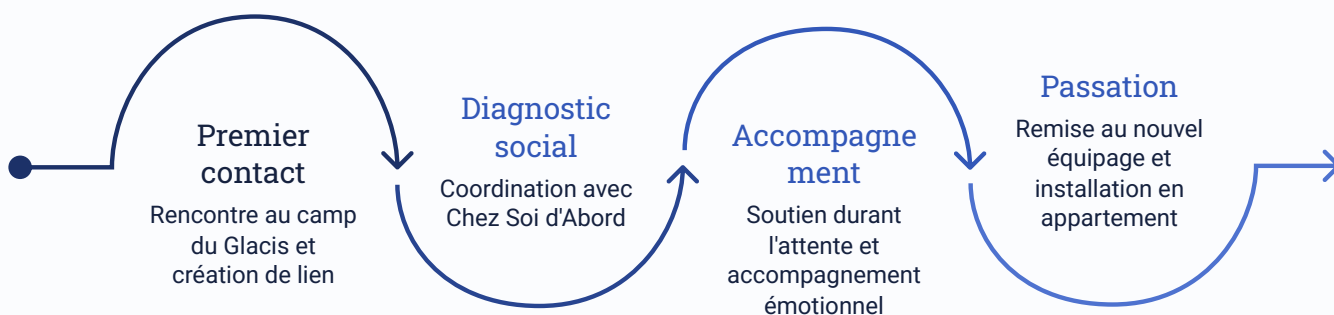
Le professionnel a été questionné sur l'impact positif que l'équipe mobile de l'Escale apporte au service LVI :

« La plupart du temps, ce sont mes collègues qui sont là sur le terrain et c'est grâce à eux que je peux repérer facilement des personnes. Donc il y a un vrai échange qui se fait et le mieux c'est l'accompagnement au niveau médical, moi, c'est mon but en tant qu'infirmier. Sans les équipes [LVI], je n'arriverai pas à faire ce travail-là. Donc c'est vraiment un travail à faire ensemble. C'est un peu de la prévention aussi, beaucoup en fait, avant que ça s'aggrave et que ça soit vraiment les urgences. On peut déjà faire quelque chose et une bonne orientation médicale. »

PROFESSIONNEL DE L'ÉQUIPE MOBILE ST VINCENT (EXTRAIT D'ENTRETIEN)

Zoom sur un accompagnement – Monsieur A.

Nous avons rencontré Monsieur A. lors d'une intervention commune avec la ville sur le campement du Glacis. Monsieur est réfugié. Monsieur n'avait pas de travailleur social, nous lui avons proposé un accompagnement. M. vivait en France depuis plusieurs années maintenant. Il n'avait jamais vécu en appartement en France, vivant principalement à la rue avec quelques périodes d'hébergements chez des amis ou de la famille.



Dans un premier temps, l'équipe l'a rencontré plusieurs fois sur le campement afin d'établir un lien avec lui et comprendre sa situation. Monsieur était précédemment accompagné par d'autres associations comme l'Etage et Strasbourg Action Solidarité. Un dossier pour Chez Soi d'Abord était en cours, mais les temps d'attentes étaient peu clairs, et Monsieur avait du mal à en voir le bout.

Il était suivi par un CMP pour des troubles psychiques et était conscient de sa situation et son impact sur sa vie au quotidien. Il souhaitait rentrer dans un logement afin de pouvoir se sentir en sécurité, mieux aborder ses problématiques et essayer de réduire ses consommations.

Le travail d'accompagnement s'est centré sur un accompagnement de la frustration de l'attente autour du dossier de Chez Soi d'Abord et un soutien dans sa situation. Monsieur n'a pas été joignable à plusieurs reprises avant de revenir vers le service pour demander de l'aide, tant sur le plan émotionnel qu'administratif.

Lorsque son dossier a été accepté, le passage de relais a été un moment important. Il a verbalisé qu'il avait confiance dans le service LVI et a souhaité que nous soyons présents lors des premiers entretiens. Cela a facilité la création du lien de confiance avec les nouveaux intervenants et a permis d'aider Monsieur à envisager son accompagnement futur de manière plus sereine.

- Grâce au suivi de Chez Soi d'Abord, **Monsieur a pu rentrer dans un appartement** et apprécie son nouveau lieu de vie. Il exprime une reconnaissance auprès du service.

Conclusion – Un service ancré dans le lien humain

5 campements

Parc IMBS, Glacis, Heyritz, Église Rouge, Krimmeri Meinau

841 personnes

Rencontrées lors de 347 évaluations

118 ménages

Accompagnés socialement par les travailleurs sociaux LVI

Partenariat renforcé

Avec l'équipe mobile santé de l'Escale St Vincent et la Ville de Strasbourg

En 2025, le service LVI a démontré sa capacité à intervenir sur des campements aux profils très variés, à adapter ses pratiques face à des situations évolutives et à maintenir une présence régulière et bienveillante auprès des personnes les plus vulnérables.

L'équipe LVI assure une veille hebdomadaire et va à la rencontre des occupants de ces campements. La présence hebdomadaire permet d'être identifié auprès des habitants, d'instaurer une relation, de favoriser l'expression des besoins. L'aller-vers permet de lever les barrières d'accès aux droits et de s'assurer que les personnes connaissent leurs droits et les dispositifs existants.

Et perspectives

Le dispositif se poursuivra en 2026, avec 3 etp et non plus 4 etp. Il s'agira de poursuivre les discussions pour l'après 2026.

Le partenariat étroit avec le service EPV de la Ville de Strasbourg a vocation à se poursuivre. Cette collaboration s'inscrit dans une vision partagée : assurer une présence régulière auprès des personnes vivant à la rue ou en situation de campement, tout en veillant à ce qu'elles puissent accéder à un accompagnement adapté à leurs besoins et à leurs parcours.



STRASBOURG

Ateliers Passerelle

Remobilisation vers l'emploi

« Se remettre en mouvement, sortir de l'isolement
et se rapprocher de l'emploi. »

74

personnes
accompagnées

78 %

bénéficiaires du RSA



association
"entraide
le relais"

Rapport d'Activité – Ateliers « Passerelle »

6 rue des imprimeurs – 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 10 34 45 – Mail : ateliers@entraide-relais.fr

Le dispositif des ateliers Passerelle tente d'accompagner des personnes isolées, en situation d'exclusion sociale et éloignées de l'emploi. Une majorité des personnes accueillies sont bénéficiaires du RSA mais nous accueillons également des personnes bénéficiant d'autres allocations ou sans ressource.

Notre objectif est de permettre aux participants de se mettre en action et de s'engager dans un projet concret. Par le biais du dispositif, les personnes ont l'occasion de retrouver un rythme, de sortir de leur isolement. La participation aux ateliers vise la revalorisation des personnes, la mise en avant de leurs compétences, leur permettre de se confronter aux autres et de travailler sur des freins identifiés afin qu'elles se rapprochent de l'emploi quand c'est possible.

L'action se réalise en conformité avec le cahier des charges de l'Atelier Passerelle validé par la Collectivité Européenne d'Alsace début 2014 et s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE 2023-2025.

Les chiffres les plus importants

74

Personnes
accompagnées

dont 36 nouveaux
participants en 2025

58

Entretiens
d'inscription

réalisés au cours de l'année

78%

Bénéficiaires du RSA

soit 58 personnes sur
l'effectif total

68%

Problèmes de santé

addiction, psychique,
psychiatrique ou physique

📄 10 personnes sont sans ressources — 6 personnes sont bénéficiaires de l'AAH.

Profil des personnes présentes dans l'action

Répartition par genre

Hommes

45 participants

Femmes

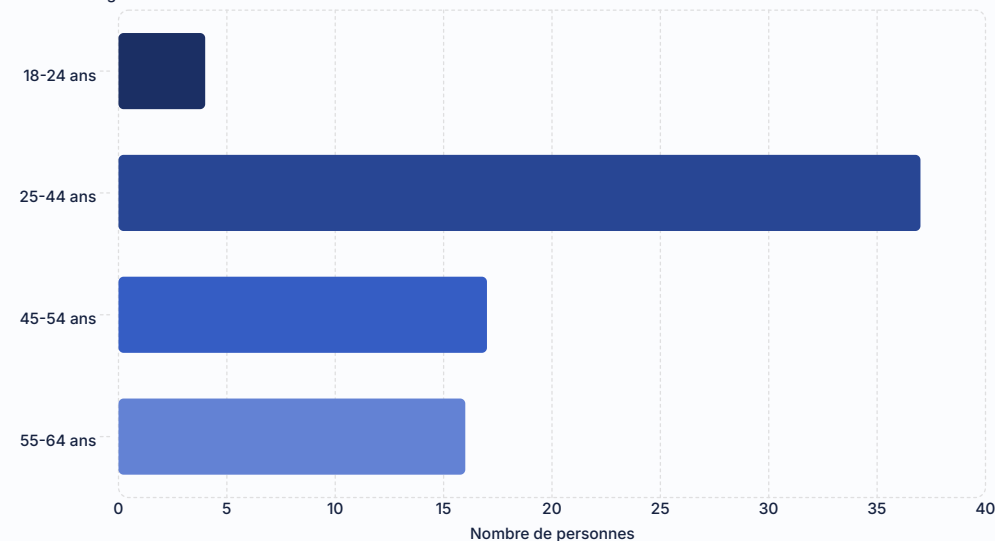
29 participantes

Niveau scolaire

- **59%** ont un niveau collège ou pas/peu de scolarité
- **17%** ont un niveau CAP
- **13%** ont un niveau BAC
- **11%** ont fait des études supérieures

Tranche d'âge

Tranche d'âge



Les activités menées en 2025

326

Ateliers animés

soit 914 heures, une moyenne de 27 ateliers/mois

1604

Participations

soit une moyenne de 5 personnes présentes par atelier

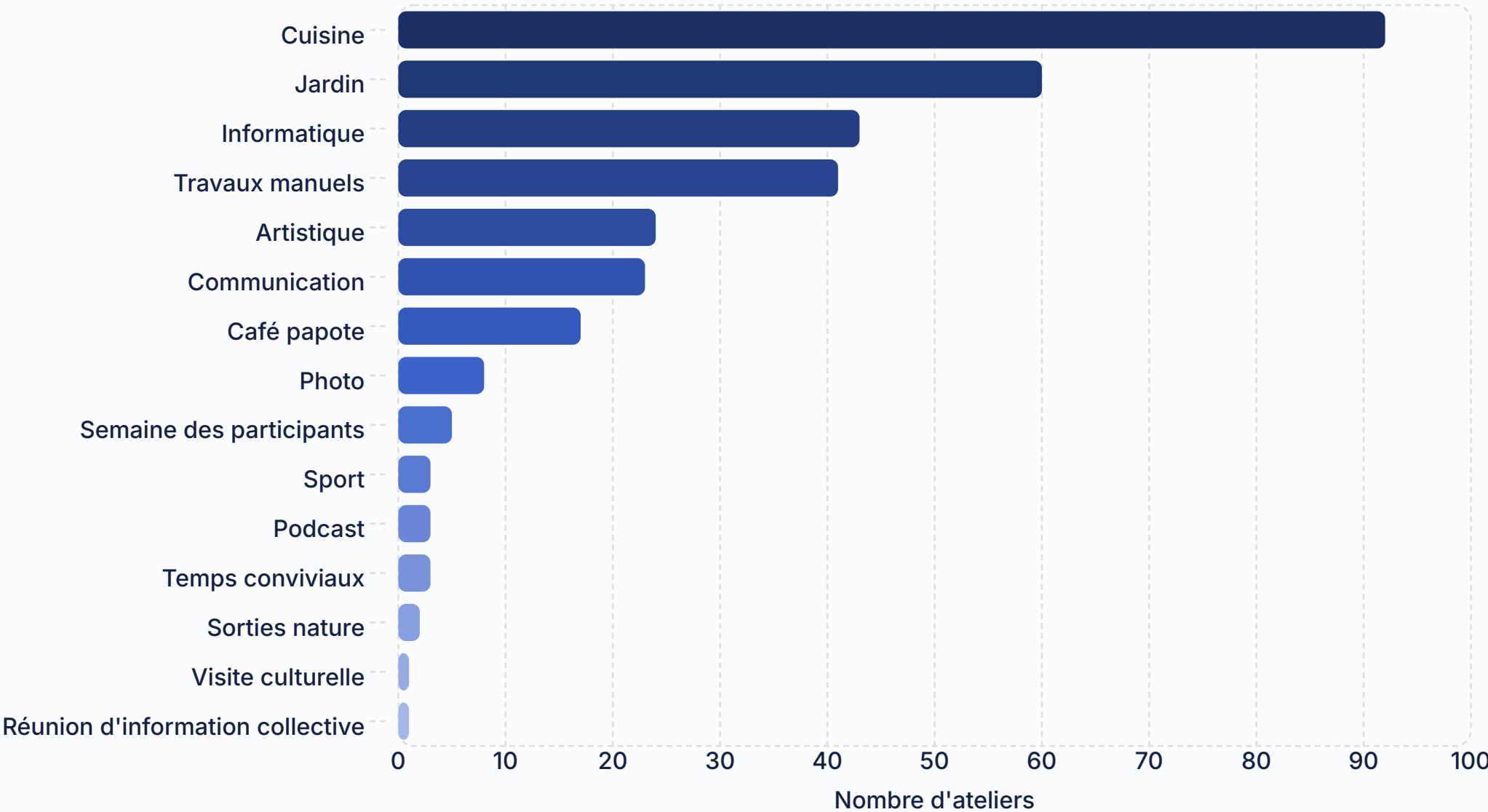
15

Thématiques différentes

animées par l'équipe permanente et des intervenants extérieurs

La pluralité des intervenants (équipe permanente et intervenants extérieurs) venant de différents champs professionnels est appréciée.

Thématique



Les sorties et évolutions des participants

Motifs de sortie du dispositif

14 démissions
pour raison de santé

6 fins
d'accompagnement
plus de 2 ans dans le
dispositif

3 démissions
pour déménagement

3 réorientations
vers le service social

2 démissions
pour non-adhésion

2 réorientations
vers France Travail

2 réorientations
vers des partenaires
d'insertion socio-
professionnelle

2 personnes
ont obtenu l'AAH

1 démission
pour raison de garde
d'enfant

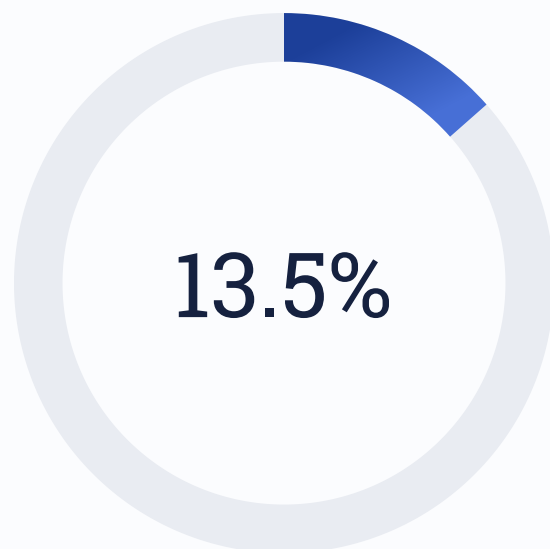
Types de contrats et formations obtenus

- 1 accès à une **formation qualifiante** (agent d'entretien)
- 3 **CDDI** (premières heures aux JMV, agent d'entretien urbain et agent d'entretien à la Régie des Ecrivains)
- 2 **CDI** (agent de collecte et BTP)
- 1 **CDD** (agent de service dans un cinéma)
- 1 **stage** réalisé dans l'entretien des locaux
- 1 **CDD** aide Mécanicien

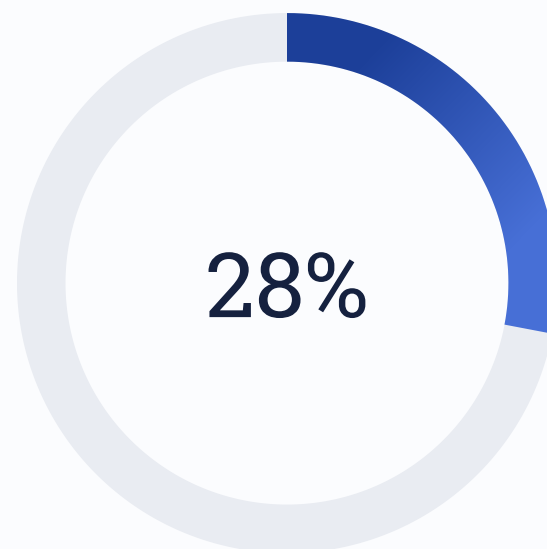
📄 Les démissions sont souvent liées à une impossibilité des personnes à s'inscrire dans la régularité du fait de leur état de santé.

Particularités du public accueilli et suites de parcours

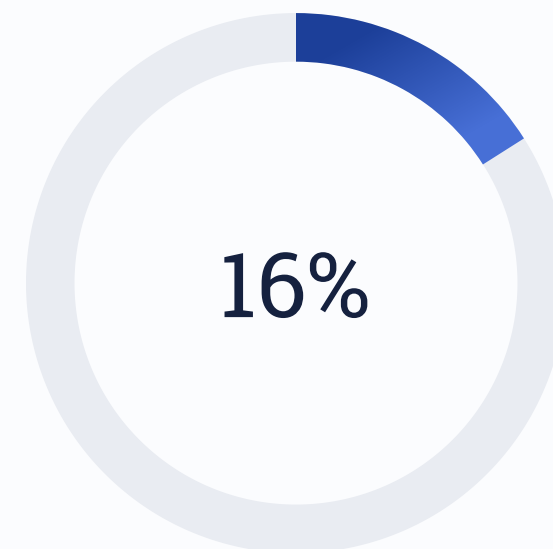
L'état de santé du public



Problèmes d'addiction



Problèmes psychologiques ou
psychiatriques



Problèmes de santé physique
entravant leur insertion professionnelle

Le public inscrit aux ateliers passerelle est un public souvent éloigné de l'emploi qui présente des difficultés multiples. La sortie de l'isolement, la reprise de soin et de traitement, l'accompagnement vers un diagnostic sont autant de points sur lesquels nous essayons de travailler avec les personnes.

Le dispositif d'insertion « Premières Heures » est un dispositif des plus adaptés pour notre public qui retrouve dans ce type de contrat l'occasion de reprendre confiance en soi progressivement sans se mettre en difficulté ou rencontrer un nouvel échec.

Les fins de parcours au bout de deux ans d'accompagnement sont parfois compliquées lorsque l'isolement des personnes est prégnant et qu'il n'y a pas de relais adapté. Nous tentons de garder un lien avec quelques anciens en proposant du « bénévolat accompagné » une fois par semaine avec le projet « jardin de papi jean ».

Notre collègue psychologue qui intervient dans le dispositif 7 heures par semaine, propose également deux fois par mois un atelier intitulé « Café Papote » auquel les anciens sont également invités, ceci afin d'éviter que certaines situations individuelles se dégradent.

Témoignage d'un accompagnement aux ateliers Passerelle

« J'ai rencontré Mr G en mars 2023. Il était alors âgé de 33 ans. D'entrée, nous avons pu remarquer un contraste entre sa carrure imposante et une vulnérabilité évidente.

Mr G a des compétences en musique. Il est batteur/percussionniste dans un groupe. Une passion transmise par son père, qui a lui-même évolué dans un milieu musical. Mr G envisage d'ailleurs, à ce moment-là, une formation dans le domaine.

Mais Mr G est seul. Très seul. Voir livré à lui-même. Il a fait des petits boulots. Il a vécu dans la rue. Son histoire familiale est compliquée. Il y a beaucoup de « flou » dans son parcours et son histoire. Il n'a plus de contact avec sa mère avec qui la relation semble avoir été toxique mais avec qui il souhaite plus que tout reprendre le lien. Plus de contact non plus avec ses frères et sœurs. Il reste le lien avec son père. Mr G y tient, s'y accroche. Mais son père vit en région parisienne et surtout, il est gravement malade.

Mal dans sa peau, mal sur son lieu d'hébergement, vulnérable, Mr G a du mal à gérer sa tentation face aux addictions, impactant ainsi son RSA. Son hygiène et sa santé, tant physique que mentale, sont influencées par des années de galère et une difficulté/incapacité à prendre soin de lui. Un oubli de soi. Pour sa santé mentale, bien qu'à notre connaissance aucun diagnostic n'ait été établi, une instabilité est évidente, pour nous qui l'avons côtoyé durant 3 ans.

Témoignage – Suite et évolution de Mr G

Son père décède à la fin de l'année 2023 et ainsi, le seul lien qu'il avait disparaît. Nous avons craint les conséquences de cette perte mais Mr G s'est investi/accroché aux ateliers. En cuisine notamment, car il s'y plaît et que cela lui permet d'avoir un repas. En photo, car il a indéniablement un attrait pour le domaine artistique. Mais également lors de sorties nature et tous les projets demandant une implication, une présence, un échange... Il est également présent aux ateliers cuisine animés par « les Marmites d'Entraide ».

C'est aussi l'occasion pour lui de fuir un colocataire néfaste, des tentations aux addictions, de mauvaises fréquentations, des dépenses impulsives, des pensées négatives.

Depuis Mr G a démarré un contrat au sein du dispositif « Premières Heures » à Emmaus en décembre 2025. Il augmente progressivement ses heures de travail et gagne peu à peu en confiance.

Malgré plusieurs tentatives, nous ne sommes pas arrivées à l'emmener vers le soin, Il a fallu abandonner l'idée de vouloir tout régler tout de suite. Aujourd'hui Monsieur semble mieux entouré, il travaille et il pratique régulièrement sa passion, la musique.

Après 3 années d'accompagnement, avec des sollicitations régulières quasiment quotidiennes, je ne peux pas dire que je connais Mr G. Il reste plein de zones d'ombre, d'inconnu mais je peux dire qu'il semble aller mieux, ceci grâce à une inscription concrète quelque part, ce qui n'est pas rien lorsqu'on considère son parcours de vie. »

Perspectives pour 2026



Accompagnement des personnes allophones

Nous constatons que le nombre d'orientations de personnes ayant des problèmes de langue est grandissant vers les ateliers passerelle faute de place vers des cours de Français Langue Etrangère adaptés. Nous réfléchissons à nous former en équipe pour mieux accompagner ce public.



Développement du partenariat médical

Afin de soutenir les personnes dans leurs démarches de soin inhérentes à toute démarche d'insertion, nous aimerions encore développer davantage notre partenariat avec le médical (microstructures, maisons de santé...)



Le projet « Jardin de Papi Jean »

Le projet « Jardin de Papi Jean » est un projet qui émane d'un constat de terrain : le public accueilli aux ateliers passerelle d'Entraide le Relais est un public éloigné de l'emploi qui présente parfois de telles difficultés qu'un retour à l'emploi n'est pas toujours possible. Ces personnes ont parfois du mal à trouver leur place dans la société, elles ont tendance à s'isoler et sont plus souvent sujettes à des conduites addictives. Comment les aider malgré tout, à prendre soin d'elles et leur donner envie de mener à bien des projets. Pour toutes ces raisons, nous aimerions développer, faire vivre ce jardin de Papi Jean, permettre aux personnes de se rencontrer, se soutenir en partageant des moments de convivialité mais nos moyens matériels et humains sont plus que limités.

Conclusion – Un dispositif ancré dans le territoire

Les ateliers Passerelle constituent un maillon essentiel du parcours d'insertion pour des personnes en grande fragilité. En 2025, le dispositif a démontré sa capacité à mobiliser, accompagner et faire progresser des publics aux profils complexes, grâce à une approche pluridisciplinaire et humaine.

Accompagnement global

Sortie de l'isolement, revalorisation des compétences, travail sur les freins à l'emploi

Pluralité des ateliers

15 thématiques, 326 ateliers, 914 heures d'activités en 2025

Lien durable

Bénévolat accompagné, Café Papote, Jardin de Papi Jean pour maintenir le lien après le parcours

Perspectives 2026

Formation équipe, partenariat médical renforcé, développement du Jardin de Papi Jean

📄 **Contact :** Ateliers Passerelle – 6 rue des imprimeurs, 67200 Strasbourg – Tél : 03 88 10 34 45 – ateliers@entraide-relais.fr



STRASBOURG

Marmite d'Entraide

Ateliers de cuisine solidaires

« *Cuisiner et manger ensemble pour rompre
l'isolement et retrouver l'estime de soi.* »

156

ateliers réalisés

1 332

passages en 2025



association
"entraide
le relais"

Marmite d'Entraide

Le service Marmite d'Entraide, ouvert en septembre 2021, propose **4 fois par semaine** des ateliers de cuisine gratuits et sans condition d'accès autre que l'envie de venir, à un public concerné par les problématiques de précarité alimentaire et/ou de logement. L'objet est d'y créer de la convivialité et de lutter contre l'isolement, de retrouver de l'estime de soi et de tisser du lien à travers l'acte de cuisiner et de manger ensemble.

L'accueil est tout public : le mercredi et le samedi, une animatrice enfant propose des activités aux plus petits pendant que les adultes cuisinent, et les vacances scolaires sont l'occasion d'atelier spécial enfants « Marmitons ». Les mardis et jeudis, les ateliers sont dédiés aux adultes, et un atelier de sport & bien-être est également proposé le vendredi.

Les ateliers Marmite en chiffres

En 2025, nous avons réalisé au total **156 ateliers**, soit **13 par mois en moyenne**, répartis sur 4 créneaux par semaine comme suit :

Créneau	Nb d'ateliers	Participants adultes	Enfants	Hommes	Femmes
Mardi	36	218	2	133	85
Mercredi	49	327	170	82	245
Jeudi	41	281	48	135	146
Samedi	30	200	103	73	127
TOTAUX	156	1026	323	423	603

Tous les créneaux ont une capacité d'accueil de **8 adultes en cuisine**, ceux des mercredis et samedis accueillent 3,5 enfants en moyenne (pour 4 à 5 places suivant l'âge des enfants). L'inscription aux ateliers est obligatoire et les ateliers affichent souvent complets, mais les annulations de dernière minute ou l'absentéisme font que la fréquentation réelle des ateliers oscille entre **6 à 7 personnes par atelier**.

La participation aux ateliers sur l'année est plutôt stable, avec en moyenne **112 adultes et 26 enfants par mois** avec un pic en juillet lié à la fête de l'été (165 personnes) et une période un peu creuse avec la fermeture pour vacances en août (85 personnes).

☐ Par comparaison avec les années précédentes, il y a eu légèrement moins d'ateliers en 2025 qu'en 2023 (175 ateliers pour 1033 adultes) et en 2024 (167 ateliers pour 1048 adultes) mais ceux-ci ont été en moyenne plus remplis (6,5 personnes contre 6).

Les personnes accueillies

Au cours de l'année 2025 et dans ses 156 ateliers, nous avons accueilli **1332 personnes**, soit **1010 adultes et 322 enfants**.

Des ateliers mixtes

Les femmes sont plus nombreuses à participer à nos ateliers (**60% au total sur l'année**) notamment les mercredi (75% de femmes) et les samedis (64% de femmes) quand notre animatrice prend en charge leurs enfants, mais elles partagent équitablement le jeudi (52% de femmes) avec les hommes, qui sont pour leur part plus nombreux le mardi (61% d'hommes).

Dans l'ensemble, la grande majorité des ateliers sont mixtes, et nous avons observé qu'hommes et femmes trouvent du plaisir et sens à l'activité de cuisiner et manger ensemble, même si leurs motivations, leur utilisation de l'espace, leur savoir-faire et leur capacité à prendre des initiatives peuvent varier.

Des bénéficiaires de différents âges

Si nous avons enregistré 1332 passages en 2025, cela ne veut pas pour autant dire que nous avons reçu 1332 personnes différentes puisque des personnes sont susceptibles de venir plusieurs fois dans l'année, voire de manière très régulière.

Ainsi en tout, nous avons accueilli **206 personnes différentes**, 59 enfants et 147 adultes, répartis en catégories d'âge comme suit :

Tranche d'âge	0–3 ans	4–14 ans	15–25 ans	26–64 ans	65+
Nombre de personnes	13	46	20	117	10

La plupart des personnes ont ainsi entre 26 et 64 ans, et nous accueillons peu de seniors.

Des participants réguliers et de véritables habitués

Lors de la venue d'une personne, nous faisons en sorte d'assurer les conditions de bien-être et de convivialité inscrites dans nos objectifs, et qui sont susceptibles de donner aux gens envie de revenir. C'est le cas pour la plupart d'entre eux puisqu'en 2025, sur 206 personnes accueillies, seules **44 n'ont fait qu'un seul passage** (la plupart étant des personnes venues en groupe avec une association) quand les autres ont pu revenir entre 2 et plus de 40 fois.

	1 seul passage	2 à 10	10 à 20	20 à 30	30 à 40	+40
Nb de personnes	44	66	27	4	5	1
Passages moy./mois	< 1	< 1	1	2	3	9

Nous observons que certaines personnes apprécient venir une fois par mois, ou une fois par semaine, quand d'autres viennent plusieurs fois sur une période resserrée, puis ne reviennent plus. Les raisons sont multiples : changement du lieu de résidence (plutôt fréquent quand les gens sont hébergés en hôtels), incompatibilité d'emploi du temps avec une autre activité (type cours de langue, bénévolat à la Banque Alimentaire, prière), concurrence avec d'autres évènements associatifs (le repas commun du jeudi à Femmes de Paroles), papiers obtenus (et donc accès à une formation ou un emploi) évolution des conditions de vie. Parfois les gens trouvent une forme de stabilité (comme un hébergement provisoire) qui rend moins nécessaire leur venue, mais ils peuvent revenir quand leurs conditions de vie se dégradent.

Certaines personnes deviennent des habitués pendant une période de temps plus ou moins longue et demandent à venir une à deux fois par semaine, comme c'est le cas de la personne ayant effectué plus de 40 passages en 2025 : adulte très isolé, il vient plus d'une fois par semaine et a effectué **107 passages annuels**.



Les activités et les partenariats

Au cours de l'année, nous réalisons différents types d'activités tout en essayant de maintenir toujours une offre de 3 à 4 ateliers par semaine :

Ateliers thématiques & cuisine du monde

- Ateliers thématiques selon le calendrier : galettes des rois, chandeleur, nouvel an chinois, Saint Valentin, repas de l'Aïd, bredele, confiture, conserves...
- Ateliers « cuisine du monde » reposant sur la motivation et le savoir-faire des bénéficiaires
- Ateliers enfants « Marmitons » pendant les vacances scolaires
- Ateliers cuisine et lecture dans le cadre du projet Hors les Murs de la Médiathèque de l'Elsau

Accueil de groupes & Marmites itinérantes

- Accueil de groupes : la Cloche, Plurielles, Horizon Amitié, CASAS, le service RSA d'Entraide le Relais, Contact et Promotion...
- Atelier de cuisine à Femmes de Paroles
- Atelier au Home Protestant
- Atelier au Kaléidoscoop avec la T'rève à raison d'une fois par mois ou tous les deux mois

Sorties & ateliers non culinaires

- Cueillette de l'ail des ours et sortie à la ferme de Truttenhausen
- Cueillette des champignons
- Participation au concours de la fête de la soupe de l'Orée 85
- Atelier de couture : fabrication de tabliers maison et atelier réparation de vêtements
- Ateliers d'entretien du jardin avec des bénévoles de Marmites et le soutien des ateliers Passerelles

Sport, bien-être & évènements publics

- Ateliers de sport & bien-être (marche nordique ou yoga en cas d'intempéries) : Aleksandra propose des sorties sport aux bénéficiaires le vendredi
- Atelier « Marmites Sauvages » en partenariat avec le SINE de Bussierre à l'occasion des Rendez-vous de l'Alimentation
- Restaurant éphémère « les Marmites aux Capucins » en partenariat avec Caritas dans le cadre de la Semaine des Réfugiés
- La fête de l'été, coorganisée avec la Cloche en juillet
- La fête de Noël

Nous avons mis en œuvre le second volet de la recherche sur les ateliers de cuisine en partenariat avec Laurence Grandchamp du LINC, en réaccueillant notre stagiaire Lou Salomé Marzali pour de l'observation participante et des entretiens avec les bénéficiaires. Nous avons organisé un séminaire public de restitution de ses travaux, avec Anouk Bessy, cheffe de projet Aide Alimentaire de l'Eurométropole et de nombreux partenaires associatifs. Nous avons aussi soumis une proposition de communication, retenue, au Colloque de Lille « *Repas partagés et cuisines participatives, xxe-xxie siècles. Sortir le travail alimentaire des sphères domestique et marchande* » (novembre 2025).

« Ici c'est comme la maison, je fais des choses, je parle avec des personnes, je danse, j'écoute de la musique. Cécile, c'est ahhhhh, c'est comme la famille [...] ici c'est comme à la maison de grand-mère, tu viens, tu manges tu parles, oui et après tu pars de la maison avec les restes. »

Marie, 19/03/2025 — Extrait d'un entretien issu du travail de Lou Salomé « À quel point une cuisine peut-elle être participative ? »

Nous avons participé deux fois (mai et décembre) à l'organisation et la mise en œuvre du **Forum Welcome Refugee** pour l'accueil et l'orientation des réfugiés à Strasbourg (partenariat avec Tunawesa et le FND).

Zoom sur le projet des Marmites aux Capucins



Les Marmites aux Capucins a représenté notre **plus gros projet de l'année 2025**, avec un nouveau partenaire, la résidence Les Capucins, gérée par Caritas dans un ancien Couvent, et faisant actuellement de l'accueil de personnes réfugiées.

Nous avons construit le projet avec le chef de service de Caritas, Serge Rue, soucieux d'ouvrir la résidence sur l'extérieur, et d'y impliquer certains de ses résidents, dans le cadre de la Semaine des Réfugiés. Nous avons déjà fait un évènement à plus petite échelle l'année précédente (atelier en binôme à Entraide + buffet ouvert au public à l'Orée 85) mais nous avons ici choisi de proposer l'idée d'un **restaurant éphémère dans le prieuré avec 100 couverts**.

Nous avons mis des bénéficiaires de Marmites ou de Caritas en binôme avec des gens de l'extérieur pour apprendre et cuisiner un plat de leur choix (Kabuli afghan, beignets camerounais, bureck albanais, yassa sénégalais, etc.) et faciliter ainsi la rencontre entre les publics.

Perspectives

Du fait de l'incertitude de nos financements pour 2026, et du départ en congé maternité d'une animatrice cuisine, nous restons modestes sur nos perspectives. Cependant nous avons à cœur :

Maintenir l'offre d'ateliers

Continuer à proposer une offre de quatre ateliers par semaine afin de répondre à la demande de publics et de maintenir le lien. Ceci sera rendu possible par le recrutement d'une personne pour assurer deux samedis par mois à partir de mars 2026.

Renouveler et créer des partenariats

Réitérer les partenariats fructueux comme celui du SINE de Bussierre à l'occasion des Rendez-vous de l'Alimentation ou de celui de Caritas pour la Semaine des Réfugiés. Créer de nouveaux partenariats comme avec Stamtish (insertion des réfugiés par la cuisine) avec laquelle nous organiserons un petit projet en juin pour la semaine des Réfugiés, mais aussi l'Association Humanitaire Internationale (AHI) qui souhaite venir cuisiner avec des bénéficiaires. Un autre partenariat se fera autour du vélo cuisine fabriqué par le SINE.

Marmites Itinérantes & réflexion sur les cuisines

Continuer à proposer des Marmites Itinérantes à la Trêve mais avec pour projet de les déménager au CRIC. Continuer la réflexion sur les cuisines entamée à la fois avec le projet de recherche mais aussi avec notre participation au programme des cuisines solidaires de l'Eurométropole.

Recherche, livre de cuisine & jardin

Continuer à analyser les données recueillies par notre stagiaire et produire un document de vulgarisation. Voir enfin aboutir notre projet de livre de cuisine, comme recueil des savoirs faire mais aussi des histoires de vies des personnes croisées en atelier. Aménager, sécuriser et améliorer encore le jardin des Marmites pour l'accueil des enfants et des repas, avec, espérons-nous, un nouveau partenariat avec Castorama.

« Et ensuite, il [il s'agit d'une traduction avec une interprète] a aussi dit qu'en fait, c'est une façon pour lui de construire sa nouvelle famille, c'est-à-dire sa famille française, entre guillemets, en France, sa nouvelle vie. Parce que vu qu'il vient d'arriver, en fait, il se sent comme un bébé, en fait. »

Extrait de l'entretien de Sami, par Lou Salomé

« En fait ici c'est énorme, tout est bien. Ce que je veux rajouter, vraiment, c'est de vous remercier, de vous dire que vous êtes en train de faire de bonnes choses, en train d'aider les gens pour intégrer, pour plus connaître des gens, beaucoup de gens. Et donc là c'est des choses qui sont très très bonnes pour les gens qui viennent d'arriver comme nous, tu vois, qui n'ont pas de famille ici. Mais vous, vous vous montrez comme nos familles. Comme vous êtes là pour nous. »

Extrait de l'entretien de Maël, par Lou Salomé



STRASBOURG

ASLL

Accompagnement Social Lié au Logement

« Aider les ménages en difficulté à se maintenir dans leur logement ou à se reloger. »

113

ménages
accompagnés

62

en risque d'expulsion



association
"entraide
Le Relais"

Rapport d'activités ASLL

L'Accompagnement Social Lié au Logement

Ce rapport présente les actions menées dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), un dispositif destiné à aider les ménages en grande difficulté à se maintenir dans leur logement ou à accéder à un relogement, sur l'Eurométropole et les territoires hors Eurométropole.

Les missions de l'ASLL

L'accompagnement Social Lié au Logement est destiné à aider les ménages en grande difficulté à se maintenir dans leur logement ou à accéder à un relogement. L'adhésion des personnes est la base d'un ASLL, quelles que soient les mesures déléguées par les instances décisionnelles du FSL. Les mesures d'accompagnement social lié au logement peuvent être sollicitées sur demande de travailleurs sociaux, bailleurs privés ou publics, ou encore faire suite à des enquêtes demandées par le tribunal ou la CAF.

Les missions consistent principalement en :

Aide à la résolution de problématiques

Une aide à la résolution de problématiques locatives, budgétaires et énergétiques (surcoût, surconsommation).

Sensibilisation au logement

Une sensibilisation à l'entretien et la bonne utilisation du logement, l'autonomie des personnes suivies étant toujours visée.

Écoute et médiation

Un important travail d'écoute et de médiation entre la famille et les bailleurs est à noter : il peut garantir une bonne intégration ou un maintien des ménages dans leur logement (prévention des expulsions locatives) ou encore un relogement adapté.

L'ASLL sur l'Eurométropole

Moyens humains

52.5 UV pour 1.25 ETP

- 1 CESF à trois quart temps (0,75 ETP)
- 1 assistante de service social à mi-temps (0,5 ETP)

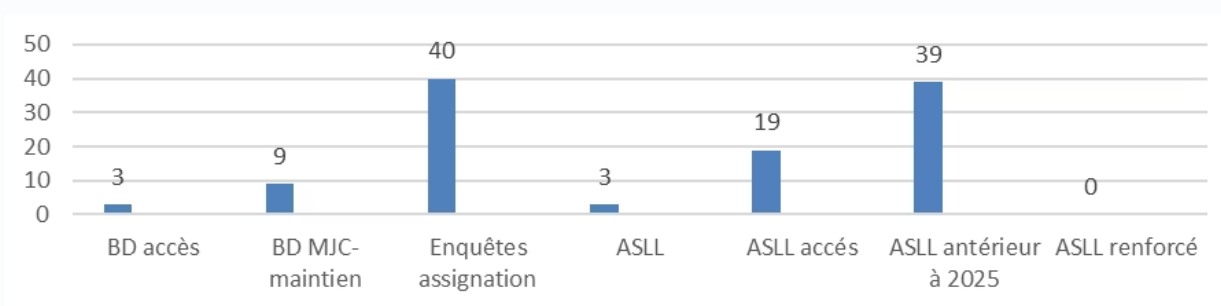
Notre association est habilitée à intervenir sur les territoires suivants : **EMS Ville – EMS NORD – EMS SUD**

Actions menées

En 2025, nous avons accompagné au total **113 ménages** dont **74 nouvelles mesures**, contre 106 ménages en 2024 dont 75 nouvelles mesures.



Répartition des mesures attribuées

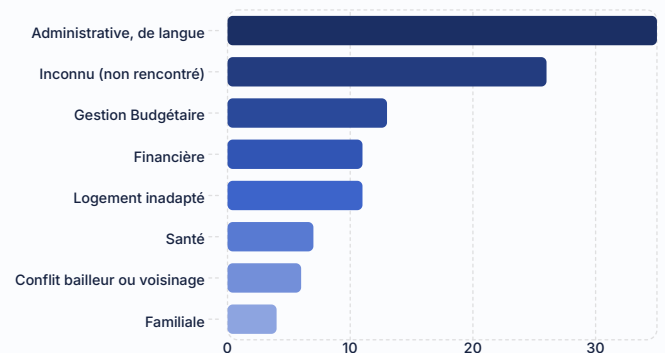


Sur les 113 ménages accompagnés : 62 étaient en situation de risque d'expulsion locative ou de logement inadapté et donc concernés par un axe de travail pour le maintien dans le logement ou une aide au relogement. Tous les ménages n'ont néanmoins pas répondu à notre proposition d'aide et d'accompagnement. Par exemple, sur 40 enquêtes assignation (en procédure de résiliation du bail), seuls 15 ménages ont adhéré à la mise en place d'un ASLL.

Motifs d'arrêts

Motif d'arrêt de la mesure	Nbre
Rupture des contacts / adhésion insuffisante	6
Décès	0
Ménages non rencontrés	20
ASLL non souhaité	5
ASLL non opportun	3
Situation réglée par un relogement	9
Situation stabilisée (fin ASLL « Accès »)	15
Durée maximale d'ASLL atteinte (18 mois)	4
Expulsion	1

Origine des difficultés



Relogement en fin d'ASLL :

- 8 ménages ont accédé à un relogement (4 dans le parc social, 3 dans le privé et un retour en famille)
- 18 sont maintenus ou installés de façon stabilisée dans leur logement
- 3 sont en attente de relogement
- 5 fins d'accompagnement pour non-adhésion

Public accompagné

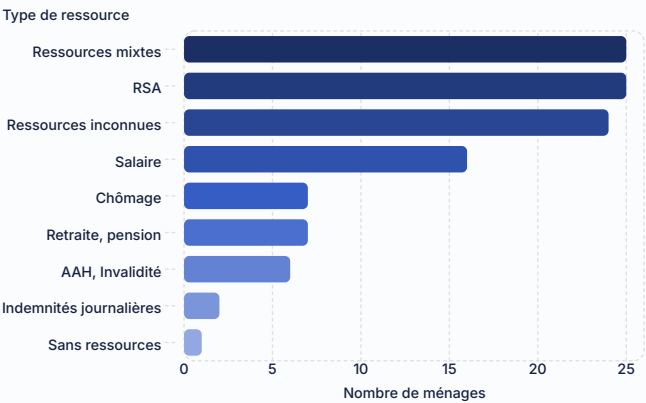
Tranches d'âge

- 6 ménages de moins de 25 ans
- 88 ménages entre 26 et 59 ans
- 14 ménages de plus de 60 ans (dont 4 ménages retraités)
- 5 ménages dont l'âge est non connu

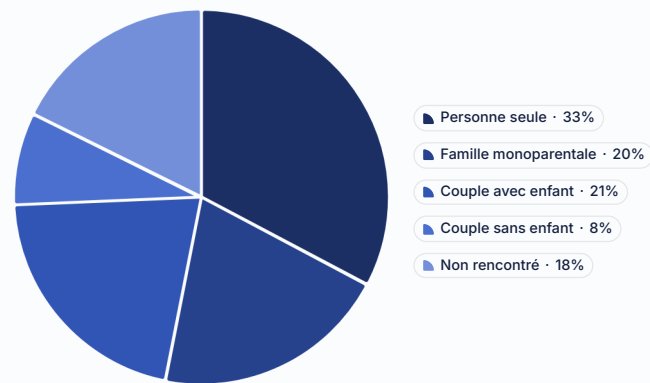
Situation locative en 2025

55	58
Locataires parc public	Locataires parc privé

Ressources des foyers



Composition des ménages



Principales difficultés rencontrées

Démarches administratives et numériques

Les démarches administratives et numériques constituent un frein important dans l'accompagnement, en raison de leur dématérialisation et des difficultés rencontrées par les ménages dans l'utilisation des outils et la compréhension des procédures, nécessitant un accompagnement renforcé.

Maîtrise de la langue française

La maîtrise insuffisante de la langue française représente également un obstacle, rendant les échanges plus complexes et nécessitant une adaptation des pratiques professionnelles (reformulation, simplification, recours à des outils de traduction). Ces difficultés peuvent avoir des répercussions sur l'accès aux droits, avec des erreurs ou des absences de déclaration auprès des organismes, impactant les ressources des ménages.

Charges locatives et dépenses énergétiques

Le poids des charges locatives et des dépenses énergétiques constitue par ailleurs une problématique récurrente, fragilisant les budgets et impliquant un accompagnement en matière de gestion financière.

Mobilisation des ménages

Des difficultés de mobilisation des ménages sont régulièrement constatées, avec près de la moitié des rendez-vous non honorés, ce qui limite les possibilités d'intervention en amont, notamment dans les situations d'impayés.

Difficultés partenariales

Des difficultés partenariales persistent également, notamment avec certains services administratifs, l'absence d'interlocuteurs identifiés chez plusieurs bailleurs (à l'exception d'OPHEA) et les fournisseurs d'énergie pour la mise en place d'échéanciers adaptés.

Évolutions par rapport à l'année précédente

Mesures antérieures en hausse

L'année 2025 se caractérise par une augmentation des mesures d'ASLL engagées antérieurement, passant de 23 en 2024 à 39 en 2025.

Délais réduits

Les délais de réalisation des enquêtes assignation ont été réduits à six semaines, limitant le temps de prise de contact avec les ménages.

Meilleur taux de réalisation

Une amélioration du taux de réalisation des rendez-vous est observée, avec une augmentation des visites à domicile abouties (64 % à 71 %) et des rendez-vous au bureau (36 % à 52 %).

Personnes âgées

Une augmentation de la part des personnes âgées parmi les ménages accompagnés est constatée, faisant émerger des problématiques spécifiques (isolement, perte d'autonomie) et nécessitant un travail partenarial renforcé.

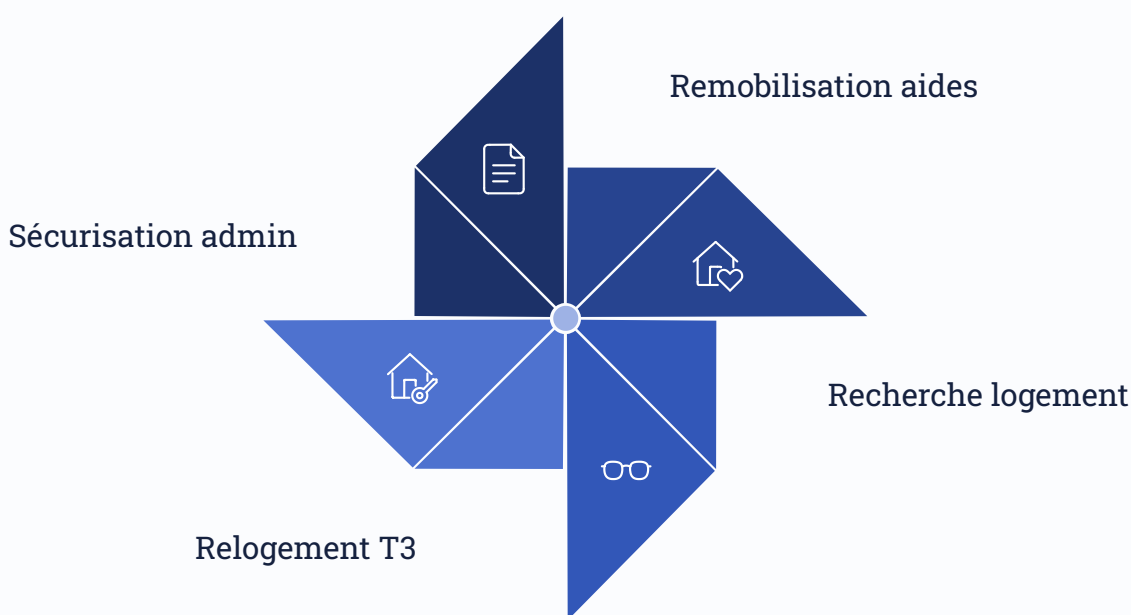
La majorité des accompagnements clôturés aboutissent à une stabilisation des situations (accès ou maintien dans le logement), même si certains nécessitent un relais vers les services sociaux de secteur.

Synthèse d'un accompagnement

Dans le cadre de notre activité, nous avons accompagné pendant **18 mois** un couple de retraités âgés de 75 et 76 ans. La mesure a été mise en place à la suite d'un bilan diagnostique sollicité par le bailleur OPHEA, après l'attribution d'une aide du FSL destinée à couvrir un rappel de charges locatives de **1 942 €**.

Madame est atteinte de sclérose en plaques et connaît une perte d'autonomie importante, la contraignant à rester alitée une grande partie de la journée. Le logement occupé, bien que situé en rez-de-chaussée, s'avérait peu adapté à sa situation de handicap et ne permettait notamment pas l'usage d'un fauteuil roulant électrique. Par ailleurs, la cessation de l'emploi direct de l'aide à domicile pendant la crise sanitaire, combinée à des difficultés financières, avait conduit à l'arrêt des aides à domicile. Monsieur, lui-même fragilisé par des problèmes de santé, assumait seul l'ensemble des tâches quotidiennes.

Lors de la première rencontre en décembre 2024, plusieurs difficultés administratives étaient également présentes. Le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) avait été suspendu, entraînant un trop-perçu d'environ **8 810 €** réclamé par la CEA. Le couple n'était par ailleurs plus suivi par les services médico-sociaux.



Un travail de médiation mené avec le bailleur OPHEA a abouti à l'attribution d'un logement T3 en rez-de-jardin, mieux desservi et proposé pour un loyer équivalent. Le déménagement, rendu complexe par l'absence de soutien familial et des ressources limitées, a nécessité l'appui de l'association.

- ❑ Aujourd'hui, la situation du couple s'est stabilisée. Cet accompagnement illustre l'importance du travail social dans la coordination des acteurs, la résolution de situations administratives complexes et l'accès à un logement adapté aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap.

L'ASLL hors Eurométropole

Moyens humains

0,80 ETP : 1 Conseillère en économie sociale et familiale.

Lieux d'intervention:

- L'ETMS « SAUER-LAUTER » (canton de WISSEMBOURG)
- L'ETMS Bande-Rhénane avec le canton de Bischwiller et les communes à l'est de Haguenau
- L'ETMS Campagne avec le canton de Reichshoffen et les communes à l'ouest de Haguenau
- EUROMETROPOLE (à titre exceptionnel)

Actions menées

60

Mesures au total
contre 51 en 2025 et 46
en 2024

36

**Nouvelles
mesures**
Répartition : 33 secteur
Wissembourg, 27
secteur Haguenau

11.4

**Mois (durée
moyenne)**
Sur 27 mesures
terminées en 2025

7325

Km parcourus
Sur le territoire nord
pour 2025

Démarches effectuées

Démarches Budget:

- FSL accès : 7
- FSL maintien : 1
- Fonds d'aide aux impayés : 3
- Aide Financière extérieure : 5
- MASP avec gestion : 2
- Dossier Surendettement : 7

Démarches Logement:

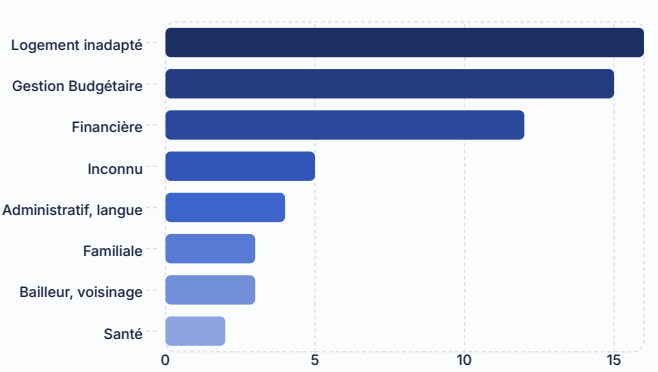
- SIAO : 1
- DLS : 13
- ACD : 7
- DALO : 1
- Enquête assignation/expulsion : 17

Répartition des mesures attribuées

Type de mesure	Nombre
BD	19
ASLL	9
ASLL ACCES	10
ACD	2
MEJC	2
FAIE	2
Enquête	16
TOTAL	60

Motifs d'arrêts : rencontres impossibles (5), non adhésion à l'issue d'un BD (1), non-poursuite à l'issue d'une enquête (4). On compte ainsi 10 arrêts de mesures parmi les 36 nouvelles mesures de l'année. Parmi celles-ci, 3 ont nécessité de déposer un bilan de fin anticipée car la mesure avait initialement été déléguée pour 6 mois, alors que le travail ne pouvait finalement pas s'effectuer.

Origine des difficultés



Relogement en fin de mesure ASLL

Situation	Nombre
Relogement Public	6
Toujours en attente de relogement	7
Maintien dans les lieux	9
Accès stabilisé	3
Relogement Privé	0
Autres	2

Public accompagné

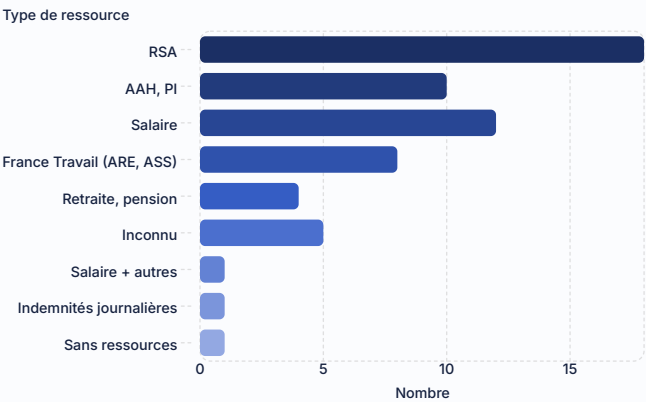
Tranches d'âge

4 moins de 25 ans
49 entre 25–60 ans
7 plus de 60 ans

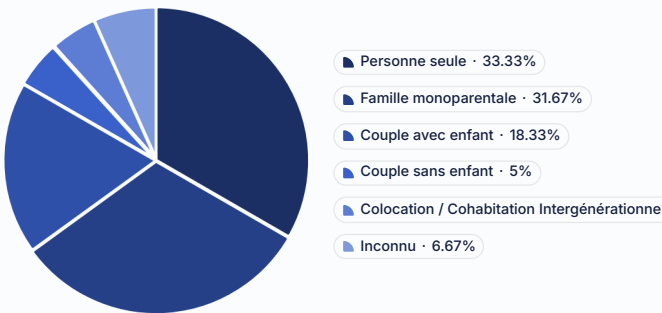
Situation au regard du logement avant ASLL

Catégorie de logement	Nombre
Privé	14
Public	16
Propriétaire	1
Hébergé	7
Procédure d'expulsion	22

Ressources des foyers 2025



Composition des ménages



Principales difficultés rencontrées

La planification des rendez-vous

Le territoire d'intervention étant étendu, l'organisation des rendez-vous constitue un temps de travail important. Elle nécessite une planification rigoureuse afin d'optimiser les déplacements sur le territoire. Cette organisation doit également tenir compte des contraintes des ménages accompagnés, de leurs disponibilités, des absences ou annulations de rendez-vous, ainsi que de la disponibilité des bureaux extérieurs. Ces différents éléments peuvent rendre difficile la rencontre régulière de certains ménages, notamment lorsque des rendez-vous sont annulés ou reportés.

L'accès au numérique

Pour les personnes ne disposant pas d'équipement informatique ou ne maîtrisant pas les outils numériques, la dématérialisation des démarches administratives constitue un obstacle supplémentaire. Celle-ci peut compliquer la réalisation des démarches nécessaires au maintien dans le logement ou à un projet de relogement. Dans ce contexte, l'accompagnement et l'accès à l'équipement informatique du service apparaissent essentiels pour permettre l'accomplissement de ces démarches. Sans cet appui, certaines procédures pourraient être retardées, voire ne pas être réalisées.

Par ailleurs, la dimension rurale du territoire accentue ces difficultés. L'isolement géographique et les problématiques de mobilité limitent l'accès aux organismes et aux services administratifs.

Évolutions par rapport à l'année précédente

+18 %

Augmentation du nombre total de mesures en 2025.

+50 %

Progression du nombre d'enquêtes liées aux procédures d'assignation ou d'expulsion.

+50 %

Hausse des mesures mises en œuvre sur le territoire de Haguenau par rapport à l'année précédente.

Les mesures de type BD demeurent les plus fréquemment déléguées. Une augmentation notable des orientations vers les enquêtes sociales et les FSL accès a également été constatée.

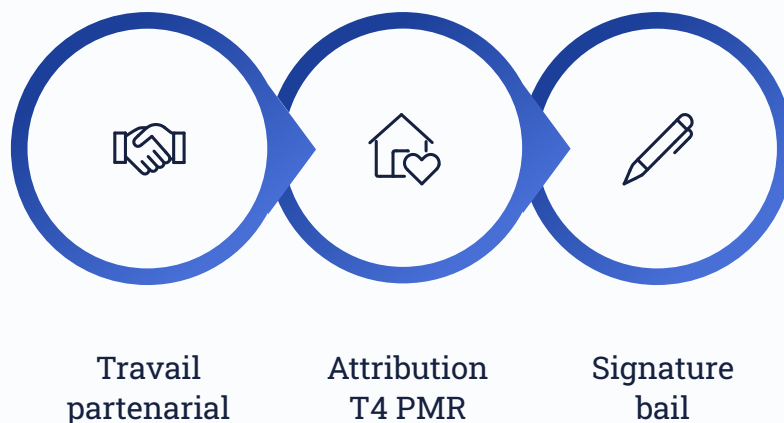
Enfin, une adhésion plus fragile des ménages à l'accompagnement est observée. Cette situation a conduit à prononcer plusieurs fins de mesure anticipées au cours de l'année.

Synthèse d'un accompagnement

Mme Z, 65 ans, a été rencontrée en novembre 2024 dans le cadre d'un accompagnement ASLL. Elle vivait alors dans une maison louée avec deux colocataires, Mme S et M. C, avec qui elle partageait le logement depuis 2015 afin d'en assumer les charges. Mme Z perçoit une pension de retraite modeste et ses colocataires bénéficient de l'AAH. Malgré des problématiques de santé et de mobilité, une organisation interne permettait le maintien au domicile : Mme Z gérait les démarches administratives et financières, tandis que Mme S assurait l'entretien du logement et la préparation des repas.

En janvier 2024, le propriétaire a délivré un congé pour reprise. Faute de solution de relogement, le ménage est resté dans le logement après l'expiration du délai légal. Une demande de logement social, déposée en avril 2024, a été reconnue prioritaire en octobre 2024. L'accompagnement ASLL a débuté dans ce contexte de risque d'expulsion.

Les recherches de relogement ont été complexifiées par le projet de colocation entre trois personnes sans lien familial, bien que cette solution apparaisse la plus adaptée à leur situation financière et à leur équilibre de vie. Par ailleurs, l'état de santé de Mme Z s'est aggravé, renforçant la nécessité d'un logement adapté PMR.



- ❑ Après trois mois d'accompagnement, la situation du ménage apparaît stabilisée et le relogement permet l'accès à un logement plus adapté aux besoins des occupants. Cet accompagnement illustre la complexité des situations de colocation entre personnes sans lien familial et l'importance du travail partenarial avec les bailleurs sociaux pour trouver des solutions adaptées.



STRASBOURG

Logements d'Insertion

Eurométropole de Strasbourg

« Un tremplin résidentiel accompagné, au cœur de l'Eurométropole. »

12

ménages
accompagnés

19

mois de suivi en
moyenne



association
"entraide
le relais"

Logement d'Insertion dans l'Eurométropole de Strasbourg – 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Accompagnement Social Lié au Logement

Bilan annuel du dispositif logement d'insertion – présentation des actions menées, des ménages accompagnés et des résultats obtenus au cours de l'année 2025.

Présentation de l'accompagnement social lié au logement

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) en logement d'insertion est une mesure d'accompagnement visant à soutenir les ménages rencontrant des difficultés dans l'accès, l'installation ou le maintien dans un logement. Il s'inscrit dans une démarche globale de prévention des situations de précarité et de sécurisation du parcours résidentiel. Les ménages sont orientés par le SIAO après diagnostic réalisé par leur référent social.

Cet accompagnement a pour objectif de favoriser l'autonomie des ménages dans la gestion de leur logement et de leur budget, tout en leur permettant de mieux comprendre et mobiliser les dispositifs de droit commun. Il repose sur une approche individualisée, prenant en compte les besoins et les capacités de chaque famille.

L'intervention du travailleur social s'articule autour de plusieurs axes :

Accès et maintien dans le logement

Aide à l'accès ou au maintien dans le logement.

Accompagnement budgétaire

Gestion des charges liées au logement (loyer, énergie, assurances, etc.).

Démarches administratives

Soutien dans les démarches administratives et l'accès aux droits.

Occupation et entretien

Sensibilisation à l'occupation et à l'entretien du logement.

Prévention des impayés

Prévention des impayés et des situations d'endettement.

Coordination partenariale

Mobilisation et coordination des partenaires institutionnels et sociaux.

L'accompagnement se traduit par des rencontres régulières avec le ménage, permettant d'évaluer la situation, de définir des objectifs d'accompagnement et d'adapter les actions mises en place. Ces temps d'échange favorisent également l'identification précoce des difficultés et la mise en place de solutions adaptées.

- Ainsi, l'ASLL vise à renforcer les capacités des ménages à agir de manière autonome dans la gestion de leur logement et de leur situation administrative et financière.

Quelques chiffres – 2025

12

Ménages
accompagnés
Sur l'ensemble de
l'année 2025

3

Entrées
Nouveaux ménages
intégrés au dispositif

4

Sorties
Ménages ayant quitté le
dispositif

19

Mois (durée
moyenne)
Pour tous les ménages
présents en 2025

25

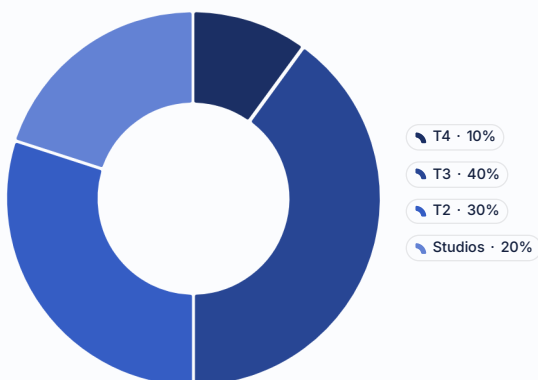
Mois (sorties)

Durée moyenne pour les
ménages sortis en 2025

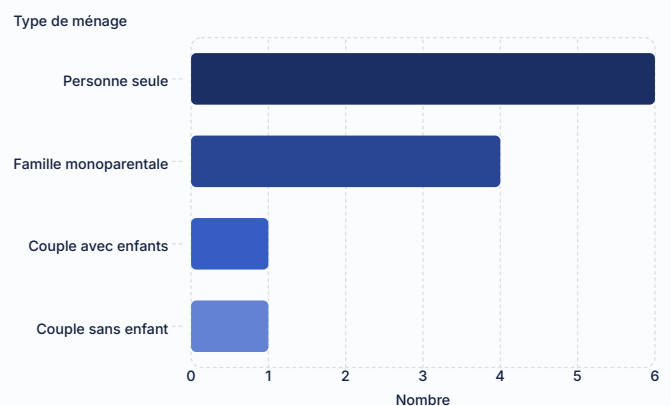
- ❏ Les ménages sont présents plus de 24 mois du fait notamment de la **tension sur le parc locatif à Strasbourg**. Les propositions HLM, malgré des ACD validés voire renouvelés, mettent du temps à être faites aux ménages. Ces délais sont encore plus longs pour les personnes isolées.

Profils des ménages accompagnés

Typologie des appartements



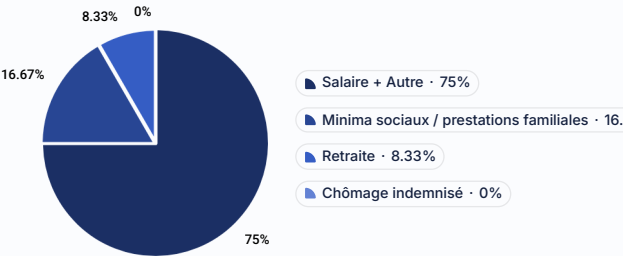
Composition familiale



Parmi les personnes seules : **5 hommes** et **1 femme**.

Ressources et situation résidentielle antérieure

Ressources des ménages



Situation logement précédente – ménages entrés en 2025

Location	Résidence sociale
Départ suite à séparation – 1 ménage	1 ménage
Rue	
1 ménage	

Les sorties du dispositif

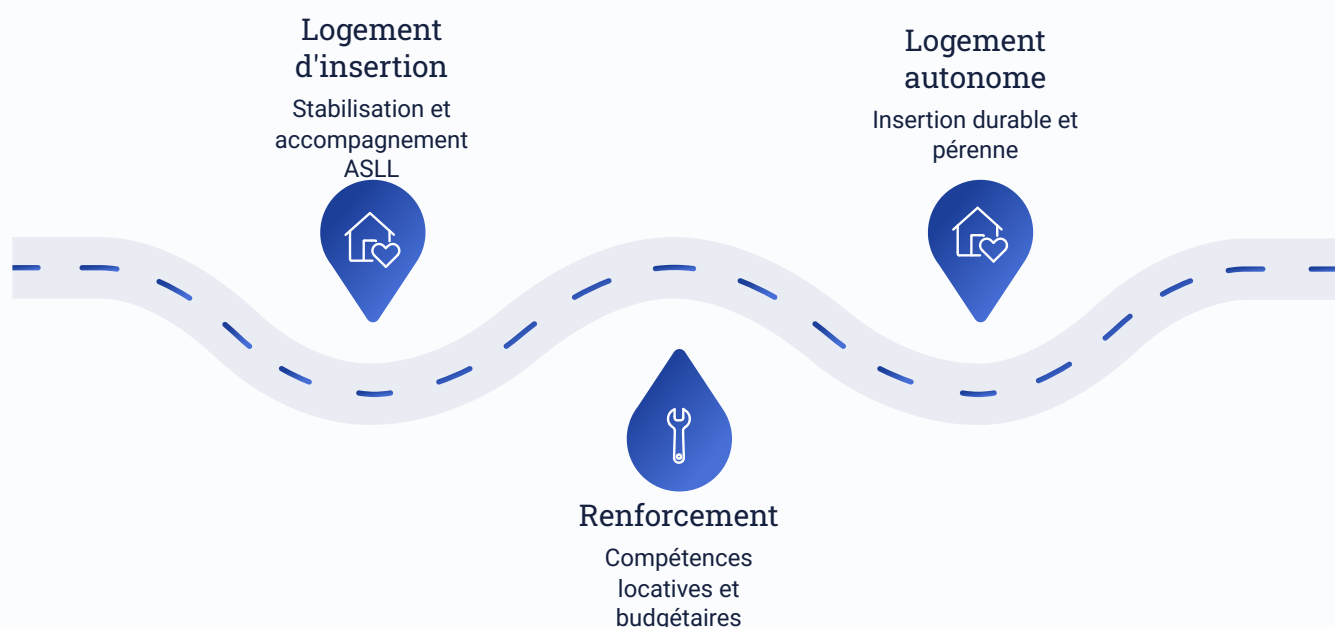
1	2	3
OPHEA	Habitat de l'III	Pension de famille
2 ménages orientés vers un logement social OPHEA.	1 ménage orienté vers un logement social Habitat de l'III.	1 ménage orienté vers une pension de famille.

Au total, **3 sorties vers un logement social** et **1 sortie vers une pension de famille** ont été enregistrées en 2025.

L'accompagnement social – cadre et objectifs

Le dispositif logement d'insertion s'adresse aux ménages rencontrant des difficultés multiples (sociales, économique, locatives...) qui freinent ou empêchent leur accès direct à un logement stable. Ces fragilités peuvent se traduire par une précarité financière, des ruptures de parcours résidentiel, un endettement locatif, un isolement social ou encore des difficultés dans la gestion administratives et budgétaire au quotidien.

Ce dispositif propose une solution de logement temporaire, sécurisée et adaptée, associée à un Accompagnement Social Lié au Logement. L'objectif est de permettre aux ménages de se stabiliser, de renforcer leurs compétences en matière de gestion locative et de favoriser, à terme, l'accès à un logement autonome et pérenne, lorsque leur situation le permet. Il s'agit donc d'une **étape intermédiaire essentielle dans un parcours résidentiel progressif**, visant l'autonomie et l'insertion durable.



Dans ce cadre, l'accompagnement social proposé s'articule autour de deux dimensions complémentaires : d'une part, des démarches liées à l'accès et au maintien dans le logement, visant à sécuriser le parcours résidentiel des ménages ; d'autre part, un accompagnement social individualisé, permettant de soutenir les ménages dans l'acquisition ou le renforcement de compétences nécessaires à une installation durable et autonome dans le logement.

Les démarches liées à l'accès et au maintien dans le logement

Plusieurs démarches sont mises en œuvre afin de favoriser l'accès des ménages à un logement pérenne et sécuriser leur parcours résidentiel.

Actualisation et suivi de la demande de logement social

Une attention particulière est portée à la mise à jour régulière de la demande de logement social afin d'en garantir la validité et la prise en compte par les bailleurs sociaux. Une demande d'ACD est par la suite associée au dossier afin de prioriser la demande. Par ailleurs, des sollicitations directes peuvent être adressées auprès de différents bailleurs sociaux.

Mobilisation des aides financières à l'accès au logement

Lorsque les ménages sont éligibles, une demande d'intervention du FSL dans le cadre du paiement du dépôt de garantie peut être effectuée par nos soins. Le cautionnement est lui systématiquement demandé et accordé par le FSL.

Gestion technique et suivi des logements

La gestion technique des logements d'insertion est assurée par l'équipe technique de l'association. Celle-ci comprend le suivi des réparations, l'identification des dysfonctionnements éventuels et la coordination des interventions nécessaires afin de garantir des conditions d'habitat adaptées.

L'accompagnement social des ménages

Au-delà de ces démarches, un accompagnement social individualisé est proposé afin de soutenir les ménages dans l'acquisition et/ou le renforcement de compétences nécessaires à l'accès et au maintien dans un logement autonome.



Accompagnement dans les démarches liées au logement

Les ménages sont accompagnés dans l'utilisation des outils numériques liés au logement social. Les personnes en situation d'emploi sont accompagnées dans la prise en main de plateformes telles que **Al'in**, qui permet de consulter et de candidater directement à des offres de logements sociaux réservés aux salariés. Cet accompagnement vise à favoriser l'autonomie des ménages dans leurs démarches.



Gestion administrative et budgétaire

Un accompagnement est mis en place afin de soutenir les ménages dans la compréhension et la réalisation de leurs démarches administratives, notamment en lien avec l'ouverture ou l'actualisation de leurs droits sociaux (déclarations trimestrielles CAF, gestion du courrier administratif...). Un travail est également mené autour de la gestion budgétaire afin d'aider les ménages à mieux appréhender leurs ressources et leurs charges, notamment celles liées au logement (loyer, charges, assurance, énergie), ainsi que la prévention des impayés.



Appropriation du logement

L'accompagnement vise également à favoriser l'appropriation du logement par les ménages : entretien du logement, aménagement de l'espace de vie, respect des droits et devoirs du locataire. Lorsque les ménages y sont éligibles, un accompagnement peut également être proposé dans la réalisation d'une demande de prêt à l'équipement auprès de la CAF, afin de faciliter l'aménagement et l'installation dans le logement.

- ❏ **Situations nécessitant un accompagnement renforcé** : Certaines situations rencontrées dans le cadre du dispositif nécessitent un accompagnement plus soutenu que celui initialement prévu. En effet, les rendez-vous mensuels peuvent parfois se révéler insuffisants au regard de la complexité des problématiques rencontrées, telles que des difficultés administratives importantes, fragilités psychiques, isolement social marqué, difficultés de gestion budgétaire... Dans ce cadre, une demande de mesure de protection a été nécessaire pour deux ménages particulièrement fragiles. Ces mesures visent à sécuriser la gestion administrative et financière des personnes concernées. Toutefois, ces démarches s'inscrivent dans des temporalités administratives longues, pouvant créer un décalage avec la durée de prise en charge au sein du dispositif logement d'insertion, limitée à deux ans initialement. Cette situation met en évidence la nécessité d'un accompagnement individualisé et flexible, capable de s'adapter aux contraintes des procédures administratives et aux problématiques des personnes accompagnées.

Témoignage d'une personne accompagnée

Avant d'entrer dans ce logement, quelle était votre situation et quelles difficultés rencontriez-vous au quotidien ?

« J'ai vécu dans la rue, sous tente, pendant deux ans. Je suis une personne LGBT et vivre dans la rue a été très difficile pour moi. Psychologiquement, c'était éprouvant. J'avais peur, j'étais stressé et instable. Je ne me sentais pas en sécurité. J'ai beaucoup souffert en Géorgie à cause de mon orientation sexuelle. »

Depuis que vous êtes dans ce logement d'insertion, qu'est-ce qui a le plus changé pour vous et votre foyer ?

« Après avoir trouvé mon logement temporaire, je me suis senti plus en sécurité. Je n'avais plus peur d'être dans la rue. J'ai commencé à chercher des relations, des amitiés et une certaine stabilité. »

En quoi ce logement vous a-t-il aidé à envisager l'avenir différemment, par rapport à avant ?

« **J'ai retrouvé espoir en l'avenir : l'espoir d'une relation, de trouver un partenaire stable et l'espoir d'une vie plus sereine.** »



NORD DU BAS-RHIN

Logements d'Insertion

Territoire Nord du Bas-Rhin

« Deux parcours de familles accompagnées
vers un logement stable. »

2

logements d'insertion

2

familles
accompagnées



association
"entraide
le relais"

Rapport d'activité 2025 – Logement d'Insertion sur le territoire Nord du Bas-Rhin

Ce rapport présente le bilan de l'accompagnement social lié au logement (ASLL) mené en 2025 dans le cadre du dispositif de logement d'insertion Nord. Il retrace les parcours de deux familles accompagnées, les démarches engagées, les résultats obtenus et les témoignages recueillis.

Présentation de l'accompagnement social lié au logement

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) en logement d'insertion est une **mesure d'accompagnement visant à soutenir les ménages rencontrant des difficultés dans l'accès, l'installation ou le maintien dans un logement**. Il s'inscrit dans une démarche globale de prévention des situations de précarité et de sécurisation du parcours résidentiel. Les ménages sont orientés par le SIAO après diagnostic réalisé par leur référent social.

Cet accompagnement a pour objectif de **favoriser l'autonomie des ménages** dans la gestion de leur logement et de leur budget, tout en leur permettant de mieux comprendre et mobiliser les dispositifs de droit commun. Il repose sur une approche individualisée, prenant en compte les besoins et les capacités de chaque famille.

Axes d'intervention du travailleur social

Accès et maintien dans le logement

Aide à l'accès ou au maintien dans le logement.

Accompagnement budgétaire

Gestion des charges liées au logement : loyer, énergie, assurances, etc.

Démarches administratives

Soutien dans les démarches administratives et l'accès aux droits.

Occupation et entretien

Sensibilisation à l'occupation et à l'entretien du logement.

Prévention des impayés

Prévention des impayés et des situations d'endettement.

Coordination partenariale

Mobilisation et coordination des partenaires institutionnels et sociaux.

L'accompagnement se traduit par des **rencontres régulières avec le ménage**, permettant d'évaluer la situation, de définir des objectifs d'accompagnement et d'adapter les actions mises en place. Ces temps d'échange favorisent également l'identification précoce des difficultés et la mise en place de solutions adaptées.

- Ainsi, l'ASLL vise à renforcer les capacités des ménages à agir de manière autonome dans la gestion de leur logement et de leur situation administrative et financière.

Quelques données chiffrées

Typologie des appartements

L'association a pu proposer **deux logements d'insertion**, loués auprès d'Alsace Habitat (1 T3 et 1 T4) à Wissembourg.

- ❑ Les logements ont été restitués au bailleur en **octobre et novembre** de cette année, à la suite de l'annonce de l'arrêt des financements pour l'ASLL spécifique.

Logement 1 – T3

Loué auprès d'Alsace Habitat à Wissembourg.
Restitué au bailleur en octobre 2025.

Logement 2 – T4

Loué auprès d'Alsace Habitat à Wissembourg.
Restitué au bailleur en novembre 2025.

Durée d'occupation moyenne des ménages

32

Mois – Famille 1

Entrée en janvier 2023, sortie en août 2025.

31

Mois – Famille 2

Entrée en mars 2023, sortie en novembre 2025.

31,5

Mois – Durée moyenne

Durée moyenne d'occupation des deux ménages.

Profil des ménages accompagnés

Deux familles ont été accompagnées en 2025, présentant la même composition familiale : **famille avec enfants, bénéficiaire du RSA**. L'une des familles a des enfants déjà majeurs.

Famille 1 – Enfants majeurs

Cette famille était **locataire d'un logement trop petit et mal isolé**. Il apparaissait aussi nécessaire que la famille consolide son autonomie locataire et notamment la compréhension des démarches administratives liées au logement.

Famille 2 – Enfants en bas âge

Cette famille **vivait dans une caravane**. Elle bénéficie d'une mesure de protection judiciaire, garantissant le paiement des charges diverses. L'objectif de l'accompagnement résidait sur la nécessité que le ménage gagne en autonomie dans sa gestion budgétaire, puisse acquérir des compétences nécessaires pour vivre dans un logement, l'entretenir et se familiariser avec le vivre-ensemble avec ses voisins.

Les sorties du dispositif

Les deux familles ont quitté le dispositif de logement d'insertion en 2025, chacune avec un parcours de relogement distinct.

1 Famille 1 – Attribution de logement social

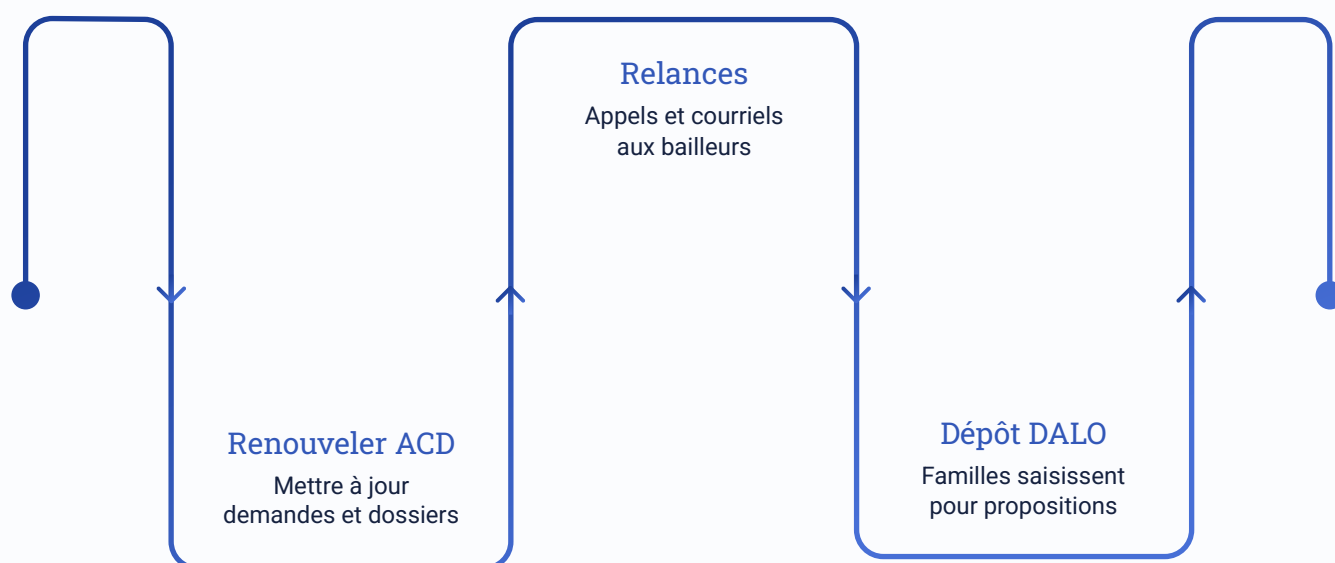
La 1ère famille a obtenu une **attribution de logement social** avec le soutien d'une demande ACD renouvelée au bout d'un an. Un DALO avait également été déposé par la famille, faute de proposition de logement.

2 Famille 2 – Logement dans le parc privé

La 2nde a emménagé dans un **logement du parc privé**, malgré l'attribution d'un logement social qui avait été fléché par un dossier DALO accepté. Ce ménage, malgré une mesure de protection judiciaire et des avancées probantes dans leurs compétences et capacité à habiter, a dû faire un DALO pour se voir proposer un logement. En parallèle à cette attribution, la famille a trouvé un logement dans le parc privé pour lequel elle a finalement opté.

L'accompagnement social – Démarches de relogement

Les 2 familles avaient le même objectif, après déjà plus d'un an et demi de présence en LI : **leur relogement**.



Dans un premier temps, les demandes d'ACD ont été renouvelées pour les deux familles puisque la demande initiale était arrivée à terme – un an – sans proposition de logement. En parallèle de la mise à jour mensuelle de la demande de logement social, nous avons poursuivi les relances téléphoniques et mails auprès des bailleurs susceptibles de proposer des logements à ces familles.

Les familles, dans la volonté forte d'obtenir leur logement et étant prêtes pour assurer toutes les obligations d'un locataire, ont déposé chacune un DALO.

Famille 1

Elle a obtenu une proposition de logement par **OPHEA avant le retour de la commission DALO**.

Famille 2

Le DALO a été validé en **septembre 2025** et une attribution de logement par Alsace Habitat a été faite en octobre. La famille n'a pas souhaité donner suite car le logement ne correspondait pas au territoire souhaité. Elle a alors très vite rebondi en trouvant un logement chez un privé où elle a pu emménager en **novembre 2025**.

- ❏ Pour les 2 familles, nous avons constitué un **dossier de FSL accès** pour solliciter le dépôt de garantie, le cautionnement et la poursuite d'un ASLL. Ceci dans l'objectif de sécuriser l'accès dans le nouveau logement par un accompagnement social spécifique poursuivant le travail établi en logement d'insertion.

L'accompagnement social – Axes structurants

En parallèle des démarches administratives liées au relogement, l'accompagnement social lié au logement s'est structuré autour de plusieurs axes.

Accompagnement budgétaire



Cet axe central a permis de sécuriser la situation financière des ménages en veillant au paiement régulier des factures d'énergie, au suivi des consommations et à l'anticipation des charges annexes, afin de maintenir un budget équilibré et prévenir toute difficulté pouvant fragiliser le maintien dans le logement.

Rendez-vous mensuels



La mise en place de rendez-vous mensuels a constitué un cadre structurant pour les familles. Ces temps réguliers et constants ont favorisé le suivi des démarches engagées, tout en permettant d'identifier d'éventuelles difficultés. Cet accompagnement a notamment contribué à prévenir certaines ruptures de droits ou de ressources, par exemple lors de l'absence de mise à jour de dossiers administratifs, mais également à sensibiliser la famille à la gestion des consommations d'énergie afin d'éviter des factures importantes.

Renforcement des compétences



Au-delà du soutien technique dans les démarches, l'accompagnement a visé à renforcer progressivement les compétences et la capacité d'agir des familles. En les impliquant activement dans les démarches, celles-ci ont été encouragées à prendre des initiatives et à réaliser certaines actions de manière autonome. Cette dynamique permet, à moyen terme, de consolider leur autonomie et leur confiance dans la gestion de leur situation administrative et budgétaire.

Relations avec les organismes



Nous avons également accompagné les familles dans leurs relations avec les différents organismes (CAF, Sécurité sociale, service des impôts, etc.) afin de garantir l'ouverture et le maintien de leurs droits. Ce travail d'appui et de médiation contribue à sécuriser leur situation administrative et à faciliter leur accès aux dispositifs de droit commun.

Mobilisation des partenaires



Enfin, l'accompagnement social a permis de mobiliser et d'articuler les partenaires compétents en fonction des besoins repérés. Cette mise en réseau favorise une prise en charge globale de la situation tout en permettant aux familles d'identifier les interlocuteurs ressources et de s'inscrire progressivement dans une démarche autonome dans leurs relations avec les institutions.

Témoignage

Avant le logement d'insertion

Interview de la famille composée d'un couple avec 3 enfants mineurs.

Avant d'entrer dans ce logement, quelle était votre situation et quelles difficultés rencontriez-vous au quotidien ?

« Nous vivions dans une petite caravane depuis 1 an, avec nos enfants de 2 ½, 6 et 9 ans dans environ **12 m²**. Nous avions l'électricité mais pas d'eau. Nous devions aller en chercher chez nos parents dans le logement d'à côté. La porte de la caravane ne fermait plus et c'était l'hiver. Même si nous connaissions la vie en caravane, car nous avons grandi dedans, **la vie de famille dans ces conditions n'était plus possible**, après avoir connu un passage dans un logement. On ne s'occupait pas vraiment de nos papiers. »

Ce qui a changé grâce au logement d'insertion

Depuis que vous êtes dans ce logement d'insertion, qu'est-ce qui a le plus changé pour vous et votre foyer ?

« À l'arrivée dans le logement d'insertion, le premier sentiment a été **le confort, la chaleur, avoir un chez soi**. Cela nous a permis d'avoir un espace de vie, une chambre pour nos enfants. Les enfants ont pu reprendre l'école de façon régulière. L'organisation des matins était plus facile car il y avait plus d'espace et aussi parce que la nouvelle école était à côté de l'appartement.

Au début, on s'est senti éloignés de notre famille, de la communauté, de notre réseau car on ne voulait pas aller à Wissembourg. On voulait rester à Haguenau. »

En quoi ce logement vous a-t-il aidé à envisager l'avenir différemment, par rapport à avant ?

Mme dit : « **Je suis plus rigoureuse dans le côté administratif, je prends des initiatives, entreprends les démarches seules. J'ai plus confiance en ce que je peux faire, seule.** »

« Aujourd'hui, on est **plus stable, plus serein** pour le logement. Cela nous a fait prendre conscience que nous n'avons pas besoin de la communauté pour construire notre avenir de famille. Cela nous a fait ouvrir notre regard, notre vision au-delà de la communauté et du secteur de Haguenau. **Nous n'avons plus peur d'aller au-delà de Haguenau/Wissembourg**, on a pris confiance en nous et nos capacités pour se débrouiller seul. »

Synthèse et perspectives

Le bilan de l'année 2025 témoigne de la pertinence et de l'efficacité de l'accompagnement social lié au logement dans le parcours résidentiel des ménages en situation de précarité.

2 familles accompagnées

Deux familles avec enfants, bénéficiaires du RSA, ont bénéficié d'un accompagnement individualisé tout au long de leur séjour en logement d'insertion.

31,5 mois en moyenne

Durée moyenne d'occupation des logements d'insertion, témoignant d'un accompagnement dans la durée pour consolider les acquis.

2 relogements réussis

Les deux familles ont accédé à un logement pérenne : l'une dans le parc social, l'autre dans le parc privé, grâce notamment aux démarches ACD et DALO.

Autonomie renforcée

Les familles ont progressivement acquis les compétences nécessaires pour gérer leur logement, leur budget et leurs démarches administratives de manière autonome.

- ❏ Les logements ont été restitués au bailleur à la suite de l'annonce de l'**arrêt des financements pour l'ASLL spécifique**. Des dossiers FSL accès ont été constitués pour les deux familles afin de sécuriser leur accès dans leur nouveau logement et poursuivre l'accompagnement social engagé.



STRASBOURG

Placements Extérieurs

Accompagnement sous main de justice

« Accompagner vers l'emploi, le logement et
l'autonomie, en lien avec le SPIP. »

10

personnes
accompagnées

57 %

taux d'occupation



association
"entraide
Le Relais"

Rapport d'activité 2025

PLACEMENTS EXTERIEURS

Rapport annuel du service de placements extérieurs. Ce document présente le bilan de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice au cours de l'année 2025.

Le service

Depuis le **01/01/2019**, la convention qui lie le SPIP à Entraide le Relais permet l'accueil et l'accompagnement de **six personnes en placement à l'extérieur** dans des logements individuels et regroupés sur deux sites.

L'accompagnement s'articule :

Accompagnement social global

Un rendez-vous hebdomadaire avec le référent social affecté au service des PE, couvrant les démarches administratives liées à l'accès aux droits, à la santé et au logement.

Ateliers Passerelle

Une participation obligatoire à des ateliers de redynamisation à raison de **deux demi-journées par semaine**, avec un accompagnement ciblé sur la recherche d'emploi et de formation.

Règlement de fonctionnement

Les personnes placées sous main de justice doivent s'inscrire dans le respect du règlement de fonctionnement mis en place par l'association.

L'équipe est composée de **deux travailleurs sociaux** qui assurent l'accompagnement global, à hauteur de **0.4 etp**. Au sein des ateliers Passerelle, une collègue assure l'accompagnement professionnel.

Profil des personnes accompagnées

En 2025, nous avons accompagné **9 hommes et 1 femme**.

Répartition par âge



Situation familiale

Situation	Nombre
Couple	4
Célibataire	6
Dont parent	3

Indicateurs opérationnels 2025



Durée initiale du placement à l'extérieur

Durée	Nombre
4 à 6 mois	3
8 à 10 mois	2
12 mois	5

Établissement d'origine

- CD Saint Mihiel : 4
- CD Oermingen : 2
- MA Strasbourg : 1
- Ab initio : 2
- CD Écrouves : 1

Fins de mesure et durée des peines

Les sorties / fin de mesure

5 personnes sont sorties du dispositif en 2025, vers les destinations suivantes :

- Pension de famille
- Résidence sociale sénior
- Logement privé
- Domicile parent
- Inconnu

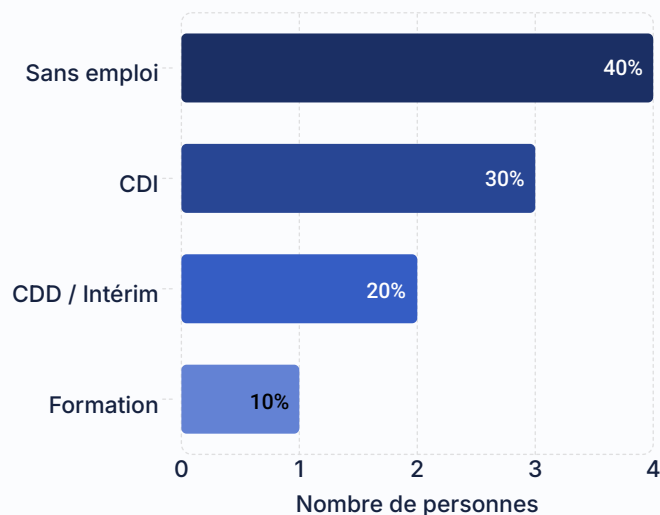
Durée des peines

Durée	Nombre
Moins d'un an	2 (2 Ab Initio)
2 à 4 ans	2
5 à 6 ans	2
10 à 12 ans	2
18 ans	2

❑ Six personnes avaient des peines de 5 ans et plus.

Emploi et formation

Sur les **10 personnes accompagnées** :



❏ La majorité des personnes accompagnées alternent des périodes d'emploi ou de formation et d'inactivité. Deux des personnes sans emploi étaient proches de la retraite.

Analyse des incidents

74

Incidents constatés en 2025

Liés essentiellement à des absences aux ateliers et aux rendez-vous.

Dans le cadre du placement extérieur, les personnes sans activité professionnelle doivent respecter plusieurs obligations : **participation à des ateliers, émargement quotidien et présence aux rendez-vous**. Ces exigences visent à instaurer un cadre et un rythme, tout en préparant au monde du travail.

Une différence marquée apparaît selon l'âge :

Plus de 50 ans

Les personnes de plus de 50 ans sont globalement **plus investies**, cherchant du lien social. L'émargement en début d'après-midi est vu comme un **temps d'échange**.

Les plus jeunes

Les plus jeunes montrent **peu d'intérêt et d'implication**, sans réelle crainte des sanctions. L'émargement en début d'après-midi est perçu comme **contraignant**.

Des difficultés supplémentaires émergent, notamment le **rejet par certains du mélange avec un public très éloigné de l'emploi**, perçu négativement. Face à ces constats, nous envisageons en 2026 de **repenser les activités proposées**, de s'inspirer d'autres pratiques et d'**impliquer davantage les personnes accompagnées**.

Perspectives en 2026

Les orientations stratégiques pour l'année 2026 s'articulent autour de trois axes majeurs :

1

Application du nouveau référentiel

Mise en œuvre du nouveau cadre de référence pour l'accompagnement des personnes placées à l'extérieur.

2

Renouvellement de la convention PE

Renouvellement de la convention liant le SPIP à Entraide le Relais pour la poursuite du dispositif de placements extérieurs.

3

Projet de loi SURE

Suivi et intégration des évolutions législatives dans le cadre du projet de loi SURE, avec adaptation des pratiques d'accompagnement.



STRASBOURG

Service RSA

Revenu de Solidarité Active

« Accompagner les bénéficiaires du RSA
vers l'autonomie, depuis 1989. »

271

personnes
accompagnées

83 %

taux d'entretiens
réalisés



association
"entraide
le relais"

Rapport d'activité Entraide le Relais 2025

Service RSA — **0.50 ETP CDS** — **3 ETP travailleuses sociales**

L'association Entraide le Relais intervient à Strasbourg depuis 1989 dans l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA. Ce rapport présente les activités, les chiffres clés, les missions et les temps forts de l'année 2025.



Chiffres clés : activités et public accompagné

271

Personnes
accompagnées
dans le service en 2025

102

Entrées
nouvelles orientations reçues

108

Sorties
fins d'accompagnement

13

Mois
durée moyenne
d'accompagnement en mois du
public sans domicile

25

Mois
durée moyenne
d'accompagnement du public
avec domicile

☐ Les durées d'accompagnement sont en baisse en 2025 pour les deux publics.

Le taux d'entretiens réalisés est en augmentation : **83%** pour le public avec domicile et **70%** pour le public sans domicile.

Profil du public : genre, situation et vulnérabilités

Public avec domicile

- **71% Femmes** — 29% Hommes
- Isolés : 41%
- Familles : 50%
- Illectronisme : 27%
- Non maîtrise du français : 28%
- Niveau de qualification inférieur au baccalauréat : 29%
- **Problématiques de santé : 78%** — dont psychique : 13%

Public sans domicile

- **32% Femmes** — 68% Hommes
- Isolés : 58%
- Familles : 26%
- Illectronisme : 28%
- **Non maîtrise du français : 64%**
- **Niveau de qualification inférieur au baccalauréat : 52%**
- Problématiques de santé : 47% — dont **psychique : 15%**

  **Les femmes sont davantage représentées en 2025** comparé à l'année précédente.

 **Les problématiques de santé psychique ont doublé** pour les personnes sans domicile entre 2024 et 2025.

Indicateurs de résultats : réorientation, reprise d'activité et logement

Indicateur	Public avec domicile	Public sans domicile
Taux de réorientation	15%	19%
Taux de reprise d'activité	14%	46%
— Dont emplois durables	40%	12%
— Dont emplois de transition	7%	38%
— Dont formation	53%	48%
— Dont bénévolat	0%	2%

Le **taux de reprise d'activité** est plus important pour le **public sans domicile**. La problématique santé est moins importante et une partie du public, jeune, parvient à se mobiliser sur l'emploi malgré l'absence d'hébergement stable. La reprise d'activité concerne également les cours de français pour un public bénéficiaire de la protection internationale, majoritaire depuis quelques années sur cette partie du service.

Accès au logement: **70% des personnes n'ont pas bénéficié d'une solution d'accès à l'hébergement ou au logement** durant l'accompagnement en 2025.

Pour les 30% ayant accédé à une solution, le type d'accès se répartit comme suit :

Hébergement

38% – forte baisse (69% en 2024)

Logement accompagné

14% – stable

Logement

48% – multiplié par 2,5 (20% en 2024)

Missions du service RSA : présentation et organisation

L'association intervient à Strasbourg depuis 1989 dans l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA. L'action, au départ exclusivement destinée aux bénéficiaires sans domicile, a été complétée en 2009 par une action envers des bénéficiaires locataires ou en hébergement stable mais rencontrant, comme les personnes sans domicile, des problématiques sociales relevant d'un accompagnement global.

L'**accompagnement social +** mis en œuvre par l'association s'organise sur deux sites géographiques :

6 rue des Imprimeurs – Montagne Verte

1 référente RSA accueille les personnes avec domicile stable.

Accompagnement généraliste. **80 places.**

24 rue Saint Louis – Centre-ville

2 référentes accueillent les personnes sans domicile fixe.

Accompagnement spécifique. **100 places.**

L'accompagnement social + est une déclinaison de l'accompagnement social dont il se différencie par l'**intensité des modalités de suivi**.

La CeA finance et organise l'accompagnement des bénéficiaires du RSA soit par le biais d'un accompagnement professionnel soit social. Il s'agit d'un accompagnement renforcé pour des personnes dont la situation nécessite de lever un certain nombre de freins qui les empêchent de s'inscrire rapidement dans des démarches d'insertion professionnelles.

Ces freins peuvent concerner l'absence de logement ou d'hébergement, des problèmes de santé, des difficultés liées à la maîtrise du français, un niveau de qualification faible ou encore des difficultés d'ouverture de droits. La mission, définie par le cahier des charges rédigé par la CEA, consiste à élaborer un **Contrat d'Engagement Réciproque, CER**, avec les personnes orientées et à leur proposer un accompagnement social personnalisé en fonction de la situation individuelle de chacun. Le service dispose d'un **agrément de domiciliation administrative pour 100 personnes** au 24 rue Saint Louis.

Profils des personnes accompagnées et domaines d'intervention

Les situations des personnes sont variées. Le service accompagne des personnes isolés, en couple ou des parents avec enfants y compris des familles monoparentales, ce qui constitue une des spécificités du service d'accompagnement RSA de l'association Entraide le Relais.

Le cumul de vulnérabilités concerne les publics sans domicile tout comme ceux avec domicile stable.



Problématiques de santé

Personnes impactées par des problématiques de santé (mentale, somatique, psychiatrique, handicap) et personnes souffrant d'une ou de plusieurs addictions.



Faible qualification

Personnes qui n'ont pas bénéficié de formations qualifiantes, qui ne disposent pas de diplômes et ont un parcours d'échec scolaire ayant une incidence à l'âge adulte sur des capacités à se mobiliser.



Parcours migratoire

Personnes confrontées aux enjeux de l'apprentissage de la langue française alors même que certains n'ont pas bénéficié d'une scolarité dans leur pays d'origine. D'autres sont au contraire diplômées mais sans équivalence en France.



Ruptures et traumatismes

Personnes dont le parcours, émaillé de ruptures voire de violences, migratoires, familiales, institutionnelles, y compris lorsqu'ils étaient enfant, constitue un traumatisme et un frein à l'insertion professionnelle.



Précarité durable

Personnes dont la situation précaire dure depuis longtemps, avec un état de pauvreté établi.

L'accompagnement individualisé a pour objectif d'aider la personne à trouver les ressources nécessaires à sa remobilisation et de déclencher une dynamique d'autonomisation dans un parcours personnalisé. Les domaines d'accompagnement sont nombreux : soutien administratif et dans l'accès aux droits ou à leur maintien ; accès à un logement et maintien ; accès à un hébergement adapté ; accès aux soins ; cours de français et formations ; connaissance du monde du travail ; gestion du budget ; maintien d'un lien social ; gestion de la vie quotidienne et familiale ; soutien à la parentalité ; socialisation ; intégration ; accès à l'autonomie sociale.

Temps forts de l'année 2025

Avril 2025 – Retour au 24 rue Saint Louis

Retour dans les locaux après les travaux de réhabilitation du bâtiment et adaptation à la nouvelle configuration qui comprend le partage des locaux avec des personnes en sous-location IML.

2025 – Gestion des flux et orientations internes

Fermeture régulière de la structure pour publics sans domicile fixe en lien avec des orientations régulières et importantes, alors que la structure pour public avec domicile stable souffrait d'un régulier défaut d'orientations. Pour libérer des places sur le premier dispositif, davantage sollicité par la PF1 et l'UGRSA, le service a effectué des orientations en interne lorsque la situation du point de vue du logement était stabilisée. La démarche ayant au préalable été validée par l'UGRSA.

2025 – Accueil de stagiaires

Le service a accueilli un stagiaire CESF et une stagiaire CAFERUIS en 2025.

1

2

3

4

5

Fin 2025 – Appel à projet 2026-2028

Entraide le Relais s'est mobilisée pour répondre à l'appel à projet 2026-2028. Toute l'équipe a par ailleurs participé en 2025 au travail de concertation et de co-construction proposé par la CeA pour préparer les réponses à l'appel à projet.

Décembre 2025 – Journée inter-équipe

Journée de travail inter-équipe en décembre : réflexion autour de références de travail communes et élaboration d'outils (flyer ; grille d'analyse de situation).

Portrait : la situation de Monsieur N

Par le biais du récit de l'accompagnement d'une personne, le service a essayé d'illustrer la situation des personnes accompagnées, l'accompagnement social mis en œuvre, le travail essentiel de partenariat, la notion de temps qui permet de tisser un lien de confiance et la nécessité de dispositifs intermédiaires, adaptés et complémentaires (accompagnement RSA+, Logement D'Abord et Ateliers socio-professionnels).

Monsieur N est âgé de 39 ans, célibataire et sans enfant. Dans le dispositif RSA depuis 2011, il nous a été orienté en 2022 à la suite de son emménagement à Strasbourg.

Plusieurs entretiens ont été nécessaires pour comprendre l'ensemble de sa situation, la **notion de temps et d'écoute** étant des éléments primordiaux dans l'accompagnement social.

En effet, certaines personnes se livrent d'emblée alors que d'autres, comme Monsieur N, ont besoin de **tisser un lien** pour que la **confiance** s'installe et qu'ils puissent évoquer leurs difficultés.

Lors de ces premiers échanges, Monsieur a évoqué son histoire familiale. Au décès de sa mère, il s'est retrouvé en **situation d'isolement** dans le logement familial avec le chien de sa mère pour seul compagnon. Les difficultés financières sont arrivées rapidement, il n'avait pas les moyens de financer ce logement seul, et une **expulsion locative** est intervenue.

Monsieur a alors **vécu dans la rue durant 8 mois** jusqu'à ce qu'une association lui propose un studio dans le cadre du dispositif « logement d'abord ».

Côté **insertion**, Monsieur ne possède **pas de niveau spécifique**. Il a interrompu une formation qualifiante en première année, a travaillé entre 2 et 3 ans à Strasbourg et à l'étranger. Sa **dernière expérience professionnelle date de fin 2014**.

Situation
administrative
et budgétaire

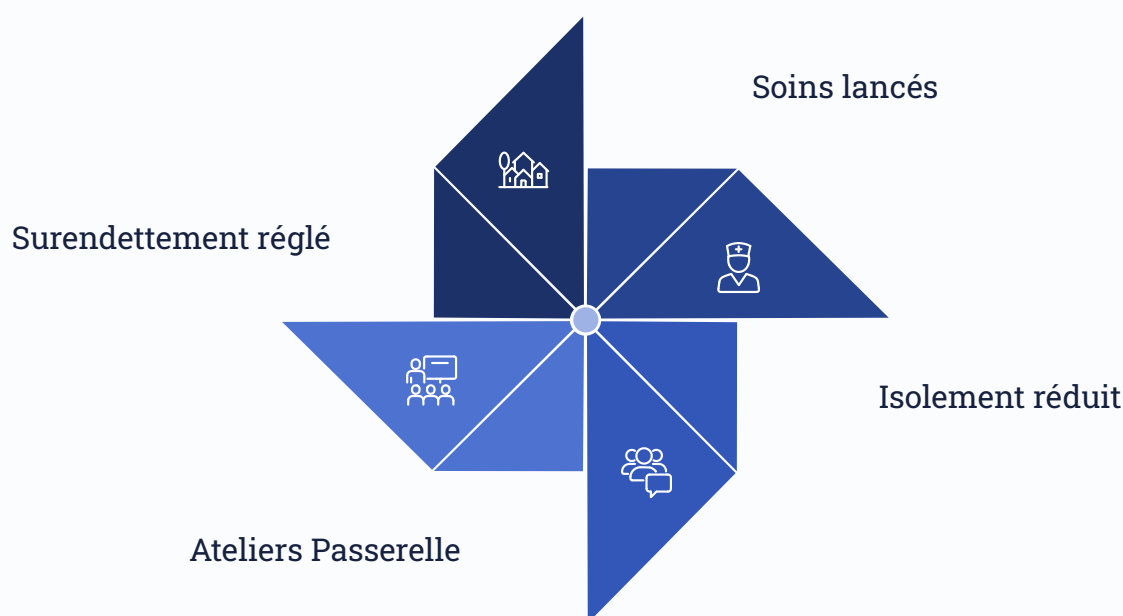
La question
des soins

Le projet
relogement

L'isolement
social

Lors des premiers rendez-vous, ces quatre thématiques ont été identifiées comme prioritaires à aborder avec Monsieur N.

Etapes et leviers de l'accompagnement



Monsieur a tout d'abord saisi l'opportunité de reprendre les démarches liées au surendettement et d'être soutenu face à un **système complexe qui le dépassait** ; le dossier a été rapidement instruit car il a réussi à ce moment précis à se mobiliser pour fournir les documents nécessaires. **L'effacement de sa dette a représenté un réel soulagement pour Monsieur.**

L'accompagnement a ensuite pu se poursuivre sur les **soins** à mettre en place. Plusieurs rendez-vous ont été nécessaires jusqu'à ce que Monsieur N parvienne à en assurer un et s'inscrive dans un début de démarche pour prendre soin de lui. Monsieur N n'a pas réussi à engager des soins à la hauteur des besoins mais il a mené une démarche à son terme.

Notre travail d'accompagnement est basé sur **l'écoute et le respect des singularités de chacun**, nous avons toujours soutenu et proposé sans imposer. La simple mobilisation autour d'entretiens réguliers au bureau représentait beaucoup d'investissement pour Monsieur N. Lors des entretiens au bureau, nous observions que son élocution n'était pas toujours facile à comprendre. Monsieur avait conscience qu'il se fermait des portes et l'expliquait par la **honte** qu'il éprouvait face à des problèmes dentaires visibles. Un rendez-vous téléphonique lui a été proposé par hasard sur un créneau de télétravail ce qui a permis de constater la libération de sa parole, Monsieur parlant avec aisance, de manière fluide et sans retenue. Il a pu confirmer être plus à l'aise car il pouvait se « cacher » derrière le téléphone. **La solution a été de proposer d'alterner des entretiens par téléphone et en présentiel**, ce qui a permis à Monsieur d'investir l'accompagnement sereinement.

Au décès de son chien, nous avons craint que Monsieur ne sorte plus du logement et que sa santé mentale ne se détériore. Ayant conscience que le temps est un investissement et qu'il peut permettre à lui seul l'émergence du changement, nous avons tenté d'autres approches pour lui permettre de rompre son isolement et lui avons de nouveau soumis la possibilité de découvrir les **ateliers Passerelle**, valorisés comme action d'insertion.

À la suite d'une coordination avec nos collègues des ateliers Passerelle d'ENTRAIDE LE RELAIS, Monsieur a accepté cette fois, après de multiples hésitations, de participer à un premier atelier, puis un second, s'inscrivant même en porte-à-faux vis-à-vis de ses propres difficultés en assistant à l'atelier « FacilitaCom ». Quelques semaines de participation, d'abord irrégulières puis de plus en plus stables, l'ont amené à déclarer « *qu'il y avait des choses intéressantes* », qu'il appréciait le contact avec certains participants et qu'il appréciait de **ne plus être seul** chez lui.

Enseignements et perspectives

Cette situation nous a confortés dans le fait que la **relation de confiance**, la prise en compte des difficultés des personnes et la **souplesse** dont nous disposons en accompagnement social + pour adapter le contenu des accompagnements sont autant de leviers importants pour parvenir à des sorties positives comme celle-ci.



Relation de confiance

La notion de temps et d'écoute sont des éléments primordiaux dans l'accompagnement social.



Dispositifs complémentaires

La nécessité de dispositifs intermédiaires, adaptés et complémentaires : Hébergements adaptés aux difficultés des personnes, Ateliers socio-professionnels.



Travail de partenariat

Le travail essentiel de partenariat avec et autour des personnes accompagnées est un facteur clé de réussite.



Avec la personne concernée

L'accompagnement individualisé vise à déclencher une dynamique d'autonomisation dans un parcours personnalisé, à son rythme.



BRUMATH

Résidence L'Elan

Résidence Accueil

« *Un logement accompagné pérenne et semi-collectif pour apprivoiser l'autonomie.* »

25

personnes logées

96,66 %

taux d'occupation



Rapport d'Activité 2025

Résidence Accueil l'ELAN

112 Avenue de Strasbourg — 67170 BRUMATH

Tél : 06 42 18 21 81 — Mail : residencebrumath@entraide-relais.fr

Présentation de la Résidence Accueil l'Elan

La résidence accueil est une solution de logement accompagné pérenne. Elle offre un cadre de vie sécurisant, semi-collectif pour permettre aux personnes logées de s'essayer à une vie plus autonome, en valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social de la résidence.

L'équipe éducative est composée d'une conseillère en économie sociale familiale (1 ETP) et d'une monitrice éducatrice (0,8 ETP), d'une cheffe de service (0,25 ETP) et d'une coordinatrice (0,25 ETP). Un agent technique de l'association est présent un jour par semaine. De fin 2024 à début 2025, nous avons accueilli durant 16 semaines une étudiante préparant le diplôme de Conseillère en Economie Sociale Familiale.

Par le conventionnement avec la CEA, leur mission principale est l'accompagnement social lié au logement qui a pour objectif de consolider le parcours résidentiel des ménages. L'équipe assure également l'animation de la vie semi-collective et participe à la gestion locative sociale.

Activité 2025 en chiffres

25

Personnes logées et
accompagnées

En 2025

4

Sorties

Mouvement rare pour ce
dispositif pérenne, dont un
décès

4

Candidats admis

En conséquence des quatre
sorties

96,66%

Taux d'occupation

Contre 97,9% l'année
précédente

En 2025, nous avons logé et accompagné 25 personnes. Nous soulignons quatre sorties, un mouvement rare pour ce dispositif de logement pérenne, dont un décès. Les motifs de sortie sont variés ; une fin de prise en charge pour non-respect répété du règlement de fonctionnement, un retour au domicile parental, un projet locatif concrétisé. Ce dernier nous rappelle que la résidence peut également être une solution de logement temporaire, le temps pour l'individu de trouver une stabilité grâce au cadre sécurisé du dispositif. En conséquence, quatre candidats ont été admis.

Taux d'occupation et hospitalisations

Taux d'occupation : 96,66%

Une légère baisse du fait des vacances locatives conséquentes aux délais de traitement des candidatures SIAO et le temps nécessaire à la remise en état des logements avant leur relocation. C'est également la conséquence d'une coordination importante autour de deux déménagements en interne. En effet, nos équipes font face au vieillissement d'une partie du public, parfois précoce. Les difficultés de mobilités qui en découlent sont accentuées par l'absence d'ascenseur.

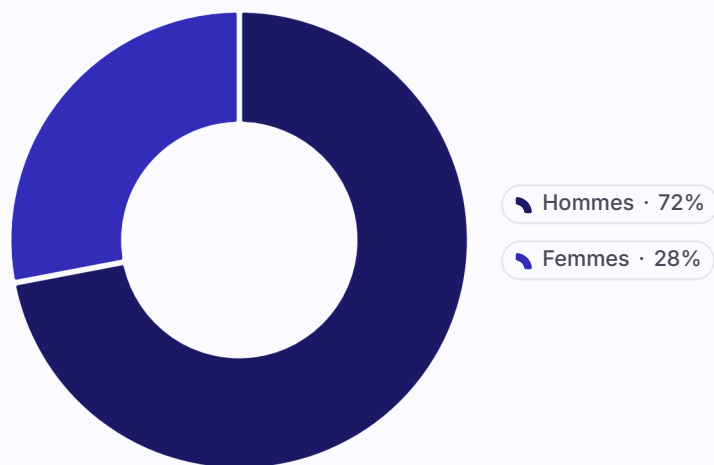
Hospitalisations en psychiatrie

Le cadre de la résidence permet de réduire le nombre d'hospitalisation en psychiatrie par l'accès à un logement quand il est absent, ou encore, par le soutien apporté par les équipes éducatives au quotidien. Ce soutien se fait en partenariat avec les équipes médicales rencontrées régulièrement en réunion pluridisciplinaires.

En 2025, **10 résidents sur les 21 accueillis** ont été hospitalisés au moins 1 fois à la suite d'une rupture de l'équilibre psychologique. Au total, nous comptabilisons **344 jours d'hospitalisation en psychiatrie** (contre 359 en 2024).

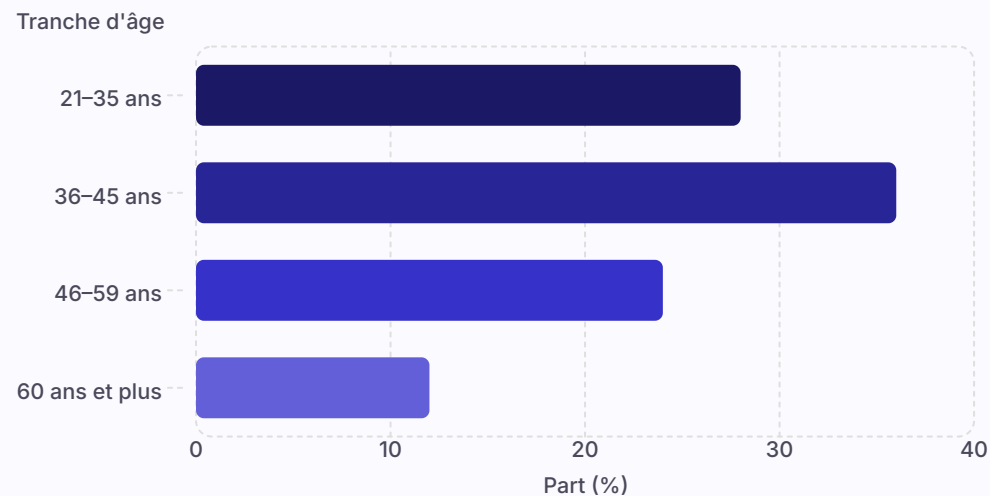
Profil des résidents

Genre



Malgré une féminisation du public à la suite de l'admission de deux femmes, le public reste majoritairement masculin (72%, contre 79% en 2024).

Répartition par tranche d'âge



L'âge moyen est de 44 ans, 36% des résidents étant âgés entre 36 et 45 ans. La plus jeune est âgée de 21 ans. La doyenne est âgée de 68 ans.

Ressources et situations locatives des résidents

Les ressources des résidents peuvent être cumulatives. La majorité des personnes accueillies bénéficie de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Cette année, via l'association Animal'hom, un résident a obtenu un CDI. Cette réussite témoigne du potentiel d'insertion professionnelle des personnes accompagnées, même si ces situations restent à la marge.

AAH

Allocation aux Adultes Handicapés
— principale ressource de la majorité des résidents

CDI obtenu

Via l'association Animal'hom —
témoigne du potentiel d'insertion professionnelle

Ressources cumulatives

Les ressources des résidents
peuvent se cumuler selon les situations individuelles

Situations locatives antérieures

Les résidents ont connu des parcours de vie variés. Les situations locatives antérieures les plus courantes restent le domicile parental, la sortie d'hébergement en structure ou en logement accompagné et l'hospitalisation sans solution de sortie.

Domicile parental

Situation antérieure la plus courante

Sortie d'hébergement

En structure ou en logement accompagné

Hospitalisation

Sans solution de sortie

L'Accompagnement social — Modalités d'Intervention

402

Temps d'accompagnement individuel

En 2025

141

Animations collectives

Réalisées en 2025

L'accompagnement social des résidents se décline sous différentes modalités d'intervention individuelles et collectives.

En 2025, nous comptons 402 temps d'accompagnement individuel. Nous constatons une baisse des demandes concernant les accompagnements aux rendez-vous extérieurs, principalement d'ordre médical. Une partie du public accueilli présente un vieillissement, parfois précoce, en lien avec les parcours de vie et les pathologies.

Le parcours de soins apparaît complexe et constitue une source d'anxiété pour les résidents, qui peuvent rencontrer des difficultés à coordonner leurs rendez-vous, à en comprendre les enjeux et à mettre en œuvre les préconisations médicales.

Dans ce contexte, un travail de coordination est mené avec les équipes de psychiatrie, en fonction des situations, afin d'adapter les accompagnements, de soutenir les résidents et répondre aux besoins spécifiques des résidents.

Ces éléments confirment l'importance d'un accompagnement renforcé autour des questions de santé au sein de la résidence, nécessaire au maintien dans le logement dans de bonnes conditions.

Vie collective et animations

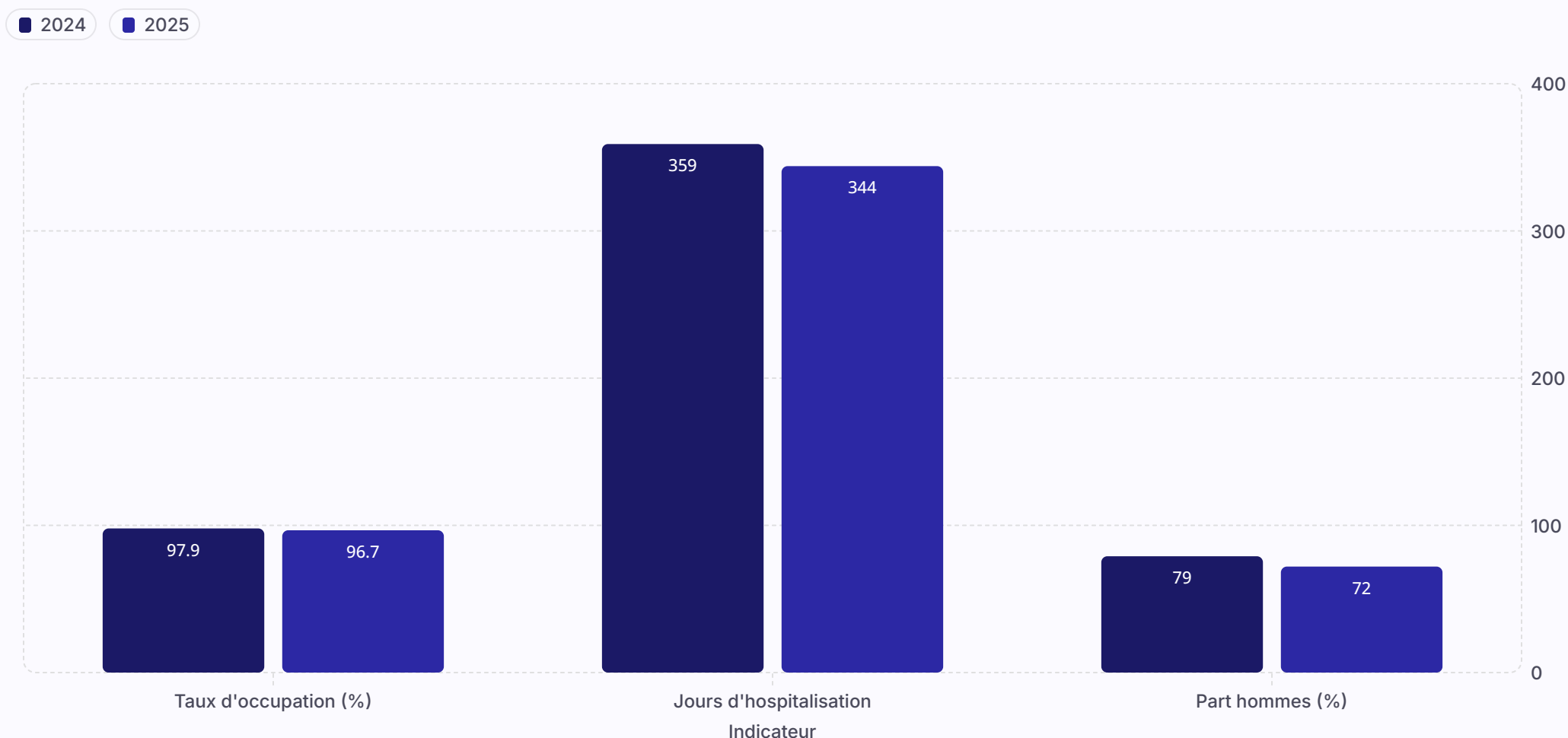
Concernant les animations collectives, 141 temps ont été réalisés en 2025.

L'année a été marquée par des situations complexes liées directement aux consommations de produits, ayant impacté le climat collectif au sein de la résidence. Néanmoins, l'arrivée de nouveaux résidents a fait naître une nouvelle dynamique prometteuse. La cohésion de groupe semble se renforcer, ravivant l'intérêt des résidents qui s'inscrivent plus nombreux aux temps collectifs où la qualité des échanges et des relations s'améliore.



Logo de la résidence « L'Élan », réalisé par M. Loup Delrue à partir des créations des résidents de l'atelier « Micro-Folies » (résidence Sara Banzet).

Bilan comparatif 2024–2025



Ce comparatif illustre les évolutions clés entre 2024 et 2025 : une légère baisse du taux d'occupation (97,9% contre 96,66%), une réduction du nombre de jours d'hospitalisation en psychiatrie (359 contre 344), et une féminisation progressive du public (72% d'hommes contre 79% en 2024).

Perspectives 2026

Dans le précédent rapport d'activité, nous faisons part de nos inquiétudes quant à l'arrêt possible des subventions dédiées à l'accompagnement social lié au logement, à la suite des annonces de la CEA.

En 2026, celle-ci sera amenée à se prononcer sur ses orientations. L'association a pu faire valoir ses engagements auprès des interlocuteurs de la CEA. Ces échanges ont permis de mettre en lumière la réalité du terrain et de rappeler la spécificité santé des pensions de famille de l'association qui justifie la pertinence des modalités d'intervention actuelles, centrées sur les projets des résidents nécessitant des moyens adaptés.

- ❏ **Enjeu clé pour 2026 :** La pérennisation des subventions dédiées à l'accompagnement social lié au logement est essentielle pour maintenir la qualité et la spécificité des interventions de la résidence accueil l'Elan.



BRUMATH

Pension de La Rose des Vents Famille

« 25 logements accompagnés pérennes,
entre pension de famille et résidence
accueil. »

26

personnes logées

98,98 %

taux d'occupation

**Pension de famille
La Rose des Vents**
141A Avenue de Strasbourg
67170 Brumath
Tel : 07 66 94 13 00
Mail : pfbrumath@entraide-relais.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

E-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 – Code APE 8790B

1. Présentation de la pension de famille La Rose des Vents

Ouverte en juillet 2024, elle propose 25 logements accompagnés pérennes répartis en 13 places pension de famille et 12 places résidence accueil. La résidence offre un cadre de vie sécurisant et semi-collectif. Ils s'adressent à des personnes à faibles ressources, isolées ou fragilisées par des troubles psychiques, ne pouvant accéder directement à un logement autonome. L'accompagnement individuel vise le développement de l'autonomie, la convivialité et l'intégration sociale.

En 2025, l'équipe était composée d'une cheffe de service (0,25 ETP), d'une coordinatrice (0,25 ETP), de deux conseillères en économie sociale familiale (2 ETP). Un agent technique de l'association est présent un jour par semaine.

Par le conventionnement avec la CEA, leur mission principale est l'accompagnement social lié au logement qui a pour objectif de consolider le parcours résidentiel des ménages. L'équipe assure également l'animation de la vie semi-collective et participe à la gestion locative sociale.

2. Activité 2025 en chiffre

En 2025, nous avons logé et accompagné 26 personnes (14 en pension de famille, 12 en résidence accueil). Le taux d'occupation est de 98,98%.

L'association a mis fin au contrat d'occupation d'un résident pour non-respect du règlement à plusieurs reprises, et violences sur un autre résident.

Une admission fut possible après de longs traitements et travaux nécessaires avant la relocation du logement. Cette admission témoigne d'un parcours possible entre la résidence sociale sénior Sara Banzet et la pension de famille. Il s'agit d'un homme, isolé, fragilisé par une addiction. Monsieur présente le besoin d'une présence sur son lieu de vie et d'un accompagnement administratif de proximité pour sécuriser son parcours locatif.

Le cadre de la résidence accueil permet de réduire le nombre d'hospitalisation en psychiatrie par l'accès à un logement quand il est absent, ou encore, par le soutien apporté par les équipes éducatives au quotidien. Ce soutien se fait en partenariat avec les équipes médicales rencontrées régulièrement en réunion pluridisciplinaires. En 2025, nous

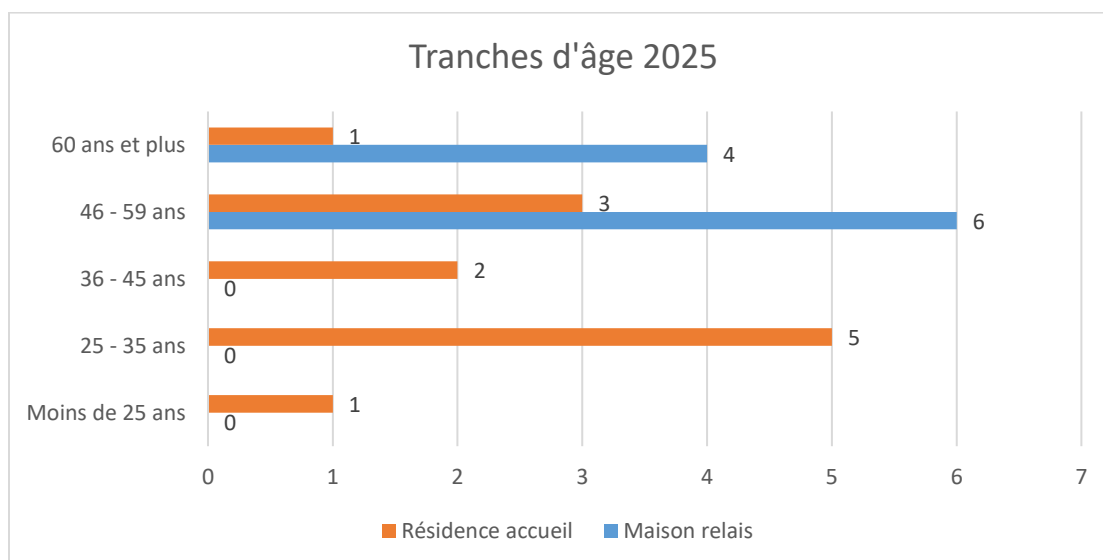
comptabilisons 15 jours d'hospitalisation en psychiatrie et 14 jours d'hospitalisations dans le cadre d'un sevrage.

En maison relais, nous avons comptabilisé 61 jours d'hospitalisation dans le cadre de la prise en charge d'une addiction et 39 jours d'hospitalisation pour la prise en charge d'une pathologie somatique. Ces données témoignent que l'accès à un logement pérenne permet la mise en place de projets de soins.

3. Profil des résidents en 2025

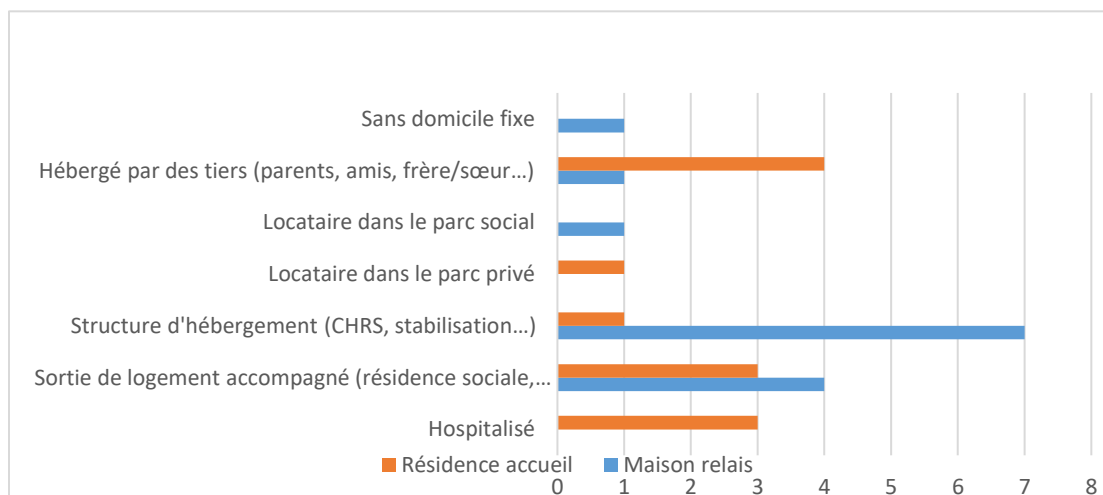
Les personnes accueillies sont majoritairement des hommes (73%). Cela s'explique par un nombre plus élevé de candidatures masculines.

Tranches d'âges :



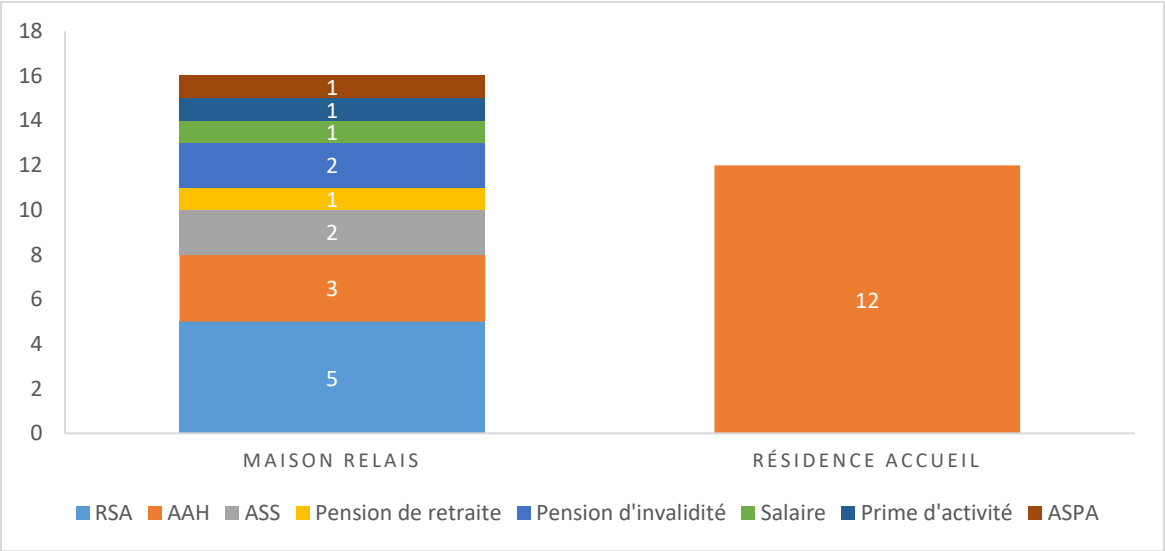
La plus jeune résidente est âgée de 24 ans. La doyenne est âgée de 75 ans. La moyenne d'âge est de 44 ans.

Situation locative antérieure à l'entrée à la résidence :



En maison relais, les résidents ont majoritairement été orientés sur le dispositif après un parcours en structure d'hébergement. En résidence accueil, les parcours précédents l'admission les plus courants sont l'hébergement d'un hier, l'hospitalisation en psychiatrie et le logement accompagné temporaire.

➤ **Type de ressources* :**

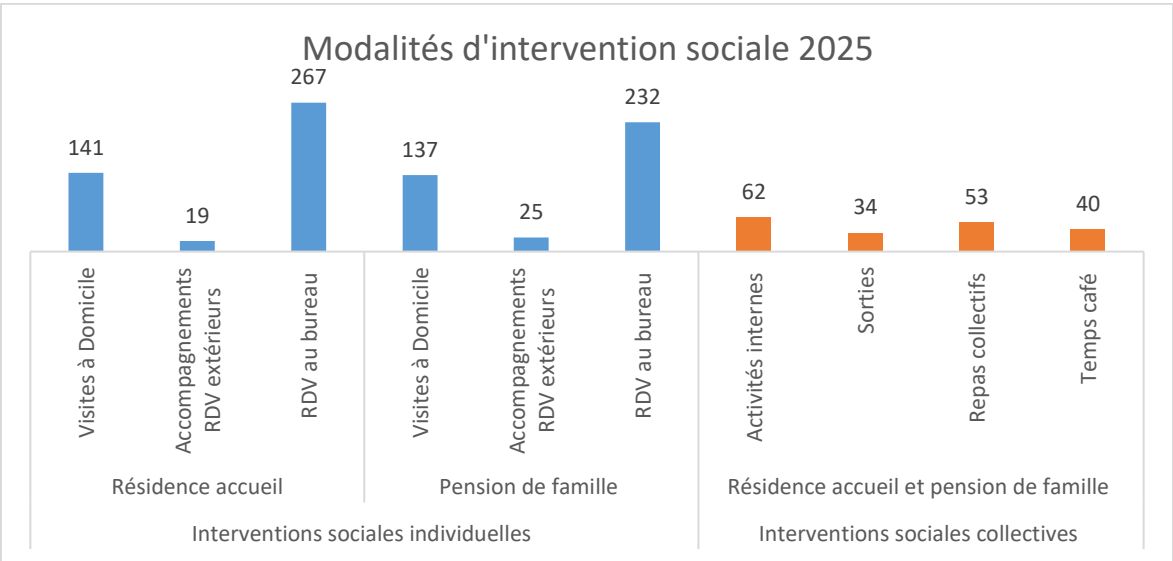


*Les ressources peuvent être cumulatives.

La nature des revenus des résidents en maison relais est plus varié. A ce jour, la totalité des résidents en résidence accueil bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH).

4. L'accompagnement social

L'accompagnement social des résidents se décline sous différentes modalités d'intervention individuelles et collectives.



En 2025, nous comptons 821 temps d'accompagnement individuel.

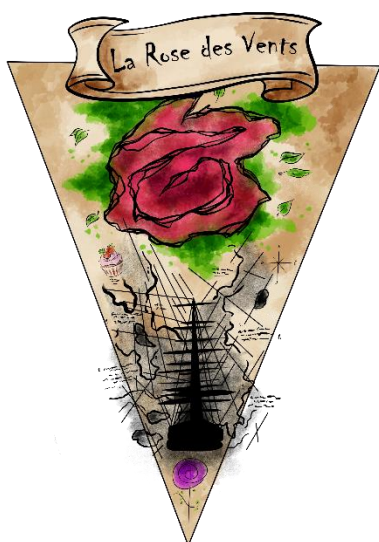
Ces données témoignent de l'implication de l'équipe et du maintien d'un accompagnement soutenu tout au long de l'année. Leur bureau étant situé stratégiquement à l'entrée de l'immeuble, les échanges informels y sont facilités.

En 2025, 11 résidents (tout dispositif confondu) ont été accompagnés dans le parcours de soins afin de prendre en charge une(des) pathologie(s) somatique(s). Le parcours de soins apparaît complexe et constitue une source d'anxiété pour les résidents, qui peuvent rencontrer des difficultés à coordonner leurs rendez-vous, à en comprendre les enjeux et à mettre en œuvre les préconisations médicales.

Ces éléments confirment l'importance d'un accompagnement renforcé autour des questions de santé au sein de la résidence, nécessaire au maintien dans le logement dans de bonnes conditions.

Concernant les animations collectives, 189 temps ont été réalisés en 2025.

Le public accueilli à La Rose des Vents exprime se sentir bien à la résidence, un sentiment favorisé par le cadre sécurisé des locaux. L'équipe travaille avec les résidents leur ouverture vers l'extérieur où il est encore difficile pour une majorité de s'y projeter sereinement. Trente-quatre sorties ont été organisées en ce sens, certaines en partenariat avec la résidence l'Elan. Ces temps d'échange partagés permettent aux résidents de La Rose des Vents de bénéficier de l'expérience de pairs accompagnés depuis plusieurs années.



Réalisation de Monsieur Loup Delrue, médiateur, à partir des créations de trois résidents ayant participé à l'atelier de dessin numérique organisé dans le cadre du projet « Micro-Folies » à la résidence Sara Banzet.

Ce logo illustre la pension de famille La Rose des Vents à travers les perceptions des résidents.

5. Perspectives 2026

Dans le précédent rapport d'activité, nous faisons part de nos inquiétudes quant à l'arrêt possible des subventions dédiées à l'accompagnement social lié au logement, à la suite des annonces de la CEA.

En 2026, celle-ci sera amenée à se prononcer sur ses orientations. L'association a pu faire valoir ses engagements auprès des interlocuteurs de la CEA. Ces échanges ont permis de mettre en lumière la réalité du terrain et de rappeler la spécificité santé des pensions de famille de l'association qui justifie la pertinence des modalités d'intervention actuelles, centrées sur les projets des résidents nécessitant des moyens adaptés.



MUNDOLSHEIM

Résidence Louise Scheppler

Intermédiation sociale

« 21 logements pour sécuriser les parcours
d'insertion en toute autonomie. »

22

ménages logés

72 %

taux d'occupation



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Résidence Louise Scheppler IML

1 rue Amélie de Berckheim

67450 Mundolsheim

Tel : 06.09.44.08.95

Mail : residencescheppler@entraide-relais.fr

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 – Code APE 8790B

1. La résidence Louise SCHEPPLER

La Résidence Louise Scheppler est un dispositif d'intermédiation locative (IML). Nous disposons depuis mai 2025 de 21 logements privés, allant du T1 au T4, répartis sur trois étages (sans ascenseur). La résidence offre une solution de logement temporaire pour permettre aux ménages de se poser dans un cadre sécurisant et de réaliser leurs démarches d'insertion sereinement. Elle s'adresse aux publics bénéficiaires de la protection subsidiaire et/ou sortant de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Une équipe éducative effectue l'accompagnement social lié au logement des locataires. Disponible sur rendez-vous, elle accompagne les locataires dans les démarches nécessaires à l'accès au logement pérenne et les oriente pour répondre à leurs besoins spécifiques vers les professionnels compétents. En 2025, l'équipe éducative était composée d'une cheffe de service, d'une coordinatrice, d'une éducatrice spécialisée et d'une travailleuse sociale. Un agent technique de l'association est présent un jour par semaine. L'équipe a connu d'importants changements au courant de l'année 2025. Elle fut rejointe par une assistante sociale, qui a assuré une mission de renfort, en tant qu'assistante sociale.

L'équipe éducative de la résidence a pour missions de :

- favoriser l'autonomie des locataires en mettant en œuvre un accompagnement de proximité individuel,
- favoriser le parcours des locataires vers le logement ordinaire,
- veiller au respect du règlement de fonctionnement,
- assurer la gestion locative de la résidence en lien avec le service administratif et le service technique

2. Activité 2025 en chiffre

En 2025, 22 ménages ont été logés et accompagnés, soit 37 adultes et 22 enfants.

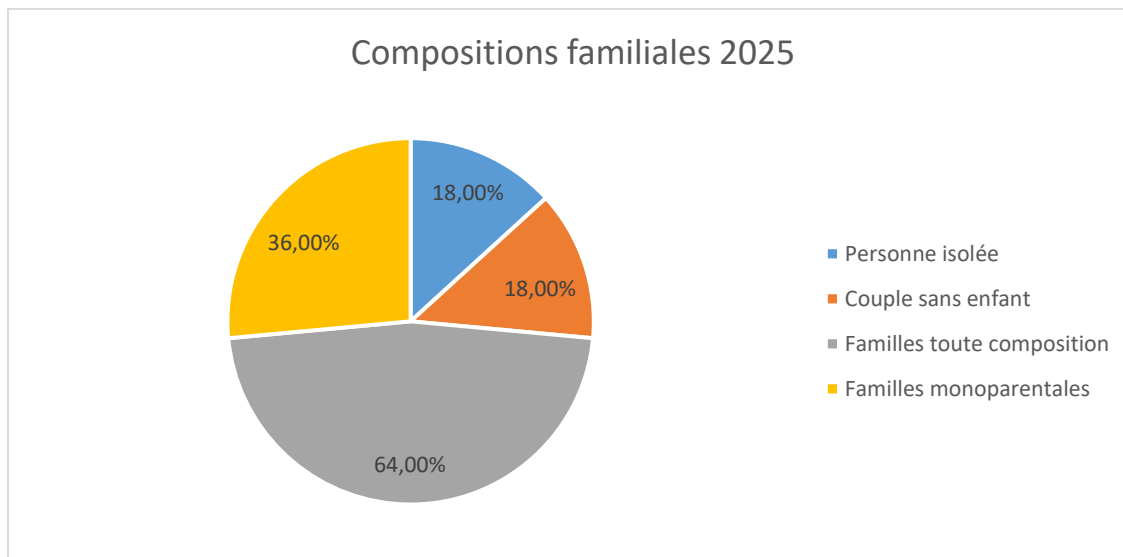
Les premières entrées ayant eu lieu le 23 mai 2025, nous totalisons 3337/4683 nuitées, soit un taux d'occupation de 72 %.

La totalité des logements étaient pourvus seulement fin de l'année. Les orientations adressées par le SIAO ne correspondaient pas toujours au public cible, soit en raison de ressources insuffisantes, soit en raison d'un manque de compétences des candidats nécessaires pour occuper un logement IML. Ainsi, 35 dossiers de candidatures ont été étudiés, 13 dossiers ont été refusés par l'Association.

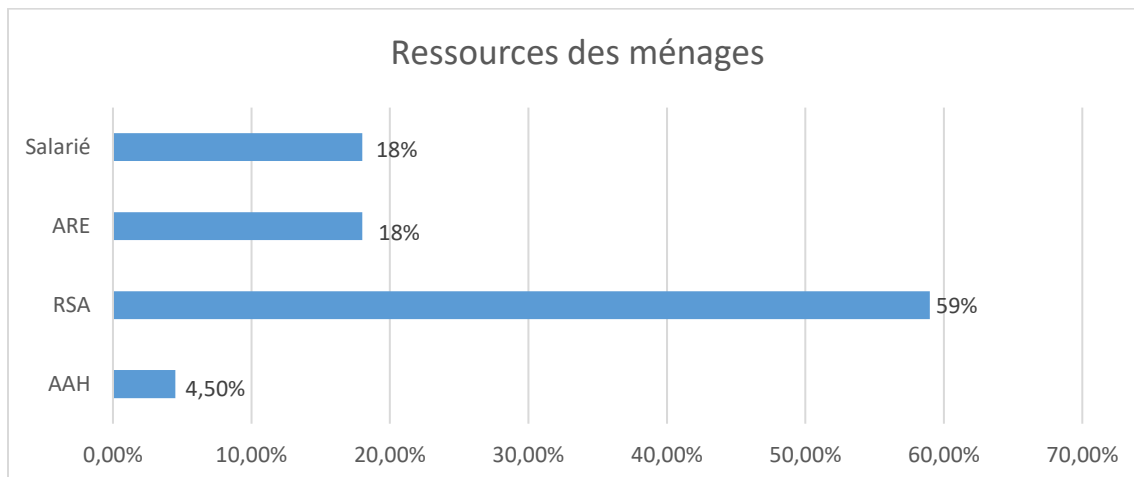
Du fait de démarches d'accès au logement pérenne avancées avant leur admission, 3 ménages ont accédé au le parc locatif social.

3. Le profil des locataires

Comportions familiales :

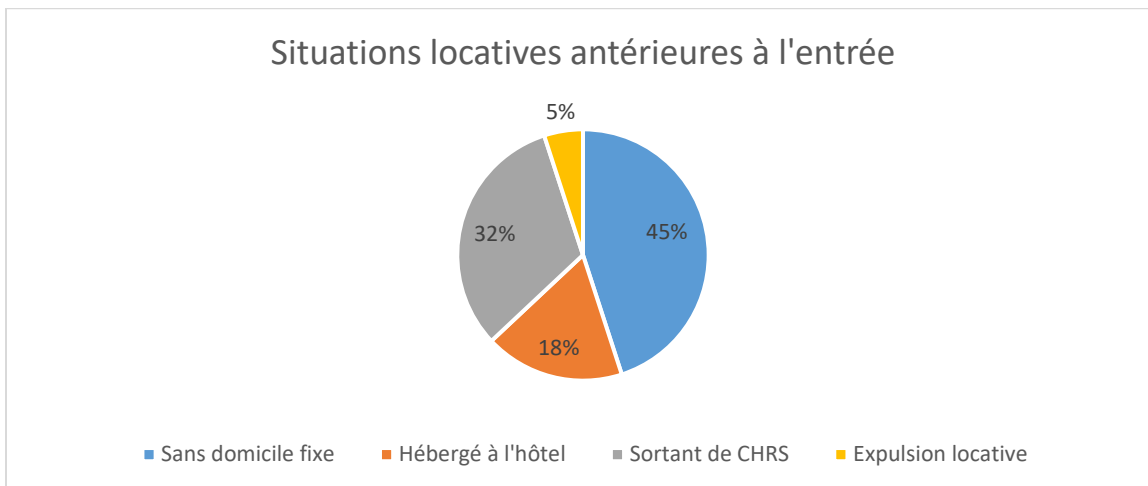


Ressources au 31 décembre 2025 ou au moment de la sortie de la résidence :



Seuls 4 ménages étaient en situation d'emploi, et une majorité (59%) dépendent du RSA. Il sera intéressant de comparer ces données à celles de 2026 après plus d'un an d'ouverture de la résidence.

Situation locative antérieure à l'entrée à la résidence :



45% des ménages admis étaient sans domicile fixe. Cette situation s'explique par le relogement des familles hébergées en gymnase à la suite de démantèlements de lieux de vie informels.

4. L'accompagnement social

L'accompagnement social lié au logement des ménages présents vise, dans un premier temps, à stabiliser leur situation budgétaire, notamment par l'ouverture et le maintien des droits. Par le biais de visites à domicile, l'équipe éducative observe et accompagne l'installation des ménages dans leur logement.

Les locataires expriment globalement leur satisfaction d'accéder à des logements spacieux, lumineux et situés dans un environnement calme.

En 2025, 547 temps d'accompagnement individuel ont été réalisés. Ce volume témoigne à la fois de l'importance des besoins d'accompagnement des locataires et de l'implication des équipes dans une gestion locative de proximité, en lien étroit avec le service administratif.

Les situations d'impayés étaient nombreuses, notamment en raison des difficultés rencontrées par certains ménages pour coordonner leurs démarches administratives et anticiper les dépenses courantes.

Par ailleurs, des difficultés d'appropriation des règles de savoir-vivre en collectivité ont été observées (gestion des déchets, stationnement, dépôts sauvages, occupation des espaces communs, etc.). Cette situation a nécessité une adaptation des supports de communication ainsi que le recours à des traducteurs lors d'une réunion collective, afin de garantir une bonne compréhension du règlement de fonctionnement.

5. Perspectives pour 2026

L'année 2026 s'inscrira dans une dynamique de consolidation de l'équipe éducative avec notamment le recrutement d'un travailleur social supplémentaire (à partir de février 2026) dédié au suivi des locataires de l'IML. Cette ressource supplémentaire doit permettre de sécuriser les parcours des locataires et de maintenir un accompagnement de qualité.

Par ailleurs, l'équipe est confrontée au défi d'intégrer la résidence à la dynamique du quartier dans lequel elle est implantée. Une participation à l'évènement de la fête des voisins – saison 2026 pourrait amorcer de nouvelles dynamiques.

Sur le plan de la gestion locative, la résidence fêtera sa première année de fonctionnement en mai 2026. Une évaluation sera menée à cette occasion afin d'établir un premier bilan de l'activité.



MUNDOLSHEIM

Résidence Sara Banzet

Résidence sociale intergénérationnelle

« Un même toit pour jeunes travailleurs et seniors, pour cultiver le lien entre générations. »

53

personnes
accompagnées

25,6

mois de séjour en
moyenne



entraide
Le Relais

Résidence sociale intergénérationnelle **Sara Banzet**

3 rue Amélie de Berckheim

67450 Mundolsheim

Tel : 06 22 17 19 31

Mail : residencebanzet@entraide-relais.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 – Code APE 8790B

1. Présentation de la résidence Sara Banzet

La Résidence intergénérationnelle « Sara Banzet », agréée depuis 2017, dispose de 38 logements (20 places FJT et 18 places résidence sociale seniors). Elle s'inscrit dans le cadre réglementaire des FJT et des résidences sociales et contribue aux objectifs du PDALHPD.

La Résidence sociale intergénérationnelle est destinée à l'accueil de personnes suffisamment autonomes pour vivre en logement privatif, mais dont la situation socioprofessionnelle est trop précaire pour l'accès direct à un logement autonome.

L'équipe éducative de la résidence a pour missions de :

- Favoriser l'autonomie des résidents en mettant en œuvre un accompagnement de proximité individuel et collectif,
- Favoriser le parcours des résidents vers le logement ordinaire,
- Faire vivre les espaces de vie semi-collectifs pour favoriser les liens intergénérationnels entre résidents,
- Veiller au respect du règlement de fonctionnement,
- Assurer la gestion locative de la résidence en lien avec le service administratif et le service technique.

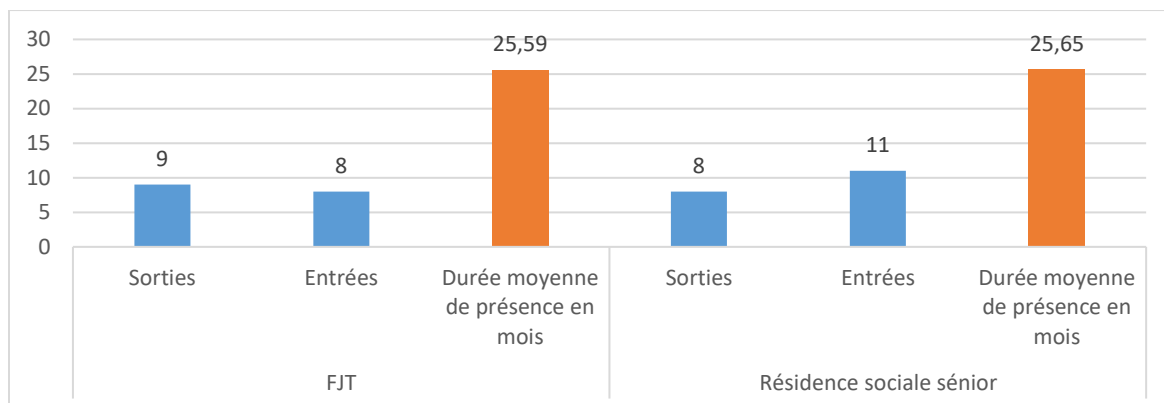
En 2025, l'équipe était composée de la façon suivante ; une cheffe de service, une coordinatrice, une référente senior, une référente junior. Un agent technique de l'association est présent un jour par semaine. L'équipe a connu d'importants mouvements. Elle fut rejointe par une assistante sociale de l'association, qui a assuré une mission de renfort sur plusieurs mois. R

2. Activité 2025 en chiffre

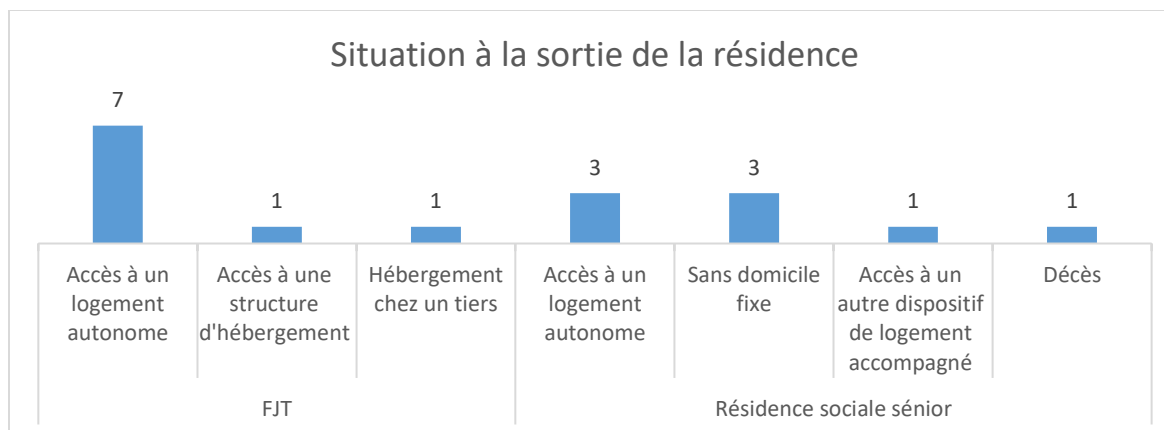
En 2025, 53 personnes ont été accompagnées (26 FJT, 27 seniors). La durée moyenne de séjour est de 25,62 mois.

Le taux d'occupation est de 88,19% (contre 91,37% en 2024). Cette baisse s'explique principalement par un allongement des délais d'orientation SIAO, des difficultés de solvabilisation des candidatures et des mouvements internes au sein de l'équipe ayant ralenti le traitement administratif.

Nous avons étudié **35 candidatures** : 16 pour le FJT, 19 pour la résidence sociale sénior.
18 ménages ont effectivement intégré la résidence. En 2025, le turnover est de 47,36 %



Au courant de l'année, **19 personnes ont intégré** la résidence et **17 en sont sorties.**



L'association est régulièrement amenée à établir des avenants aux contrats d'occupation, initialement conclus pour une durée de deux ans, afin de pallier les délais prolongés d'accès à un logement pérenne. Cette souplesse permet de sécuriser les parcours résidentiels lorsque la situation du ménage le justifie.

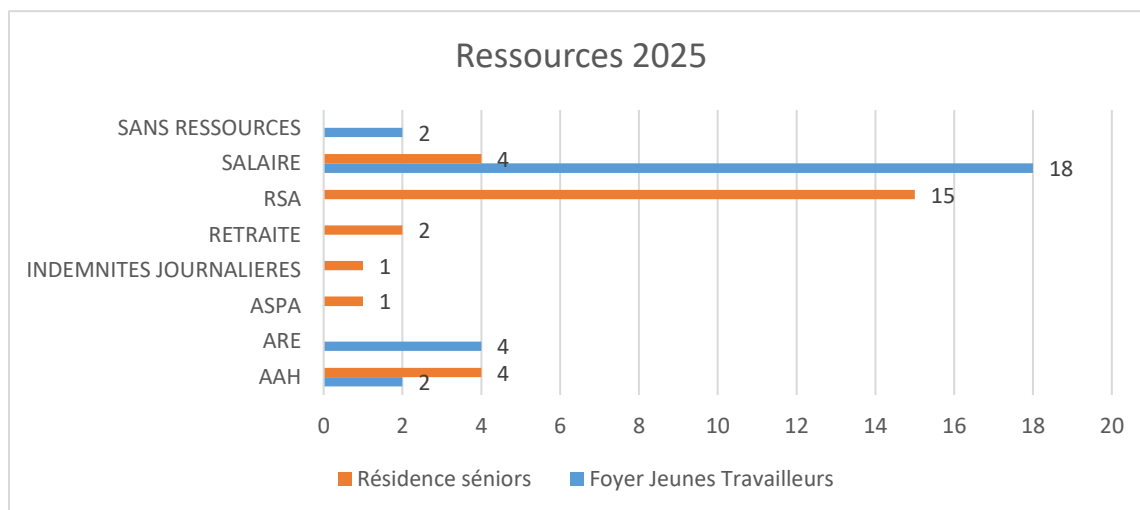
La majorité des résidents sortants accèdent à un logement autonome, principalement au sein du parc social.

En 2025, trois résidents seniors ont quitté la résidence sans solution de relogement identifiée. Ces situations faisaient suite à une fin de prise en charge liée au non-respect des conditions d'occupation du logement et/ou à une absence d'adhésion à l'accompagnement proposé.

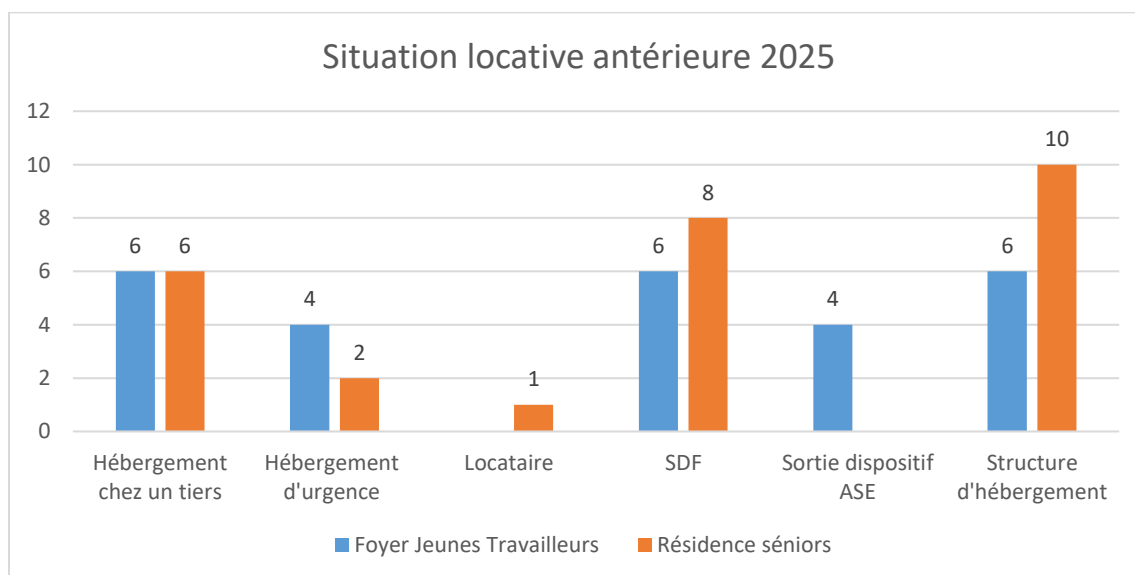
3. Profil des résidents

71,7 % des résidents étaient des hommes. Cela s'explique par des orientations majoritairement masculines. Les résidents du FJT sont âgés entre 18 et 25 ans à l'entrée, hormis trois jeunes âgés entre 26 et 30 ans du fait de places dérogatoires. Les seniors sont majoritairement âgés entre 55 et 65 ans. Les doyens sont âgés de 69 ans.

Ressources au 31 décembre 2025 ou au moment de la sortie de la résidence :



Situations locatives antérieures à l'entrée à la résidence :



4. L'accompagnement social

L'équipe éducative réalise un accompagnement social global des résidents en FJT grâce au financement par la CAF. Les seniors bénéficient d'un accompagnement social lié au logement. L'objectif premier étant de leur permettre de stabiliser leur situation

socioprofessionnelle et ainsi faciliter l'accès à un logement autonome de droit commun. Les rencontres peuvent prendre plusieurs formes ; entretien au bureau, visite à domicile, accompagnement physique lors de démarches extérieures, entretien conjoint avec un partenaire. En 2025, 558 temps d'accompagnements individuels ont eu lieu. Ces données témoignent de l'implication de l'équipe et du maintien d'un accompagnement soutenu tout au long de l'année.

Malgré une difficulté à mobiliser les résidents sur des temps collectifs et une activité de service impactée par les mouvements d'équipe et l'ouverture de la résidence Louise Scheppler, l'équipe fut mobilisée sur deux temps collectifs majeurs.

Le projet « Micro-Folies » porté par l'URAHJ Grand Est s'est déroulé en novembre sur trois jours. Il avait pour objectif de favoriser l'accès des personnes accompagnées à la culture et aux nouvelles technologies.

Quatorze résidents ont participé à l'apéritif dinatoire organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année. Durant ce temps de partage, des tricots confectionnés par des dames du Nord de l'Alsace.

5. Perspectives 2026

L'année 2026 s'inscrira dans une dynamique de consolidation de l'équipe éducative, renouvelée en 2025. La priorité sera de stabiliser les accompagnements individuels et d'adapter les moyens humains à l'évolution de l'activité, notamment dans le contexte de l'ouverture de la résidence Louise Scheppler en mai 2025. Le recrutement d'un travailleur social supplémentaire doit permettre de sécuriser les parcours des résidents et de maintenir un accompagnement de qualité.

Par ailleurs, l'équipe souhaite redéployer une dynamique collective au sein de la résidence, à travers la reprise de temps collectifs favorisant le lien social et la dimension intergénérationnelle du projet.

Sur le plan de la gestion locative, une réflexion devra être menée autour du fonctionnement budgétaire de la résidence qui a un impact direct sur le montant des redevances. Leur montant constitue un frein pour une partie du public cible et peut contribuer à la vacance observée.



association
"entraide
Le Relais"

Merci.

À toutes les équipes, bénévoles, partenaires et donateurs qui, chaque jour, font
vivre les valeurs d'Entraide Le Relais — respect de la personne, confiance,
bienveillance et engagement.